LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL.—XLI—No 47 — WINNIPEG, SAMEDI 19 FEVRIER 1955 — PRIX: SEPT CENTS

Les Canadiens français du Manitoba dépensent plus de $1,500,000, par année, pour de la bière

(Spécial)

Les Canadiens français de la province du Manitoba dépensent au moins $1,500,000 par année pour la bière. Ce chiffre représente 15,000,000 de verres.

Ajoutons que la somme mentionnée ci-dessus ne tient pas compte de l'argent dépensé pour le vin et les spiritueux. Il y a lieu de croire que l'inclusion des totaux d'argent dépensé à ces dernières fins doublerait le chiffre donné plus haut, portant la dépense globale pour boissons alcooliques à $3,000,000.

Résultats d'une étude

Voilà certaines conclusions qui découlent d'une étude entreprise et poursuivie par **La Liberté et le Patriote.** Depuis plus de 3 ans, les representants du journal se sont renseignés sur ce sujet auprès des autorités publiques, des hommes d'affaires, des professionnels et des gens du peuple.

La coïncidence des estimés provenant de tant de sources différentes laisse peu de marge au doute.

Le tableau annexé révèle ce qui a été dépensé dans 25 centres de la province. Il indique que $1,394,000 ont été dépensés par année sur une période de 3 ans. Notre étude tient compte de la baisse dans les ventes pour l'année qui se termina le 31 mars 1954.

Les chiffres qui ont été retenus constituent une évaluation minimum.

Consommation annuelle

On sait qu'un nombre considérable de Canadiens français ne demeurent pas dans des centres français et que, par conséquent, ils achètent leur bière chez des étrangers à notre langue ou directement des magasins de la Commission des liqueurs dont les ventes ne sont pas mentionnées dans notre tableau. Il y manque aussi une vingtaine de nos centres, qui n'ont pas d'hôtels. Le pourcentage de Canadiens français qui fréquentent les tavernes de la ville de Winnipeg est élevé. Compte tenu de tous ces facteurs, la somme globale que les Canadiens français du Manitoba consacrent en une année à l'achat de la bière dépasse facilement $1,500,000.

D'après les statistiques de 1951, la population française manitobaine s'élevait à 8.5 p. 100 de la population provinciale. Quand on élimine le groupe qui n'a pas encore l'âge légal pour consommer de la boisson et aussi le groupe de ceux qui ne boivent pas habituellement de bière — environ 40% — l'on peut conclure que les consommateurs de bière canadiens-français du Manitoba, soit 4% de la population totale, achètent environ 9% du total de la bière vendue.

Dans une récente publication de la "Dominion Brewers' Association" l'on rapporte des statistiques utiles pour fins de comparaison avec la consommation de la bière au Manitoba par les nôtres. Tandis que la consommation per capita dans la province pour l'année 1953 s'élevait à 196.80 verres (demi-chopines), celle des nôtres représentait au moins 227 verres par personne. Ce dernier chiffre dépassait aussi la moyenne du Canada, qui était de 224 demi-chopines. Le consommateur habituel canadien-français boirait, dans ce cas, au moins 500 verres de bière par année.

Notre journal publiera la semaine prochaine les résultats de ses études sur les ventes de spiritueux et de vins.

Vente de la bière dans 25 centres du Manitoba

	Total trois dernières années	Moyenne annuelle 1952-53-54
Elie	$ 152,100	$ 50,700
Fannystelle	98,600	32,860
La Broquerie	52,500	17,500
Laurier	39,100	13,030
Letellier	78,600	26,200
Lorette	91,300	30,430
McCreary	127,900	42,630
Marchand	52,100	17,360
Mariapolis	118,800	39,600
Notre-Dame de Lourdes	88,200	29,400
Powerview	201,300	67,100
Ste-Agathe	82,500	27,500
Ste-Anne des Chênes	112,500	37,500
St-Claude	111,000	37,000
St-Jean-Baptiste	105,600	35,200
St-Laurent	97,800	32,600
St-Lazare	175,500	58,500
St-Norbert	106,500	35,500
St-Pierre	199,400	66,460
Ste-Rose-du-Lac	190,100	63,360
San Clara	41,900	13,960
Somerset	114,500	38,160
Vassar	67,200	22,400
Woodridge	89,600	29,860
St-Boniface	1,590,000	530,000
Totaux	**$4,184,600**	**$1,394,810**

Pressant appel lancé par l'Irlande à l'Angleterre

DUBLIN — M. Liam Cosgrave, ministre des Affaires extérieures de l'Irlande, a déclaré dans un interview exclusif accordé à A. L. Bradford, de la British United Press, que l'Angleterre poserait un grand geste en permettant la fusion totale des six comtés de l'Irlande du Nord avec la république irlandaise.

Un tel geste, a dit Cosgrave, aurait pour conséquence de renforcer le monde libre contre les dangers du communisme. Il serait le prélude d'une amitié sincère et durable entre l'Angleterre et l'Irlande, celle-ci devenant un nouveau et important trait d'union entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

M. Cosgrave a dit qu'aucun pays du monde libre n'est plus opposé au communisme que l'Irlande. Mais cette république serait plus attachée à la cause du monde libre si elle obtenait enfin sa propre souveraineté absolue.

Le ministre a dit que l'Irlande ne reconnaitra jamais l'influence britannique sur les six comtés du Nord. "L'Angleterre devrait comprendre qu'une telle situation cessera inévitablement un jour et elle devrait permettre, le plus tôt possible, la consolidation de notre pays sous un seul drapeau irlandais".

M. Cosgrave, qui n'est âgé que de 35 ans, a parlé avec ferveur du "droit de la nation irlandaise de vivre comme peuple" et il a signalé la coopération croissante qui existe entre les six comtés du Nord et l'Irlande.

Mouvements pour aider les familles en Suisse

FRIBOURG — Une commission de l'Association nationale "Pro Familia" de Suisse vient d'étudier, au cours de plusieurs séances, le projet de loi fédéral sur l'assurance-maladie et maternité. Elle est arrivée aux conclusions suivantes:

1—"Pro Familia" estime que la création d'une assurance-maternité est nécessaire;

2—les charges financières imposées à une famille par suite d'une naissance sont cependant moins importantes que celles qui proviennent de l'éducation de la formation et de l'entretien des enfants;

3—de ces considérations il résulte que l'aide à la famille peut être encore accrue par la généralisation des allocations familiales provenant des caisses de surcompensation pour l'ensemble du territoire de la Confédération;

4—en conclusion, la position de "Pro Familia" face à l'assurance-maternité est la suivante:

a) Pro Familia émet le voeu que les problèmes ci-dessus soient résolus avant l'assurance-maternité;

b) le développement des allocations familiales par les caisses de surcompensation;

c) une politique d'imposition tenant compte des charges de familles;

d) la réalisation d'une politique de construction familiale;

e) le développement des bourses de formation professionnelle.

Cependant, l'association "Pro Familia" soutiendra volontiers la réalisation de l'assurance-maternité, pour autant que le projet définitif tienne compte de ses propositions.



Le **R. P. Joseph Ledit**, jésuite bien connu, qui a accepté de se vouer au ministère auprès des Russes à Montréal. Comme on le constate par cette photo, il a commencé à se laisser pousser la barbe; pour s'occuper des Russes, il prend leur rite, tout en restant dans le rite latin dans sa vie privée. Il connait pour le moment les soucis matériels d'un fondateur de paroisse, dans des conditions qui d'ailleurs sortent de l'ordinaire; il espère recueillir les fonds qui lui permettront d'obtenir le strict nécessaire, tout d'abord une chapelle avec iconostase et autres objets nécessaires au culte dans ce rite. (CCC)

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu en audience privée MM. Adnan Menderes et Douad Keuprulu, respectivement président du Conseil et ministre des Affaires étrangères turcs.



M. l'abbé Joseph Mollner (major), aumônier catholique de l'Armée américaine, est ci-dessus photographié célébrant les saints mystères sur un autel improvisé, la capote d'un "jeep", près de Caswell, Alaska, au cours des manoeuvres "Snow Bird" menées conjointement par l'Armée et l'Aviation.

Les évêques belges se portent à la défense des écoles catholiques

BRUXELLES — "La politique scolaire du gouvernement, telle qu'elle se découvre maintenant dans ses projets de loi, est une politique dirigée contre l'enseignement catholique et une tentative pour faire prédominer dans le pays l'enseignement neutre à base de laïcité . . .

"Si par malheur ces projets étaient sanctionnés par le législateur, nous regarderions ces lois comme des lois de pure contrainte, non pas comme des lois justes . . ."

Ainsi s'expriment les évêques de Belgique dans une déclaration publiée la semaine dernière par tous les journaux catholiques du pays. Cette déclaration a causé quelques remous dans les milieux politiques.

Vieille querelle

Elle marque une aggravation sensible de la querelle scolaire, qui a toujours existé en Belgique à l'état latent, mais qui occupe le premier plan de l'actualité depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste-libéral.

Le parti social chrétien, pendant les quatre ans qu'il a passés au gouvernement avec la majorité absolue, avait pratiqué une politique de subventions à l'enseignement libre qui avait suscité de vives protestations des partis de gauche. On assiste en ce moment à un renversement de tendance, le gouvernement Van Acker s'attachant à protéger surtout l'enseignement d'Etat contre l'enseignement libre. On se défend toutefois, dans les milieux gouvernementaux, de vouloir pratiquer une politique de revanche.

Il s'agit seulement de corriger quelques abus commis par le précédent gouvernement, affirme-t-on.

Trois lois

Le ministre de l'Instruction publique a annoncé le dépôt de trois projets de loi fixant les règles d'organisation de l'enseignement de l'Etat et de subvention par l'Etat des établissements d'enseignement. Un seul de ces projets, celui concernant l'enseignement secondaire et technique, a été déposé jusqu'ici. C'est sa publication qui a donné lieu à la levée de boucliers enregistrée ces jours derniers, et à la déclaration des évêques.

Le parti catholique, dont les partisans se recrutent surtout dans la partie flamande du royaume, annonce son intention de mener énergiquement la lutte contre la "politique sectaire" du gouvernement. Il fait allusion, sans les préciser, à des moyens de lutte qui dépasseraient, s'il le fallait, le cadre parlementaire.

Une réponse

Du côté gouvernemental, on semble assez désireux de ne pas laisser la querelle s'envenimer. On croit que le gouvernement répondra à la déclaration des évêques, mais on ne sait pas encore sous quelle forme. Cette réponse s'attacherait surtout à réfuter point par point les arguments des catholiques et de démontrer que le gouvernement respecte la liberté d'enseignement et qu'il n'outrepasse pas ses droits en prétendant exercer un contrôle sur l'usage qu'on fait des subventions de l'Etat.

Un cardinal critique le syndicalisme espagnol

MADRID — Le cardinal-primat d'Espagne a critiqué publiquement le rôle réduit des ouvriers espagnols dans les syndicats du pays, ce qui explique, dit-il, leur désappointement général.

Le cardinal a aussi exprimé son inquiétude à l'endroit de la grande masse d'ouvriers espagnols qui sont séparés de l'Eglise.

Syndicalisme dominé par l'Etat

S. E. le cardinal Enrique Pla y Deniel, archevêque de Tolède, a exprimé ces opinions au cours d'une entrevue rapportée dans **Ya**, quotidien catholique de Madrid. Ces observations du cardinal suivent d'une semaine celles d'un autre prélat espagnol qui avait critiqué le syndicalisme dominé par l'Etat en Espagne. Mgr Antonion Pildain y Zapiain, des îles Canaries, avait soutenu que les syndicats espagnols ne sont pas de véritables syndicats et ne cadrent pas avec les principes sociaux du christianisme.

"L'Eglise doit se préoccuper des ouvriers"

Dans l'entrevue accordée au **Ya**, le cardinal Pla y Deniel a pris la défense du travail de l'Action catholique parmi les ouvriers, point litigieux entre les dirigeants de l'Action catholique et certains membres du gouvernement espagnol. "L'Action catholique n'empiète pas sur un domaine étranger, a-t-il dit, et n'inflige pas une entorse aux endroits des autres; il faut nous préoccuper de la masse des ouvriers qui sont séparés de nous".

Les Français boiront moins . . . en public

PARIS — La nouvelle loi qui réglemente la consommation des liqueurs en France, loi instaurée par l'ex-premier ministre Pierre Mendès-France avant le renversement de son cabinet, est entrée en vigueur le 10 février.

Décrétés par le gouvernement provisoire, les amendements apportés à la consommation des boissons alcooliques prohibent l'embauchage par les propriétaires de cafés d'employés féminins âgés de moins de 21 ans et leur ordonnent de réserver une étagère, derrière le comptoir, pour les liqueurs non-alcooliques.

L'exploitation des bars est interdite à toute personne n'ayant pas atteint 21 ans, ainsi qu'à tout citoyen ayant fait un séjour d'un an ou plus en prison.

Plus d'un million de pèlerins à Fatima en 1954

LISBONNE — Plus d'un million de pèlerins représentant 24 nations ont visité l'an dernier l'endroit des apparitions de la Vierge de Fatima à la Cova da Iria.

Parmi les personnalités qui ont visité Fatima en 1954 on mentionne: les cardinaux Tedeschini et Aggagiani, de Rome, et Luque, de Colombie; les nonces apostoliques à Lisbonne et à Genève; le maréchal Montgomery et l'impératrice du Vietnam.

La peine de mort est maintenue en G.-B.

LONDRES — C'est dans une atmosphère assez nerveuse que la Chambre des Communes a repoussé la semaine dernière, par 245 voix contre 214, une motion proposant la suppression, à titre d'expérience, de la peine de mort pour une période de 5 ans.

On rappelle à cette occasion que le 16 avril 1948, dans une atmosphère beaucoup plus tendue, la Chambre avait approuvé par 245 voix contre 222 une motion suspendant la peine capitale pendant 5 ans. Mais cette proposition avait été repoussée par la Chambre des lords et finalement abandonnée.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on saura comment chacun a voté. On croit savoir déjà que 17 conservateurs ont approuvé la motion, tandis que quelques travaillistes seulement s'y opposaient.

Lettre de Paris

La fin de l'expérience de M. Mendès-France

Par Maurice HERR
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La chute d'un gouvernement est hélas chose si courante en France que le désaveu infligé par l'Assemblée nationale à M. Mendès-France ne devrait ni surprendre, ni émouvoir. Cependant, l'événement a fait quelque bruit en France et dans le monde, où l'on s'interroge sur la signification de cette chute brutale, survenue moins de huit mois après une ascension fulgurante.

C'est au terme d'un débat sur les problèmes de l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc) que l'Assemblée nationale a refusé la confiance au gouvernement par 319 voix contre 273. Mais l'Afrique du Nord a été l'occasion ou le prétexte choisi par les adversaires de M. Mendès-France pour se débarrasser d'un homme dont les méthodes et la politique avaient cessé de plaire. Et, comme à l'ordinaire, ces adversaires, naturellement rassemblés dans l'opposition, ont été aidés par certaines fractions de la majorité qui, en changeant de camp, ont précipité la fin du gouvernement grâce à l'appoint constant et décisif des suffrages communistes, toujours disponibles pour une opération de ce genre.

En mai 1954, M. Mendès-France, leader de l'opposition, avait pu abattre le gouvernement Laniel-Bidault à l'aide des voix communistes; huit mois plus tard, ces mêmes voix communistes ont permis aux amis modérés et républicains populaires de MM. Laniel et Bidault de jeter bas le gouvernement Mendès-France.

Aussi bien, lorsqu'on juge les choses de la politique française, faut-il nécessairement tenir compte de la présence à l'Assemblée nationale, d'une centaine de députés communistes (sur 625) dont la masse fausse constamment le jeu parlementaire, et condamne à une existence précaire n'importe quel gouvernement.

M. Mendès-France était arrivé au pouvoir un peu grâce

(Suite à la neuvième page)

Un concours de beauté morale est lancé par le sanctuaire du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le sanctuaire du Cap lance un concours de beauté morale, dont le but est de célébrer des gestes glorieux pour l'humanité: actions de courage et de dévouement héroïque, actions humbles qui témoignent d'une grande valeur d'âme.

Alors qu'un peu partout on exalte les beautés du corps, les étoiles de cinéma, les champions dans les différents sports, et que même les faits honteux pour l'humanité prennent la vedette, les organisateurs de ce concours entendent faire apparaitre des étoiles nouvelles, celles dont la beauté morale est ignorée de notre société contemporaine.

Les lecteurs de la revue "Notre-Dame du Cap" sont invités à prendre part au concours, soit en faisant le récit d'une belle action, d'un geste de dévouement extraordinaire ou d'un sacrifice coûteux dont ils ont été témoins, soit encore en relevant dans les journaux ou revues des faits dignes d'être mis à l'honneur. Les récits devront compter entre 100 et 200 mots.

Un vainqueur sera proclamé chaque mois et recevra un prix de $25 offert par un donateur.

MONTRÉAL-VANCOUVER EN 73 HEURES 20 MINUTES

VANCOUVER — 17'10" — JASPER — 5'45" — EDMONTON — 7'10" — SASKATOON — 9'10" — WINNIPEG — 28'45" / 28'30" — TORONTO — OTTAWA — 2'10" — MONTREAL

Le "Super Continental", le nouveau train rapide du Canadien National entre Montréal et Vancouver, entrera en service le 24 avril prochain dans les deux sens. Il réduira de 14 heures 5 minutes la durée du parcours entre les deux villes. Tiré par une puissante locomotive diesel de grande ligne, le "Super Continental" sera entièrement composé de wagons neufs. Il quittera Montréal tous les jours à 3 h. 25 de l'après-midi et franchira la distance qui sépare cette ville de Vancouver en 73 heures et 20 minutes. Dans l'autre sens il quittera Vancouver à 2 h. 15 de l'après-midi pour arriver à Montréal 72 heures et 5 minutes plus tard. Les chiffres qui apparaissent sur le croquis ci-haut indiquent le temps que mettra le "Super Continental" entre les diverses grandes villes canadiennes qu'il dessert.

(Photo Canadien National)

Québec en tête pour les allocations familiales

OTTAWA — La province de Québec devançait légèrement l'Ontario pour le montant des allocations familiales à la fin de 1954.

C'est ce que révèle un rapport déposé aux Communes par le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, à la demande de M. A. J. P. Cameron, libéral de Toronto-High Park.

Les allocations familiales se chiffraient en décembre dernier par $30,842,458. De ce total, $9,750,617 ont été payés dans la province de Québec et $9,332,516 en Ontario.

Au 31 décembre, 2,176,130 familles recevaient des allocations pour un total de 5,104,662 enfants.

Les paiements faits aux autres provinces en décembre ont été les suivants: Colombie Britannique, $2,313,645; Alberta, $2,140,142; Saskatchewan, $1,750,369; Manitoba, $1,569,047; Nouvelle-Ecosse, $1,436,921; Nouveau-Brunswick, $1,264,840; Terre-Neuve, $1,006,112; Ile du Prince-Edouard, $216,310; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, $61,939.

Famille nombreuse riche en vocations

ST-JUDE — La famille de M. Alphonse Perreault, de St-Jude, comté de St-Hyacinthe, compte 15 enfants, dont 9 religieux et une religieuse.

Quatre d'entre eux sont missionnaires en Afrique; le R. P. Gérard Perreault, P.B., principal de l'Ecole normale des instituteurs de l'Ouganda, qui vient d'arriver en congé au pays, et 3 autres, de la Congrégation des Frères Maristes, qui sont établis en Rhodésie du Sud.

Un autre est assistant-général à la maison généralice des Frères Maristes, près de Lyon, en France.

Huit, en tout, sont entrés chez les Frères Maristes; l'un d'eux est décédé. Une fille est chez les Religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe.

Le père de cette famille s'est lui-même retiré chez les Frères Maristes depuis le décès de la mère. Il passe ses jours dans la prière et les petits travaux exécutés bénévolement pour la communauté.

Cette famille, fait-on remarquer, est un bel exemple des fruits que peuvent produire une foi profonde et des moeurs familiales pures et simples.



M. Bernard Flornoy, explorateur français et éminent globe-trotter, était le conférencier invité à l'Alliance Française mercredi soir dernier, 16 février, en la salle académique du collège St-Boniface. Son sujet portait sur l'une des plus remarquables civilisations anciennes, celle des Incas. Le célèbre voyageur, écrivain et conférencier, apparait ci-dessus en compagnie du **R. P. MacDonald**, missionnaire canadien en Amazonie, où cette photo fut prise.

Un prix littéraire "Christopher" décerné au Dr Karl Stern

OTTAWA — Dix-huit auteurs, collaborateurs de revues et journalistes ont obtenu les prix littéraires "Christopher" pour les six derniers mois de 1954. Parmi eux se trouve le Dr Karl Stern, professeur de psychiatrie à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa et directeur à la clinique psychiatrique de l'hôpital Général de cette ville.

L'ouvrage "La Troisième Révolution" a valu cet honneur au Dr Stern: en 1951, son livre "The Pillar Of Fire" lui valait une récompense identique. "La Troisième Révolution" explique comment la pratique de la psychanalyse peut être compatible avec les principes de la religion catholique, à condition que l'on soit affranchi de certains avancés philosophiques de Freud.

Exposé présenté par le "Manitoba Telephone System" au gouvernement

Dans un exposé émis le 9 février par le "Manitoba Telephone System" au sujet de la demande concernant l'augmentation des taux de service de téléphone, la Compagnie soumit les raisons suivantes pour qu'elles soient présentées à la Commission des Services municipaux et d'Utilité publique.

Comme depuis la fin du conflit en 1945 l'on a pu avoir plus facilement la main-d'oeuvre et les matériaux nécessaires, la Compagnie a mis à exécution un vaste programme de construction pour répondre aux demandes sans précédent pour un service de téléphone. Cette demande, qui a eu comme conséquence de doubler le nombre d'appareils téléphoniques durant la période 1945-54, constituait une partie importante du développement d'après-guerre, lequel vit l'expansion des centres déjà existants et la création de nouveaux.

Revenus non proportionnés aux dépenses

La Compagnie de téléphone devait voir à procurer les facilités téléphoniques de la meilleure façon possible, en dépit du fait que le coût du matériel et de l'équipement était élevé. Il en est résulté que l'augmentation dans le nombre de téléphones n'a pas eu comme effet une augmentation proportionnelle de revenus.

Afin de pourvoir le public d'appareils de téléphones et de moderniser son équipement là où cela était possible, pour améliorer le service téléphonique, la compagnie a augmenté ses placements de base de 184%, entre 1945 et 1954. Ces placements de base accrus ont causé des augmentations proportionnées dans la dépréciation et dans le renouvellement des services. Ils ont été cause également d'une augmentation des intérêts.

Intérêt plus élevé

Le capital placé dans la Compagnie par le gouvernement provincial a augmenté de $7,047,264.00 en 1945, à $52,898,090.00 pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1954. L'intérêt total imposé sur le placement du gouvernement et payé par la Compagnie en 1945 s'est élevé à $737,977.66. Au terme de l'année fiscale, le 31 mars 1954, l'intérêt sur le placement du gouvernement s'est élevé à $1,801,350.31, soit une augmentation de $1,063,372.65.

Le nombre d'employés s'est accru par 98% et les salaires annuels payés ont plus que triplé, en raison du développement de la Compagnie et des ajustements de salaires avec le coût plus élevé de la vie.

Il faudrait mentionner aussi que la Compagnie accorde des octrois annuels pour la pleine valeur, au lieu des taxes municipales, d'affaires et statutaires, ces montants s'élevant à $211,851.00 pour l'année se terminant le 31 décembre 1954.

Revenus moindres

Bref, la situation est telle que les revenus provenant des abonnés du téléphone et des appels interurbains sont moindres que le coût de dépréciation et d'intérêt combiné, moindres aussi que l'intérêt sur l'argent placé par le gouvernement, que le coût d'opération et d'entretien et que les octrois qui remplacent les taxes.

Les "horror comics" vont être interdits en Grande-Bretagne

LONDRES — La vente des journaux pour enfants, spécialisés dans les récits terrifiants ou brutaux, va être interdite en Angleterre, annonce-t-on de source officielle. Un projet de loi va être déposé en ce sens, la semaine prochaine. C'est l'aboutissement d'une campagne menée par les autorités religieuses, la presse et un grand nombre d'éditeurs.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Autour de nos clochers

Dorénavant, l'émission "Autour ..." passera en ondes le jeudi soir, à 7 h. 30. Ce changement a été apporté à notre horaire en raison des requêtes faites en ce sens, déplorant le fait que de nombreux paroissiens des différents villages, voire même de St-Boniface, étaient incapables d'entendre ce programme à cause des offices religieux du vendredi soir. Jeudi prochain, le 24 février, "Autour de nos clochers" nous transportera dans le village de St-Pierre-Jolys pour une première série de reportages et interviews sur les lieux. Nos auditeurs se souviendront que le choix des villages devant être visités se fait par le moyen d'un tirage.

CKSB en visite dans nos écoles

CKSB est en visite dans nos écoles françaises du Manitoba. Cette émission très populaire du samedi matin, 9 h. 30, nous fera pénétrer demain matin, le 19 février, dans quelques classes de l'école Provencher de St-Boniface.

Jeunes artistes de CKSB

Aux jeunes artistes de CKSB, vous entendez tous les jeudis soirs, de 8 h. à 8 h. 15, des jeunes talents, musiciens ou chanteurs des différentes écoles de musique de la ville et des villages de la province. Nous faisons ici appel à toutes les maitresses de musique canadiennes-françaises de nos paroisses. Bienvenue à préparer un ou plusieurs quart-d'heures de musique (piano, violon ou chant) et d'entrer en communication avec le réalisateur de cette série d'émissions, Léo Brodeur. Le but de ces programmes est d'encourager nos jeunes étudiants en musique à continuer leur beau travail.

Opéra, le 20 février

Avec les hommages de Luke's Heating Equipment Limited de Winnipeg, les auditeurs du poste entendront au programme le plus populaire du Manitoba avec l'"Heure exquise" du soir: l'"Opéra Manon" de Jules Massenet. Cet opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux a été composé par le grand musicien français d'après le roman Manon Lescaut de l'abbé Prévost. Ce chef-d'oeuvre raconte les amours du chevalier Des Grieux et de Manon, qui est victime de sa propre légereté. Récit des plus passionnés et des plus émouvants. Les principales vedettes sont: Janine Micheau, soprano, et Libero de Luca, ténor.

Au club des jeunes

On vient de commencer une série de récitations de fables et de lectures d'autres textes devant aider les jeunes auditeurs à préparer le grand concours de diction provincial organisé par l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

Un départ à CKSB

Un deuil dit l'un. Une trahison dit l'autre. C'est que voyez vous. Le ... de la ... doit nous quitter bientôt pour coloniser Montréal et les terrains vagues de chaque côté du St-Laurent entre la métropole et là capitale de la vieille province...

Post mortem

Le spectacle le plus amusant de la semaine. Le skip Mac Normandeau, coiffé d'un tartan, agitant les bras comme un sémaphore pour diriger la circulation des pierres lors de la joute épique entre CKSB et St-Jean-Baptiste... "CKSB présente" le lundi 21 février, de 8 h. à 8 h. 15, le contremaitre du Ranch 1250, le benjamin des annonceurs, centre de la fameuse équipe du Sacré-Coeur de Winnipeg, le Géronte du Médecin malgré lui, dans un récital de violoncelle...

Réparations

Un coin de la cave du poste sera aménagé en salle de détente... de repos... de méditations et de ponte... Il deviendra l'endroit préféré des annonceurs, des techniciens... des employés du bureau et le mien surtout si l'on y place un divan-lit...

Au Collège de St-Boniface

Les trois sagesses du vieux Wang

Un drame d'Henri Ghéon

"Henri Ghéon?" "Qui est-ce?" "L'auteur de la pièce que les collégiens joueront dans la troisième semaine de mars". "Sans doute, mais de plus...?"

Henri Ghéon est un converti de la grande guerre. L'un de ces grands convertis français qui, par leur robuste talent littéraire et l'"effronterie" de leur foi, jettent dans l'étonnement les antiques mécréants pour qui "ignorance" et "foi" étaient synonymes.

Un génie, Ghéon?

En tout cas, parcourez les critiques français et même anglais (Ghéon est traduit), et vous les verrez tous saluer, chapeau bas, comme au passage d'un grand maître.

Rien à reprendre chez Ghéon? Holà! ses audaces furent vertement critiquées! Au premier abord, à la première lecture surtout, Ghéon nous laisse un peu perplexe. Pourtant, on a saisi un peu partout de si vigoureuses qualités, on a été remué si souvent, qu'on n'ose pas condamner trop tôt ce qui paraît étrange... de peur d'avoir tort, à la fin du compte. On n'abandonne pas tout à fait Ghéon... on y revient... Petit à petit, il est devenu votre auteur préféré, votre intime ami. Il ne vous reste plus qu'à vous défendre du fanatisme à son égard!

C'est que Ghéon n'est pas seulement un grand écrivain; c'est aussi un apôtre plein de zèle. Tout de suite, vous vous imaginez, sans doute, que ses pièces sentent le prêchi-prêcha, le mauvais sermon, l'édification à la journée! Erreur!

Ghéon serait le plus malheureux des hommes s'il apprenait que ses spectacles sentent le sermon à contretemps. Il est trop artiste, trop puissant dramaturge, trop maître de sa plume pour ennuyer sous prétexte d'édifier.

La preuve: les collégiens se chargent de vous la donner à la fête qui aura lieu en l'honneur de Monseigneur Decosse, les 16 et 18 mars.

Soirée organisée à St-Laurent par les enfants de choeur

ST-LAURENT — Une soirée paroissiale de cartes, bingo, paniers, etc., a été organisée par les enfants de choeur, le dimanche 30 janvier. Une poupée offerte gracieusement a aussi été raflée.

Un mannequin vêtu à la "Petit Chaperon Rouge" fut vendu à l'encan chinois. Il avait pour tête un sac de blé soufflé, pour corps, une poche contenant des épiceries, d'une valeur de $12.00 et était habillé de papier crêpé. Il rapporta la somme de $18.00 et fut gagné par M. Etienne Boyer, de St-Laurent.

Les autres gagnants furent: aux cartes — 1ers prix, Mme Eddie Bruce et M. Henri Coutu; 2èmes prix, Mme Eva Guiboche et M. André Coutu. M. Jules Allard remporta le prix de consolation pour hommes et Mme Eugène Desjarlais, celui pour dames. La poupée fut gagnée par M. Georges Sansregret et le prix d'entrée, par M. James Connelly. Un prix pour le plus beau panier fut donné à Mme François Gratton. Douze prix furent aussi donnés au bingo. Tous ces prix étaient des dons des paroissiens.

Pendant la soirée, plusieurs morceaux de musique furent très bien rendus par MM. Emile Lavallée et Georges Desjarlais, violonistes, et Jules Allard, guitariste. L'ancien président des enfants de choeur, M. Joseph Bruce, qui fit partie du groupe pendant neuf ans, se fit un plaisir de chanter et de jouer aussi de la guitare, ce qui fut très apprécié.

Les enfants de choeur désirent remercier vivement les RR. PP. Curé et Vicaire, les Rév. Srs Franciscaines et tous les paroissiens qui ont contribué, de quelque manière que se soit, à faire de cette soirée un si beau succès.

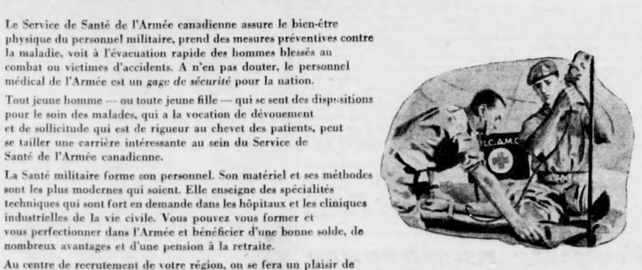
Réception de Cadettes

Le dimanche 6 février a eu lieu, en notre église paroissiale, une réception de Cadettes. Douze élèves de l'école firent leurs promesses après la messe basse. Le R. P. Vicaire leur adressa quelques paroles propres à leur faire comprendre davantage la signification de leur donation.

Après l'allocution, les heureuses aspirantes s'approchèrent de la sainte table où, après les questions d'usage, elles promirent de vivre en état de grâce, de servir Jésus dans les autres, de rayonner le Sacré-Coeur par leur bon exemple et de faire face courageusement à leur devoir d'état, coûte que coûte. Reçurent l'insigne des Cadettes: Ella Bruce, Rosalie Delaronde, Gabrielle Chartrand, Eveline Perrault, Audrey Bruce, May Connelly, Yolande Abgrall, Barbara Gaudry et Cécilia Lavallée.

Observateurs espagnols admis à l'ONU

SIEGE DES NATIONS UNIES, N.-Y. — L'Espagne vient d'obtenir le droit d'avoir des observateurs aux Nations unies, annonce le secrétaire Dag Hammarskjold.



ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.

ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les fermiers de la province devant un choix difficile

Une étude récente de la situation agricole au Canada pour l'année 1954 indique que la valeur des produits de la ferme a baissé de dix pour cent en comparaison avec celle de l'année précédente. On attribue cette diminution à deux causes principales: un climat défavorable et la baisse des prix de vente sur le marché mondial.

La revue "The Rural Scene", qui commente cette enquête, a poussé son analyse un peu plus loin et conclut que le travail de l'agriculteur n'est pas suffisamment rétribué, même en temps normal, car il produit en moyenne $3,600 de valeurs tandis que son concitoyen, de classe non agricole, crée des valeurs nouvelles qui s'élèvent en moyenne à $5,000 par producteur. L'on présume que le fermier est aussi compétent dans sa profession que les autres ouvriers dans la leur. Il faut donc conclure que la classe agricole ne reçoit pas sa juste part de la valeur de la production nationale.

C'est là probablement une des causes de cette espèce de mécontentement qui se manifeste de plus en plus parmi les fermiers — surtout parmi ceux de l'Ouest du pays — relativement à la position qu'ils occupent dans l'économie du pays.

Que les agriculteurs aient raison ou non, cette fermentation peut avoir des répercussions importantes. Ainsi, par exemple, elle pourrait pousser davantage les jeunes à quitter la terre, ce qui, éventuellement, menacerait la stabilité de toute notre économie — car malgré l'attrait puissant qu'exercent sur l'homme moderne les fruits et les produits de l'industrie, ceux-ci ne sauraient répondre aux besoins de l'alimentation. C'est le cas de dire, comme Napoléon, que même la tournure des exploits militaires dépend de l'alimentation des soldats. D'ailleurs, l'expérience récente de la Russie soviétique vient de rappeler de nouveau que sans le fermier le système social et économique le plus contrôlé ne peut fonctionner efficacement. La mécanisation et le collectivisme peuvent beaucoup dans la production de vivres mais, à la longue, si le fermier se désintéresse et se dégoûte de son métier, s'il l'abandonne ou le pratique juste assez pour répondre à ses propres besoins, la prospérité nationale dans d'autres domaines connait une régression rapide.

Ces quelques constatations soulignent l'importance qu'il faut attacher au débat qui se poursuit actuellement dans la province du Manitoba — et de plus en plus ailleurs — entre les membres de sociétés agricoles établies et les adhérents aux mouvements plus dynamiques, tel que la "Manitoba Farmers' Union". Les intéressés croient peut-être que ce serait chose relativement facile que d'apporter à la structure de la "Manitoba Federation of Agriculture and Co-operation" les modifications suffisantes pour permettre à cette dernière d'ajouter à son programme le rôle que se propose l'Union; mais cela peut s'avérer aussi difficile que la création et le maintien d'un gouvernement coalitionniste. D'abord, la Fédération est actuellement une organisation à double fonction, car, en plus de travailler au bien-être des fermiers, elle voit aux intérêts des coopératives qui sont une forme d'activité économique et sociale non exclusive à la campagne.

D'autre part, l'Union donne l'impression qu'elle cherche surtout dans l'action politique la solution complète aux problèmes du fermier, ce qui représente une simplification outrée de la situation. L'Union parait aussi en danger de se liguer avec les organismes de travail dont le point de vue habituel est plutôt urbain.

Cependant, le développement remarquable de cette nouvelle organisation agricole qu'est l'Union ne peut être attribué exclusivement à son allure politique. L'Union doit répondre à un besoin général et symboliser des convictions assez populaires chez les cultivateurs. Si les deux sociétés qui se disputent la loyauté des fermiers ne peuvent unir leurs forces dans un accord commun, il faut espérer au moins qu'elles réussiront à délimiter clairement leurs champs d'activités propres, afin de permettre aux fermiers un choix assez net des moyens qu'ils préfèrent pour améliorer leur sort. Serait-il possible aux deux de faire la concession qu'exigent la logique et la sociologie la plus réaliste, à savoir, que la Fédération se dissocie organiquement du mouvement coopératif et que l'Union concentre moins ses activités sur l'agitation politique et l'appui des syndicats? Il y a une cause élevée en jeu et la guerre interne devrait y rester étrangère pour le bien de tous.

L'apparition de la "Manitoba Farmers' Union" a été marquée par un autre aspect assez intéressant. En effet, elle a fait naître de nouveau le problème de l'adhésion de nos fermiers de langue française aux organisations anglophones et neutres. Dans les mouvements coopératifs de la province, notre groupe ethnique a apporté une contribution remarquable et s'est constitué généralement comme entité distincte. Mais dans la Fédération d'Agriculture et de Coopératives, l'élément français semble se noyer dans le grand tout anglophone. Par contre, les dirigeants actuels de l'Union ont manifesté à plusieurs reprises leur désir de recevoir l'appui de nos fermiers des centres canadiens-français. Il en a résulté une forte tentation pour les nôtres de donner leur adhésion à ce nouveau mouvement. A ce sujet, il serait peut-être sage de souligner qu'un système fédératif, qui laisse la plus grande liberté possible aux organismes membres, s'adapte mieux à nos besoins, car il permet le développement de nos groupements selon leurs propres caractéristiques et, en même temps, une participation fructueuse aux efforts de tous pour le bien commun.

En pratique, néanmoins, dans les circonstances actuelles, l'appui que les nôtres prêteraient à l'Union ne pourrait faire réaliser aux dirigeants de l'autre mouvement agricole qu'il serait bon, à l'avenir, de tenir un peu plus compte des aspirations des Canadiens français. De plus, le fermier franco-manitobain aurait avantage à seconder l'Union en vue de la conduire éventuellement à une alliance avec la Fédération, pour le bien ultime de tous les fermiers de la province et l'avantage de la classe agricole canadienne-française.

Quel que soit le choix des fermiers de langue française pour atteindre ce but, il faut espérer, au moins, qu'ils y apporteront un esprit de modération propre à éviter un excès de dogmatisme et un esprit de bienveillance qui inciterait tous et chacun à trouver des moyens de s'entendre. Il est de notre intérêt le plus évident de promouvoir avec zèle et prudence le bien-être de la population rurale de la province, fondement caché mais essentiel de notre vie paroissiale et catholique. La réalisation de cet objectif assurerait au pays tout entier une économie plus stable et une vie sociale plus harmonieuse.

Activités mystérieuses du ministère des Postes

Plus on étudie le cas Emerson plus on trouve mystérieuse la manière d'agir des autorités dans la nomination de cet homme comme surintendant de région des postes de Winnipeg, pour remplacer M. A. Vermander.

Il y a même des contradictions flagrantes dans la déclaration qu'a lue en Chambre à ce sujet l'hon. Alcide Côté, le 27 janvier, en réponse aux questions formulées par M. Fernand Viau, député de St-Boniface.

M. Côté disait, par exemple, que "Le ministère a exprimé le voeu qu'on remplisse ce poste par mutation en déplaçant le surintendant de région à Brandon (M. Emerson) pour l'affecter au poste de surintendant de région à Winnipeg (Debats, 27 janvier, page 643). Mais, plus loin à la page 644, il ajoutait qu'"aucun haut fonctionnaire à Ottawa n'a recommandé ni proposé quoi que ce soit, directement ou indirectement, à la commission qui a fait le choix".

Un autre mystère, non expliqué jusqu'ici, se trouve dans la décision de nommer un unilingue anglais à ce poste que l'on avait confié depuis le commencement à des bilingues, MM. Cyr et Vermander.

L'attitude de l'Association des Employés des Postes au Manitoba atteste combien la situation est obscure. Un membre influent n'a pas hésité à dire que le groupe ne voulait pas se mêler d'une question "politique", c'est-à-dire "bilingue". En d'autres mots, le point principal en jeu n'est pas la compétence relative des candidats possibles à ce poste, mais la décision des fonctionnaires supérieurs à favoriser un anglais unilingue plutôt qu'un bilingue.

Il est de plus en plus évident que l'on ne s'attendait pas à une intervention si vigoureuse de la part de M. Viau, et que maintenant, après coup, l'on essaie d'expliquer une décision très suspecte.

L'usage du français à l'Assemblée législative

Dès la première semaine des délibérations à l'Assemblée législative manitobaine, cette année, les droits particuliers du groupe de langue française ont été mis en vedette d'une façon discrète mais ferme.

M. Duff Roblin, chef de l'opposition, a tenu à prononcer trois ou quatre phrases en français, et à souligner les origines biculturelles et bilingues de la province.

Le gouvernement, pour sa part, a témoigné sa sympathie à l'égard du français en choisissant M. Roger Teillet, député de St-Boniface, pour seconder la motion en réponse au discours du Trône.

Au cours de son allocution, M. Teillet profita de l'occasion pour attirer l'attention de son auditoire sur la place spéciale qu'occupe la ville-cathédrale dans la vie de la province, surtout dans le domaine de l'hospitalisation, grâce à la construction de nouveaux édifices à l'hôpital St-Boniface.

Au lieu de débuter en français comme cela se fait d'habitude lors du premier discours de la session par un député de langue française, M. Teillet a intercalé un paragraphe en français dans le corps de son exposé et en a profité pour faire l'éloge du bastion de cette langue parmi nous, St-Boniface. C'est une manière de procéder un peu moins fulgurante qu'une déclaration préliminaire de droit de cité, mais elle a l'avantage de démontrer l'usage de cette langue comme un fait normal et accepté.

C'est un moyen efficace de rappeler que l'emploi du français est encore de mise à la législature manitobaine et de souligner la position privilégiée que l'histoire garantit aux Canadiens français dans la création de l'Ouest canadien.



Une imposante statue de Notre-Dame de l'Assomption, importée de France, vient d'être élevée dans la cour du collège Assumption de Windsor, Ontario. La statue, une adaptation de la peinture originale de la Madone de Murillo, pèse 10 tonnes et fut donnée à l'institution par M. Frederick D. Pearson, citoyen non-catholique, à la mémoire de son épouse, catholique fervente décédée en 1951. (NCWC)

Billet du samedi

Querelles littéraires d'autrefois, au Canada français

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Espérons pour lui, sinon pour nous, que M. Séraphin Marion achève son monumental ouvrage sur les lettres canadiennes d'autrefois. Il publie son huitième tome et il ne dépasse guère, dans le temps, la période 1890-1900. Il s'agit de savoir jusqu'où, ou jusques à quand, va se prolonger l'**autrefois** qu'il entend servir. Pour l'instant, on reste estomaqué des masses de livres oubliés, revues et journaux poussiéreux, papiers épars et jaunis, qu'il dut chercher, découvrir, lire, annoter, pour édifier pierre à pierre l'édifice dont il fut à la fois le terrassier, l'architecte et le décorateur.

Si M. Marion n'avait choisi d'être dans la vie un archiviste doublé d'un écrivain, il eût été un excellent Bénédictin, de ceux qu'on appelle rats de bibliothèques et qui s'éjouissent du terme, plutôt qu'ils ne s'en offensent. Car c'est travail de Bénédictin que le sien, tel que mené jusqu'ici, et l'on ne trouve à lui comparer, dans le monde de nos lettres, que celui de Robert Rumilly en histoire anecdotique et politique. A cette différence près qu'il y a peut-être plus de synthèse dans celui de Marion, plus de volume chez Rumilly, son ouvrage sur la province de Québec atteignant à vingt-cinq tranches de 250 à 300 pages. Cela pour présenter les **Littérateurs et moralistes** de Marion (1), où l'on trouve ensemble plaisir et matière à se meubler l'esprit.

* * *

Car l'auteur sait tout de ce que le commun des mortels ignore, et le lui donne et abandonne. Ce qui fait que, l'ayant lu, on acquiert presque autant que lui, au prix d'un effort beaucoup moindre que le sien. Mais telle est d'ordinaire la bonne fortune du lecteur, qui n'en mesure pas l'ampleur.

On a beau dire que la littérature n'existe pas au Canada français, ou qu'elle vagit dans ses langes, il y a longtemps que le souci des lettres préoccupe les habitants de cette Nouvelle-France que le hasard des guerres transforma en possession anglaise, après qu'elle eût encouru le sarcasme de Voltaire et le dédain du duc de Choiseul. Ce en quoi ils se révèlent Français, comme il se doit, attirés comme leurs ancêtres par les beautés de la langue écrite, et non moins qu'eux chicaneux, à cause d'elles. Car, depuis l'arrivée triomphale de la **Capricieuse** à Québec, cent ans après la bataille des plaines d'Abraham, on ne compte plus les querelles littéraires qui passionnèrent nos gens, à une époque ou à une autre, et davantage autrefois qu'aujourd'hui. Le dernier livre de Marion en apporte maintes preuves, qui témoignent chez nous du meilleur.

C'est ainsi que Molière s'attira les foudres de Mgr de St-Valier en 1694; que Lamartine souleva une grave controverse au Canada français vers le milieu du dix-neuvième siècle; qu'Alexandre Dumas, pour ne nommer que lui, fut l'objet d'amers débats dans la presse de notre pays, et jusque devant les tribunaux, en 1891-1892.

* * *

Il y a aussi Bourget, le Paul Bourget des romans d'alcove et de la **Physiologie de l'Amour moderne**, livre que l'on prenait en certains milieux pour un ouvrage de fiction. Bourget lui aussi engendra sa chicane, à l'occasion d'une visite à Montréal en 1893.

Il avait trente-neuf ans et n'était qu'à la phase première de l'évolution qui le devait muer en homme de droite et catholique revenu de loin. Il arrivait d'un voyage aux Etats-Unis, qui se traduisit par son étude **Outre-Mer.** Dans lequel, doit-on rappeler, il ne se trouve pas trois lignes sur le Canada. Ce qui s'explique, quand on connait les dessous.

A Montréal, des polémiques s'élevèrent à son sujet, auxquelles Jules Tardivel prit part à Québec. Dans cette dernière ville, on signale à peine sa venue. C'est pire à Ottawa, où les citoyens de langue française refusent de se porter à sa rencontre et d'échanger avec lui quelques poignées de mains.

Sauf à Montréal, Bourget fut mal reçu chez nous et il rentra en France assez dépité, se gardant de commentaires dans la presse parisienne. Il y avait de quoi. En 1895, en marge d'un incident littéraire, il adressa à la **Patrie** de Montréal une lettre où il évoquait son voyage et certains articles qu'il qualifiait d'immondes. "J'y avais vu, écrit-il, une preuve nouvelle de la désunion et du manque de sincérité dont notre pays a tant souffert, et j'ai eu peur qu'un peu de cette impression ne passât dans ce que j'écrivais". C'est pourquoi il traita des Etats-Unis, non du Canada. On fait des trouvailles chez Marion.

L'ILLETTRE

(1) Editions de l'Université d'Ottawa et Editions L'Eclair, Hull.

Un missionnaire sur quatre est français

Le rôle éminent de la France dans l'oeuvre apostolique du christianisme demeure tout à fait remarquable. En effet, sur 13,000 missionnaires qui portent dans le monde l'Evangile du Christ, 3,382 sont français.

Le quart de l'armée simple et sublime de la Charité.

Rôle historique d'ailleurs.

On sait que c'est une Française, Pauline Jaricot, qui fonda en 1822 cette oeuvre même de la Propagation de la Foi. Durant un siècle, la France a fourni à elle seule les deux tiers du budget de cette organisation, soit deux fois plus que tous les autres pays du monde réunis.

Ce sont ces 500 millions de francs-or qui ont permis, notamment, la rapide constitution de l'Eglise des Etats-Unis.

Aujourd'hui encore, malgré deux guerres qui l'ont tant saignée, tant ruinée, la France demeure la première des nations missionnaires.

Les catholiques en Indonésie

L'Indonésie compte 81 millions d'habitants. Au mois d'août 1954, les catholiques étaient 1,088,000, dont 128,070 à Java, 76,648 à Sumatra, 67,662 à Bornéo, 48,020 à Célèbes, 45,577 en Nouvelle-Guinée hollandaise, 513,000 dans les îles de la Petite Sonde, 35,338 dans les Moluques et 170,176 à Timor.

La Chronique ... internationale

par André LAFLECHE

Alors que la tension s'accroit entre les Etats-Unis et la Chine communiste, la Russie se donne de nouveaux maitres.

La grande nouvelle de la semaine dernière a été sans contredit la démission de M. Malenkov comme premier ministre de la Russie soviétique et son remplacement immédiat par le maréchal Bulganin, que l'on considère surtout comme un administrateur militaire. Chose surprenante, M. Malenkov n'a pas été liquidé comme Béria, l'ancien chef de la police. Malenkov demeure membre du Soviet suprême et fait partie de ce qu'on appelle ici le conseil des ministres.

L'ancien premier ministre a donné comme raison de sa démission la faillite de sa politique agricole, ce qui laisserait entendre que c'est là le point faible de l'économie soviétique: le peuple russe ne doit pas manger à sa faim depuis quelques mois et les prix des denrées alimentaires doivent avoir atteint un niveau élevé! Quoi qu'il en soit, la nouvelle du remplacement de Malenkov par le maréchal Bulganin a surpris les capitales occidentales qui se demandent encore la signification profonde et les conséquences possibles de ce changement tout à fait inattendu. Ce qui aggrave le cas, c'est que la Russie se donne de nouveaux maitres au moment où la tension est très forte entre les Etats-Unis et la Chine communiste.

Bulganin, un fantoche?

On prétend que le maréchal Bulganin n'est qu'un fantoche, bien qu'il puisse remplir un rôle précieux comme agent de liaison entre les chefs de l'armée russe, qu'il connait bien, et le Soviet suprême. Le véritable maitre de la Russie serait Nikita Khrouchtchev, secrétaire du tout puissant parti communiste, poste qu'a détenu Staline jusqu'à sa mort. C'est le secrétaire du parti communiste qui fait et défait les hommes, qui ordonne leur liquidation et leur remplacement par des personnages plus souples et plus dynamiques. Bulganin serait également l'un des plus brillants économistes de la Russie. Il travaillera à rétablir l'équilibre entre l'industrie lourde, principalement destinée à la fabrication des armements, et l'industrie civile. Dans les guerres modernes, qui sont des guerres totales, la production pour des fins civiles est aussi importante que la fabrication accrue des armes. Car le civil remplit une fonction essentielle au moral et à la victoire des troupes. C'est là un principe reconnu depuis la première guerre mondiale de 1914-1918.

Le rôle de Molotov

On ne saurait sousestimer le rôle de tout premier plan que M. Molotov, ministre des Affaires étrangères, a joué dans les changements opérés dans la direction du gouvernement. D'après la "United Press", le maréchal Bulganin est un partisan du groupe dirigé par Molotov: il est considéré comme le deuxième membre en importance du groupe dirigé par Molotov. Ainsi, il y aurait un groupe dirigé par Molotov. La dépêche de la "United Press" que nous venons de citer ajoutait: "La nomination de Bulganin est considérée comme une victoire personnelle de Molotov et des stalinistes de la vieille école, dans la lutte pour le pouvoir qui fait rage au Kremlin depuis la mort de Staline.".

A ce moment-là, trois personnages dominaient la scène politique en Russie: Molotov, Malenkov et Béria. Malenkov et Béria ont paru dominer la situation. Malenkov a été élu premier ministre et Béria s'est maintenu à la direction de la police. On se demandait alors qui des trois remporterait la victoire finale. Béria a été rapidement liquidé, sans grand dommage, semble-t-il, pour la solidité du régime. Voici que Malenkov lui-même démissionne comme premier ministre et accepte un poste de second plan. En fait, Malenkov aura deux fonctions: celle d'adjoint du premier ministre et celle de directeur des pouvoirs électriques.

Une erreur de "Time"

Avant de continuer l'analyse de la nouvelle situation en Russie, un mot d'une erreur importante de la revue américaine **Time.** Cette revue hebdomadaire à grand tirage a des correspondants dans tous les pays du monde. Dans son édition du 7 février (date qui a précédé l'annonce des changements opérés au Soviet suprême), **Time** annonçait que la prochaine victime des maitres de la Russie pourrait bien être Khrouchtchev, à cause de la faillite du programme agricole. Or, il y a eu échec de ce programme, puisqu'on l'a admis publiquement. Mais celui qui en a payé le prix n'a pas été Khrouchtchev mais Malenkov lui-même. Au fond, Khrouchtchev était plus puissant que le premier ministre puisqu'il détenait le poste de secrétaire général du parti.

L'erreur de **Time** a été de croire que Malenkov était devenu intouchable. C'est bien plutôt le secrétaire du parti qui est plus fort que ses collègues. Il tient les leviers de commande. Il peut défaire, à volonté, les ministres, voire les premiers ministres. Staline avait bien compris la puissance du secrétariat du parti, puisqu'il l'a conservé jusqu'à la fin de sa vie. Malenkov a fait un mauvais calcul. Et ses amis aussi. Tout de même, Malenkov peut être satisfait de son sort, puisqu'on lui a conservé la vie.

Le général Zhoukov

Bien que le nouveau premier ministre, le maréchal Bulganin, soit un homme habile, capable de faire le lien entre l'armée et les divers services civils, le Soviet suprême a jugé bon tout de même de désigner un grand soldat de carrière au ministère de la Défense. Il s'agit du maréchal Georges K. Zhoukov, le conquérant de Berlin. Il travailla avec le feld-maréchal Montgomery et le général Eisenhower lui-même, alors commandant en chef des forces alliées en Allemagne.

Le maréchal Zhoukov, qu'on a tenu sous boisseau après la guerre parce que Staline voulait faire oublier la grande popularité des chefs militaires de la résistance russe, est un soldat d'une valeur incontestable. Il mettra l'accent sur le service militaire, sur l'entrainement de l'armée, sur l'accumulation des armes et des stocks militaires.

Avec Bulganin, Khrouchtchev, Molotov et Zhoukov, la Russie s'est donné un régime fort. Dès l'élection des nouveaux chefs, le Soviet suprême a lancé un avertissement grave à l'Europe, à savoir qu'elle serait le théâtre de la prochaine guerre si l'on donnait suite au projet de réarmer l'Allemagne. Il se peut aussi que la Russie veuille se donner un peu de temps pour mettre au point son vaste appareil militaire et qu'elle insiste auprès de la Chine communiste pour qu'elle ne se précipite pas dans un conflit d'importance majeure. C'est la seule lueur d'espérance que laissent filtrer les changements survenus en Russie la semaine dernière.

Un Jésuite à l'O.N.U.

Par sa double qualité d'expert en matières économiques et de missionnaire en Chine, le P. De Breuvery, S.J., était un spécialiste du dollar chinois. Chassé de Chine, il exerce maintenant ses compétences à l'O.N.U. où il travaille comme "Senior economist" au département des affaires économiques. On peut le rencontrer chaque matin, à partir de 9 h. 30, au 26e étage de l'édifice de l'O.N.U.

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

La question d'un projet de loi concernant la Colombie Britannique a été étudiée longuement aux Communes.

OTTAWA — Les Communes ont consacré plus de deux jours de débats à l'étude d'un projet concernant le contrôle de travaux susceptibles de modifier le débit de cours d'eau internationaux et d'influencer l'usage de cours d'eau en dehors du Canada.

Il s'agit d'un projet de loi qui concerne surtout la Colombie Britannique où le gouvernement créditiste est en marché de vendre le potentiel hydro-électrique du Columbia à la Kaiser Corporation pour fins surtout d'exportation d'énergie. Le débat a pris une tournure qui montre bien l'intérêt commun des créditistes fédéraux et de ceux de la Colombie.

Cette société exporterait aux Etats-Unis la majorité de l'énergie hydro-électrique que l'on obtiendrait avec l'érection d'un barrage à proximité de Castlegar, sur le Columbia.

Domaine provincial

Il ne fait aucun doute que les ressources naturelles relèvent des provinces. Tous les députés reconnaissent que la constitution canadienne attribue aux provinces le droit de gérer comme elles l'entendent leurs ressources naturelles. Seulement, dans le cas du harnachement du Columbia et des intentions de la compagnie qui en assumera les frais, la question des cours d'eau internationaux se pose d'une façon un peu extraordinaire. C'est pourquoi il importe que le fédéral intervienne en vue de l'intérêt de tous les Canadiens, y compris ceux de la Colombie.

L'opposition créditiste

Les créditistes ont été les seuls à s'opposer en bloc au projet fédéral qui, en somme, aura pour effet d'obliger le gouvernement de la Colombie à renoncer à son intention de vendre son potentiel électrique à la compagnie Kaiser.

Les députés créditistes font une lutte acharnée au projet fédéral, car ils estiment qu'il est de leur devoir de défendre aux Communes le gouvernement créditiste de M. Bennett.

A vrai dire, on n'a jamais entendu les créditistes parler avec autant de vigueur de l'autonomie provinciale. Les créditistes prétendent que le gouvernement canadien dans ce cas intervient dans un domaine qui n'est pas de son ressort. Pour eux, la question n'est pas de savoir si l'autorité centrale a le droit de légiférer en vue de la construction, de la mise en service et de l'entretien d'usines destinées au développement de l'industrie hydro-électrique sur les cours d'eau internationaux. Ils semblent s'intéresser d'abord aux revenus immédiats du gouvernement créditiste.

Les créditistes sont au pouvoir en Colombie et il importe de se porter à la défense de tout ce que fait ce gouvernement, même si c'est dans l'intérêt de tous les Canadiens que le fédéral prenne les mesures nécessaires pour conserver au pays l'énergie électrique dont cette province aura besoin dans un avenir pas très éloigné.

Au nom de l'autonomie provinciale, les députés créditistes aux Communes s'opposent vigoureusement au projet. Ils reprochent aux ministériels de présenter cette mesure simplement pour embêter le gouvernement créditiste de M. Bennett.

M. Lesage

Le ministre Jean Lesage, de qui relève l'administration des ressources nationales, a prononcé sur la question un discours susceptible d'éclairer les plus aveugles, ceux qui refusent de comprendre la nécessité d'une pareille mesure.

Notons en passant que le projet de loi ne confère pas de juridiction à l'égard de l'aménagement d'un cours d'eau international quelconque. Le bill vise seulement les travaux qui modifient le débit d'un cours d'eau et influent sur l'usage de ce cours d'eau en dehors du Canada.

M. Lesage a cité l'article de l'Acte confédératif pour bien démontrer qu'on ne peut entretenir de doute possible sur la validité du projet de loi au point de vue constitutionnel. Il semble bien en effet que le bill applique des dispositions précises de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord à la catégorie de travaux qui, par définition, doivent produire un effet d'importance nationale.

L'intérêt général

Mais les créditistes fédéraux songent surtout à l'effet politique du projet de loi. Et ils se lèvent à tour de rôle pour répéter que le fédéral empiète par cette mesure sur les droits provinciaux. Ils ajoutent que la mesure est surtout dirigée contre le gouvernement créditiste de la Colombie.

Les faits sont là pour démontrer que le gouvernement de Victoria songe davantage aux revenus immédiats que peut lui rapporter un contrat avec une filiale d'une société américaine qu'aux besoins réels d'énergie que cette partie du pays aura avant longtemps.

Le contrat intervenu entre le gouvernement de la Colombie et la Kaiser Aluminum and Chemical Corporation est d'ailleurs rédigé dans des termes qui ne laissent aucune garantie à la province quant à la quantité d'énergie électrique qu'elle pourra obtenir. Evidemment, ce n'est pas au fédéral de juger si une province fait ou non un mauvais marché, bien qu'il est de son devoir de le faire quand l'intérêt général du Canada est en jeu. C'est une question de primauté du bien commun sur les intérêts financiers immédiats d'un groupe.

M. Eudore Chevrier à la Société Historique

Lundi de cette semaine, M. Eudore Chevrier, figure bien connue de notre province, a présenté une intéressante causerie aux membres de la Société Historique de St-Boniface, dans la salle Ste-Cécile, au sous-sol de la basilique. M. Chevrier a parlé devant une salle remplie de spectateurs qui ont suivi, avec un intérêt soutenu, le texte du conférencier.

Souvenirs

M. Chevrier a d'abord parlé de son père, le sénateur Chevrier, venu d'Ottawa (où il avait été marchand) en 1872. Noé Chevrier ouvrit un magasin qui devait devenir fameux, le "Magasin Bleu", que tant de pionniers ont connu. Son nom lui venait du fait que son propriétaire l'avait peinturé en bleu. Il était situé à l'angle des rues Main et McDermot. La population de Winnipeg était alors de 300 âmes.

Le sort du traiteur "indépendant" ou des "hommes libres", comme on les appelait, n'était pas chose facile. Le "Magasin Bleu" devint vite le rendez-vous des "vieux" du pays, surtout après que Noé Chevrier eut organisé son commerce de fourrures avec le concours des trappeurs et chasseurs du pays. De toute façon, Eudore Chevrier, encore enfant, vit passer au magasin de son père des figures connues comme celles d'Ambroise Lépine, des deux frères de Louis Riel, du fils de Louis Riel, de Louis Légaré, de Willow-Bunch, d'Alexandre Vermette (Mush-kwa), grand chasseur de bisons, d'André Nault, mêlé aux événements de 1869-70. M. Chevrier, plus tard, devait rencontrer d'autres personnages, comme les Pères Lecoq et Bonnald, tous deux vieux missionnaires, Pierre d'Eschambault, le shérif Inkster et Pierre Delorme.

M. Eudore Chevrier parla ensuite de son frère, Horace, qui succéda à son père. Horace devint député à la Chambre manitobaine où on l'entendit un jour s'exprimer en anglais, en français et en cri. Il fut longtemps chef de l'opposition en chambre.

Expériences personnelles

Le conférencier relata ensuite quelques-unes de ses propres expériences comme chasseur et acheteur de fourrures. M. Chevrier fut le premier "rancher" de rats musqués au Manitoba. Il avait concession sur une étendue de 22.000 acres, sur le lac Winnipeg et le lac La Loutre. Grâce à son expérience, il agit comme conseiller auprès du gouvernement manitobain lorsqu'il fut décidé d'établir l'immense "réserve" de rats musqués à Summerberry (un ensemble de 750,000 acres).

M. Eudore Chevrier a agrémenté sa causerie d'une foule d'anecdotes sur les "anciens" du pays. Il a terminé en rendant hommage au courage, à l'endurance, aux grandes qualités des pionniers et répondit aux questions posées par les assistants. On remarquait dans l'assistance plusieurs descendants des vieilles familles fondatrices du pays.

M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société, présidait et présenta M. Chevrier qu'il remercia ensuite au nom des auditeurs et de la Société Historique de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

D'autres louanges au frère conférencier. Décidément vous vous surpassez, et Après-Tout croit qu'on vous doit un fier merci pour les belles assistances à nos dernières assemblées. La causerie des plus intéressante de S. Exc. Mgr M. Baudoux sur son récent voyage à Rome a attiré nombre de présences nouvelles et notre dernière assemblée a certes été l'une des plus nombreuse qu'on ait vue depuis un bon moment. Espérons que ces visages nouveaux nous deviendront familiers d'ici quelques assemblées, maintenant que le premier pas a été fait... Merci, Excellence, pour la causerie, et pour avoir "dégelé" quelques frères.

Comme dirait monsieur de la Palisse: Quand ça marche, ça marche! Nos assemblées régulières sont plus nombreuses et le Grand Chevalier soulignait dans sa dernière lettre que tous les membres de l'exécutif ont assisté à la dernière assemblée de ce comité. Les activités sont nombreuses ce temps-ci; il y a de quoi intéresser tout le monde. Continuons le beau travail!

Le frère Bruns a été présenté comme un invité par le Grand Chevalier. Le frère était en grande forme et il a même lancé un défi à tout le conseil... Il avait pris ses précautions; il avait amené avec lui deux garde-corps, les frères Laurent Desjardins et Joseph Chaput.

Avec le voyage à St-Pierre, les membres de notre conseil semblent avoir pris le goût de voyager. Dimanche dernier, une trentaine de Chevaliers de St-Boniface, de même que des représentants des conseils de Transcona, Winnipeg et autres, se rendaient à l'initiation de Grafton, Dakota-Nord.

Initiation, voyage des plus intéressants, et de plus on a découvert des talents (?). N'est-ce pas, frère Goebel? Est-ce que vous ne seriez pas intéressé à vous inscrire au programme qui aura lieu au Plaza, dans quelque temps? On cherche justement des talents pour ce soir-là, et on dit qu'en plus de chanter vous êtes compositeur? Il est sûr que lors de nos prochaines réunions, à St-Vital par exemple, si les frères St-Hilaire et Gauthier vous demandent de faire entendre les couplets que vous avez composés à leur intention, vous ne pourrez leur refuser.

Centre Récréatif

Certaines gens auraient l'impression que les soirées du dimanche soir sont organisées par les Gais Manitobains. Après-Tout n'a rien contre les Gais Manitobains, mais "rendons à César ce qui est à César". Ces soirées sont organisées par les membres du comité du Centre, qui font tout en leur pouvoir pour les rendre intéressantes. Cela leur demande beaucoup de travail, souvent beaucoup trop de travail pour le nombre de personnes qui se donnent la peine d'y assister. On devra peut-être discontinuer ces soirées, si l'assistance n'est pas meilleure.

On a organisé une dernière soirée avant le Carême: une "Hard Time Dance" pour le dimanche 20 février. Qu'on se donne le mot pour y être nombreux, et pas seulement les jeunes, mais les Chevaliers de Colomb également. Tout le monde est admis sur présentation de sa carte de membre, et n'oubliez pas, frères Chevaliers (à voir le nombre de Chevaliers qui se rendent à ces soirées, on pourrait croire qu'ils ne savent pas que le centre est une de leurs oeuvres), oui, le Centre, c'est un de nos "bébés", et c'est à nous d'y voir.

St-Vital

Imaginez que certains frères auraient peur de voir les gens trop nombreux pour la salle de l'hôtel St-Vital. Si cela pouvait se produire... En tout cas, si vous voulez voir s'il y aura trop de monde, vous n'avez qu'à vous rendre à l'hôtel St-Vital, ce soir-même, samedi. Après-Tout y sera probablement, et s'il n'y est pas, ses espions y seront.

APRES-TOUT

Soirée du Mardi Gras de l'Union Nationale Franç.

La soirée recréative organisée l'année dernière par l'Union Nationale Française, à l'occasion du Mardi Gras, obtint un beau succès. Toute l'assistance s'en donna à coeur joie, passa une agréable veillée et en partant chacun exprimait le voeu que semblable soirée se renouvelle.

C'est pour répondre à ce désir unanime que la Société en a organisé une autre cette année. Elle aura lieu le mardi 22 février, à 8 h. 30, dans la grande salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher. Tout le monde y est cordialement invité et est prié d'y venir avec le plus de parents, amis ou connaissances possible.

Il y aura des prix très alléchants pour les plus beaux costumes ou déguisements, lesquels cependant sont facultatifs. L'orchestre de M. M. Pothier, dont on a beaucoup goûté le genre de musique à nos dernières soirées récréatives, y sera au complet.

Donc, à la grande salle des Canadiens de Naissance, le mardi 22 février, pour un très agréable divertissement. L'ambiance y sera des plus sympathique.

(Communiqué.)

LISBONNE — La J.O.C. du Portugal tiendra un congrès national à Lisbonne dans la 2ème semaine après Pâques.

Le congrès se terminera par un ralliement de 20,000 jeunes travailleurs à Fatima.



Benoit Guyot — Georges-Edouard LaFlèche

Le festival national d'art dramatique dont le concours régional aura lieu du 2 au 5 mars au théâtre Playhouse à Winnipeg promet d'être exceptionnellement intéressant cette année, tant par le nombre de candidats que par la qualité des pièces qui seront présentées. Parmi ces pièces, nous verrons "Le médecin malgré lui", présentation du Cercle Molière, qui réunit une dizaine d'acteurs, dont Georges-Edouard LaFlèche (Géronte) et Benoit Guyot (Robert et Thibault). Moins connus en général que leurs aînés, les acteurs qui joueront dans "Le médecin malgré lui" apportent le même soin dans la composition des personnages et leur talent est très prometteur.

Les billets du "Médecin malgré lui" sont en vente actuellement au bureau de l'Enseignement Postscolaire, à 138, avenue Provencher. Au téléphone: 20-2761. Ne manquez pas d'assister à la représentation du "Médecin malgré lui", le vendredi 4 mars prochain.

Quelques réflexions au sujet du "Médecin malgré lui"

La grande majorité du public adopte facilement vis-à-vis des grands auteurs, notamment de ceux qui ont particulièrement brillé à l'époque de Louis XIV, une attitude assez contestable: il conçoit mal qu'un écrivain spécialisé dans la haute comédie se plaise à composer des pièces de calibres entièrement différents et traite avec une suave désinvolture, voire même avec une sorte de dédain, les oeuvres des auteurs que, par ailleurs, il révère quand elles ne lui semblent pas du même ordre que celles qui ont acquis une renommée mondiale. Il lui paraît anormal qu'un auteur de qualité puisse s'intéresser à la fois à des sujets qualifiés d'élevés et à d'autres considérés généralement comme étant d'une importance moindre.

N'essayez pas, par exemple, de faire admettre aux admirateurs fervents de Racine que, dans leur genre, les "Plaideurs" sont d'une veine égale à "Bérénice" ou "Andromaque"; ne cherchez pas davantage à convaincre ceux qui ne jurent que par "Le Cid" que "la Galerie du Palais" du même Corneille mérite également la considération.

M. le comte Serge de Fleury

Depuis trois siècles

Trois siècles ou presque se sont écoulés depuis que Molière était emporté par un mal subit, sur la scène, alors qu'il jouait "Le Malade imaginaire" et alors que tant de critiques ont examiné Molière, on peut dire sous toutes les coutures, il se rencontre encore bien des gens pour considérer que les seules expressions véritables de sa pensée, les seules vraiment qui lui appartiennent, sont les comédies qui sont désormais classées au rang des chefs-d'oeuvre, c'est-à-dire "Le Misanthrope", "Les Femmes Savantes", "L'Ecole des Femmes", "Tartuffe", etc.

C'est limiter singulièrement le talent d'un écrivain, accepté comme souverain par tous les pays du monde et dont les oeuvres sans en excepter aucune ont bravé, sans en souffrir, les morsures du temps que de l'enfermer ainsi dans un cadre aussi restrictif. Cette interprétation, si surprenante qu'elle soit, provient simplement d'une erreur de base, d'un amour presque désordonné de classification qui existe à un puissant degré, notamment chez les Français; elle émane d'un besoin de faire entrer, au moins quand il s'agit du XVIIe siècle, tous les écrivains notables dans un cadre obligatoire de grandeur visible.

Loin de moi l'idée de prétendre disposer sur un plan identique des comédies qui ont conservé une jeunesse intarissable et qui attirent nos contemporains autant que les habitués de la cour de Versailles et des oeuvres d'un souffle moins vigoureux, d'une touche plus légère et qui, moins ambitieuses, ne prétendent qu'à nous récréer.

Molière et Shakespeare

Molière tout comme Shakespeare — car tous deux ont eu la préoccupation de servir et de divertir des publics composés d'éléments extrêmement variés — ont traité à la fois, ce qui prouve l'immense registre de leur talent, des sujets de différente tonalité, les uns d'une inspiration supérieure, d'une portée considérable, d'une sonorité très haute, d'une valeur incomparable, les autres d'une portée d'apparence plus modeste, parce qu'ils y font figurer des personnages appartenant à des milieux assez humbles, voire même passablement populacier. Cette considération au fond ne doit pas nous impressionner ni nous gêner: Molière en effet, en homme de théâtre accompli, était convaincu que la peinture des moeurs campagnardes lui offrait la possibilité qu'il cherchait, d'accomplir sa mission de moraliste tout aussi bien que la présentation de femmes savantes qui offraient prise à la critique avec leurs engouements inconsidérés et factices.

Héros qui remplissent la tâche qui leur est confiée

Peu lui importait que la langue que parlaient ses héros ou ses héroïnes fût née du terroir et en ayant tout le parfum comme dans "Le Médecin malgré lui" — qui sera donnée le 4 mars durant la semaine du festival par le Cercle Molière — ou qu'elle s'inspire des propos tenus par les courtisans du Roi Soleil; ce qui l'intéressait c'est que ses héros remplissent de manière efficace la tâche qu'il leur confiait.

N'en concluez pas qu'il me viendrait à l'idée de comparer (les comparaisons sont trompeuses et amènent si rarement la lumière) "Le Médecin malgré lui" aux "Femmes Savantes" ou aux "Précieuses" vu que les atmosphères où évoluent les personnages sont bien trop différentes. Il n'en est pas moins vrai que cette pièce paysanne, d'un pittoresque et d'un mouvement remarquable, est extrêmement "théâtre", beaucoup plus même que quelques-unes de ses pièces les plus réputées. Elle permet en effet à Molière de faire tout comme dans le "Malade imaginaire" une belle conduite de Grenoble aux médecins qui lui paraissent outrepasser leurs droits. Et c'est cela qui importait à ses yeux.

Serge de FLEURY

"Le Tésor de Cantenac" à l'affiche les mercredi et jeudi 23 et 24 février

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, le film à l'affiche les mercredi et jeudi 23 et 24 février sera la comédie de Sacha Guitry, "Le Trésor de Cantenac", mettant en scène l'auteur dans le rôle principal, et un bel ensemble de comédiens de première classe.

Donc, au théâtre de St-Pierre, le mercredi soir 23 février, et au Paris, à St-Boniface, le 24 février.

Thé à la paroisse Holy Cross de Norwood

Le thé annuel paroissial sera servi en la salle de l'église dimanche prochain, le 20 février, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., et de 8 h. à 10 h. p.m. Mmes P. Wilson, J. Alleyn et G. Cariou recevront les invités. Mme T. Holtman agit comme convocatrice générale, aidée de Mme J. Juskoy et autres. Mme L. Lanthier remplira la fonction de première hôtesse; Mme E. McAvoy a la direction des serveuses; les tables ont été confiées à Mme J. Thierman, les décorations, à Mme T. Konings; Mme A. Hamel est en charge de la cuisine et Mme E. Rougeau, de la porte. Mmes R. De Grave et J. Farrell recevront les contributions.

Une expérience nouveau genre est faite par l'Unité Sanitaire

Afin de marquer la Semaine Nationale de la Santé, du 31 janvier au 5 février, l'Unité Sanitaire de St-Boniface — l'une des 13 établies spécifiquement pour prévenir les maladies et maintenir la population en santé au Manitoba — a obtenu du Collège Médical 16 rats blancs qu'elle a placés dans quatre écoles de la région.

Le but de cette initiative est de montrer les effets d'une bonne nutrition. En effet, l'on servira à deux rats un régime conforme aux "Canada Food Rules", soit une liste d'aliments approuvés par les diététiciens fédéraux, et aux deux autres rats, un régime surchargé d'hydrates de carbone qui manquent de vitamine B.

But de l'Unité

L'Unité espère, par ce moyen, susciter l'intérêt dans une alimentation saine, non seulement chez les enfants, mais chez les parents également.

Les rats, qui ont été placés dans les classes du VIe grade, furent reçus avec enthousiasme par les instituteurs. Ceux-ci réalisent que l'éducation au point de vue santé n'est pas seulement — pour nous servir de la négative — une acquisition de principes, mais la mise en pratique par l'enfant des connaissances qu'il a acquises.

Les expériences sur les rats se poursuivent aux écoles Provencher et Marion, à St-Boniface; à celles de King George V et Nordale, au Norwood.

Correction

St-Boniface, Man.

Monsieur le Rédacteur,

L'article intitulé: "Le culte de la Ste Vierge au diocèse de St-Boniface", paru dans votre numéro du 5 février dernier, renferme quelques inexactitudes historiques, concernant la chapelle de Notre-Dame du Laus de Powerview.

"Ce sanctuaire, dit l'article, fut construit en exécution d'une promesse faite par S. Exc. Mgr G. Cabana, lors de la grande inondation de la rivière Rouge, en 1950. C'est un acte de reconnaissance à Marie pour sa protection pendant cette épreuve."

Pour être plus exact, il faudrait plutôt dire que cette chapelle fut projetée en avril 1950 pour répondre aux besoins urgents des paroissiens de Powerview trop éloignés de leur église paroissiale située à Pine Falls.

Quant à ce qui concerne l'appellation de N.-D. du Laus: Mgr Henri Bernard, P.D., réfugié à Pine Falls au temps de l'inondation, saisit l'occasion qui s'offrait à lui de faire connaitre la Madone des Alpes françaises dans le diocèse manitobain. En conséquence, il promit d'aider à l'érection du sanctuaire projeté par l'envoi de $1,000.00, à la condition que le curé d'alors, M. l'abbé J. Jolicoeur, obtienne de S. Exc. Mgr Cabana que le futur sanctuaire de Powerview soit dédié à Notre-Dame du Laus. Plus tard, Mgr Bernard prêta une somme plus considérable pour la construction du nouvel édifice. Par son testament, la chapelle de Powerview fut dotée du généreux cadeau de ce prêt de $7,000.00.

Mentionnons en outre que les paroissiens de Powerview ont payé la somme de $10,000.00; beau geste qui mérite bien de passer à l'histoire.

La bénédiction de l'église de Notre-Dame du Laus eut lieu le 12 novembre et non pas le 10.

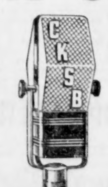
Pour plus de renseignements, il y aurait profit à consulter: l'"Histoire merveilleuse de Notre-Dame du Laus" qui fait connaitre les origines de cette dévotion en France et les quatre sanctuaires canadiens dédiés à la Vierge, sous ce titre, dont le dernier est celui de Powerview. Cet album attrayant est l'oeuvre posthume de Mgr H. Bernard.

UNE ABONNEE






M. Marcel Delaquis



Suggestions de l'Unité Sanitaire

pour vivre sainement



Chronique sur l'éducation en matière de santé, de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, en coopération avec ce journal

Bonjour, mesdames! La semaine dernière, nous vous disions que nous reviendrions sur le sujet des céréales et du pain dans cette chronique-ci. Nous vous disions que dans le raffinage de la farine blanche, le germe de blé, riche en vitamine B, et le fer étaient enlevés.

De plus, les céréales raffinées telles que la fécule, le "corn meal", le macaroni, le riz blanc, les flocons de maïs et les céréales soufflées ont été aussi assujetties à un procédé de mouture et de chaleur intense. Bien que la valeur calorifique ait été peu changée, la valeur nutritive est de beaucoup diminuée.

Céréales de grain entier

Nous pouvons donc nous procurer la vitamine B en servant une céréale de grain entier chaque matin. C'est ce que les "Canada Food Rules" recommandent. La plupart des céréales qui requièrent une cuisson possèdent la vitamine B en grande quantité.

Vous pouvez vous procurer des germes de blé dans toute pharmacie ou épicerie, et ceux-ci peuvent être:

(a) saupoudrés sur les créréales;

(b) mélangés avec une céréale chaude juste avant de la servir;

(c) pour des muffins ou des biscuits on peut en mélanger une partie avec trois de farine.

Le pain

Et maintenant qu'est-ce qui en est du pain? Les "Canada Food Rules" disent d'en manger au moins quatre tranches par jour pour avoir une bonne santé.

En février 1953, de nouveaux règlements relativement au pain blanc furent mis en vigueur. Ces règlements permettaient l'usage du pain blanc "enrichi" et spécifiaient qu'il fallait étiqueter clairement le pain de blé entier.

Tout pain qui est fait de blé entier doit contenir au moins 60% de farine de blé entier, et l'enveloppe doit spécifier ce con-l'enveloppe doit spécifier la proportion de ce contenu. L'étiquette d'un pain brun doit spécifier clairement et visiblement si l'on a fait emploi de mélasse ou de caramel comme matière colorante. Le genre d'étiquette permet au consommateur de connaître ce qu'il achète.

Le pain qui porte l'étiquette "enrichi" est fait de farine à laquelle ont été ajoutées quantités de vitamines B et de fer, et il possède quelque matière solide de lait écrémé.

Le pain de blé entier

Le pain de blé entier contient les vitamines naturelles qui se trouvaient dans le grain au tout début; dans le pain blanc enrichi ces vitamines ont été enlevées au cours de la mouture, mais remises par la suite sous forme synthétique. Le pain blanc enrichi est meilleur pour vous que le pain blanc ordinaire, mais encore il ne remplace pas les autres aliments mentionnés dans les "Canada Food Rules".

Prenons donc l'habitude de manger des céréales de grain entier et du pain le plus possible. Les céréales de grain entier, quoique plus nourrissantes, sont ordinairement moins chères que les céréales raffinées... Le prix ne détermine nullement la valeur nutritive.

Brochure

Aimeriez-vous avoir une brochure sur "les céréales de blé, d'avoine et d'orge, et leurs usages"? Quelques-unes des recettes qu'elle contient sont réellement économiques. Pour en obtenir un exemplaire, vous n'avez qu'à téléphoner à 20-1186, ou écrire à l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, rue Taché, St-Boniface, et l'on se fera un plaisir de vous en envoyer un.

Précieux-Sang

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse du Précieux-Sang se rallièrent pour organiser la partie de cartes du 8 février. Leurs efforts furent couronnés d'un grand succès. Ils réussirent à remplir une soixantaine de tables. Les prix étaient offerts par les Chevaliers. Grand merci.

Voici la liste des gagnants: prix d'entrée, Mme L. Vieville; prix des 5 mains, Mme B. Cyr, Mme J. Dupuis, M. F. Morier, M. G. Thomas, M. S. Muloin; cagnotte, M. Gérard Lalonde, Mme J. A. Norvell.

A la rafle, le sort favorisa les suivants: M. A. Robin, M. E. Lafrenière, Mme V. Fontaine, M. J. Dondo, M. A. Loiselle, Mme P. Quenelle, Mme C. Bertrand, Mme D. Ruel, Mlle A. Proteau, M. C. Bernier, M. C. Monney, M. A. Cwikliski, Mme J. Poitras, M. A. Ménard, M. S. Muloin, M. A. Dusablon, Mlle E. Courchaine, Mme H. Musso, Mme J.-R. Parent, Mme A. Demeule, Mme R. Bilodeau, M. A. Boutin, Mme L. Wegner, Mme J.-E. Cossette, Mme A. Poirier, Mme J.-E. George, M. A. Bourgeois, M. M. Boisclair, Mme T. Grafton, Mlle G. Senez, Mme R. Thompson, Mme S. Fiola, Mlle A.-M. Bacon, Mlle F. Desrochers et Mme C. Bernier.

Les gagnants à la rafle spéciale furent Mmes A. Arnal, A. Poirier et S. Fiola.

Elections de l'Association Libérale de St-Boniface

Lors de son assemblée annuelle tenue récemment, l'Association provinciale Libérale de St-Boniface se choisit M. T. Brown comme président, et M. T. Lagimodière, comme secrétaire. MM. Wilfred Langevin et R. W. C. Percy et Mmes A. J. Herriot et Henry Lane furent élus vice-présidents et M. Arthur Piercy, trésorier.

Les autres directeurs sont les suivants: MM. Azarie Bruce, Emile Van Raes et Georges Lamontagne (St-B o n i f a c e), Luc Soulodre, Charlotte Meunier, Alfred Monnin et Louis Deniset (St-Boniface est), H. Champion, G. Shearer, J. Keenan et J. Royal (Norwood), H. Mitchell, J. Labossière, R. Purdy et Léo Lavallée (St-Vital), L. Williamson, André Bérard et W. Norton (Fort Garry), Adèle Donge et Alfred Girouard (St-Norbert), et Mme J. A. Smith (Fort Whyte).

Tournoi annuel, à N.-D. de Lourdes, des équipes féminines de curling

N.-D. DE LOURDES — Notre tournoi de curling pour les dames eut lieu les 9 et 10 février derniers. Seize équipes, venant des villages suivants, y participèrent: Treherne, Rathwell, Altamont, Somerset, Cardinal, St-Claude et Notre-Dame de Lourdes.

Les gagnants furent:

1ère compétition: 1er prix, don de la crémerie de Lourdes, gagné par l'équipe de Mme Bob Holliston, de Treherne; 2ème, don de la compagnie T. Eaton, gagné par l'équipe de Mme Tickner, d'Altamont.

2ème compétition: 1er prix, don de la Pharmacie Savoie, de Lourdes, gagné par l'équipe de Mme Maurice Bradley, d'Altamont; 2ème, don du magasin Union Commerciale, gagné par l'équipe de Mme Isabelle Roch, de Lourdes; 3ème, don de la "Manitoba Power Commission", gagné par l'équipe de Mme Céline Boulic, de Lourdes; 4ème, don du magasin coopératif, gagné par l'équipe de Mme Marie Lafrenière, de Cardinal.

3ème compétition: 1er prix, don de la crémerie de St-Claude, gagné par l'équipe de Mme Jean Deshayes, de Lourdes; 2ème, don de la "Beaver Lumber", gagné par Mme Gerry Bourgoyne, de St-Claude; 3ème, don de la "Weicker Dress Shope", gagné par l'équipe de Mlle Suzanne Bazin, de Lourdes; 4ème, don du magasin Delaquis, gagné par l'équipe de Mlle Jeannette Lafrenière, de Somerset.

Les "Hard Luck Prizes" furent gagnés par l'équipe de Mlle Angèle Augert, de Lourdes, et de Mme Roy Caswell, de Rathwell.

Le comité des dames tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce deuxième bonspiel ouvert.

Prix Barclay décerné à un professeur de l'Université d'Ottawa

OTTAWA — Le Dr Sedor Bohatirchuk, chargé des cours d'anatomie radiologique à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, vient de mériter le Prix Barclay, le second attribué cette année par le "British Institute of Radiology" de Londres.

Fort Garry

Décès

Le 10 février, à l'hôpital de St-Boniface, est décédé, à l'âge de 69 ans, M. Alfred Béghin, originaire de Roubaix (France). Il était membre du Cercle Ouvrier.

Les funérailles eurent lieu dans l'église du Sacré-Coeur des Belges, à St-Boniface, et l'inhumation se fit au cimetière de la même église.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Esther De Bleu), deux fils, Arthur et Charles, une fille, Madeleine (Mme A. Frey), neuf petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Remerciements

Les familles Béghin et Frey désirent remercier, par la voix de **La Liberté et le Patriote**, tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs ou d'honoraires de messes ou assistance aux funérailles.



Retraites fermées

Du groupe de 37 institutrices qui ont suivi la première retraite organisée pour notre personnel enseignant, toutes étaient des anciennes. C'est une preuve additionnelle à l'appui pour confirmer le dire que rien ne vaut l'expérience personnelle pour se convaincre du bienfait de ces exercices spirituels. Si nos catholiques, au Manitoba, avaient l'ambition de former en eux cette chose spendide qu'est une personnalité, s'ils savaient que pour devenir quelqu'un il ne faut pas être quelconque, la réclusion de la retraite fermée ferait moins peur. Pris dans l'engrenage des exigences sociales ou des activités mondaines on ne sait pas mettre de l'ordre dans sa vie; on se laisse accaparer par les choses secondaires, insouciant des importantes; le matériel prime le spirituel et les besoins du corps passent avant ceux de l'âme.

C'est l'histoire de Marthe qui se répète. Tous se rappellent le reproche de Jésus: Marthe, Marthe, tu t'inquiètes de beaucoup de choses! Nous savons, à la Maison des retraites, que fourmillent des âmes qui, comme Marthe, laissent envahir leur existence par le foisonnement des soucis quotidiens souvent factices.

Marthe est la patronne des affairés... de ceux et celles qui n'ont jamais le temps de faire une retraite... de ceux et celles qui qualifient de perdus les instants consacrés au recueillement ou à la prière... de ceux et celles, pour qui l'accessoire masque l'essentiel, qui, absorbés par les préoccupations du moment, n'ont pas le loisir de vivre d'un coeur dilaté l'heure unique où le Maître est là et qui parfois critiquent ceux et celles qui en jouissent. N'est-ce pas trahir un coeur médiocre que de refuser constamment l'invitation de Jésus à jouer le rôle de Marie, de s'asseoir à ses pieds pour entendre sa parole, sous prétexte qu'on a chose plus pressante à accomplir? Les retraitants savent qu'ils choisissent la meilleure part, car c'est toujours l'unique nécessaire qu'ils font, quelles que soient les circonstances extérieures et la tâche à remplir.

Aurons-nous une quarantaine de Marie en fin de semaine à la retraite?

FEVRIER

18-21: Jeunes filles — Général. Prédicateur: le R. P. M. Dussault, O.M.I.

22-25: Hommes groupe IV: Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Aubigny. Prédicateur: le R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

25-28: Chevaliers de Colomb. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

MARS

1-4: Dames groupe IV: Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Aubigny, Ste-Elisabeth. Prédicateur: le R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

4-7: Institutrices. Prédicateur: le R. P. Sanschagrin, S.J.

8-11: Hommes groupe III: Fannystelle, Haywood, St-Claude, La Salle, Ste-Agathe, St-Adolphe. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

11-14: Dames et demoiselles ukrainiennes.

Sous l'insigne guide

La semaine guide — soit celle du 22 février de chaque année — est consacrée à faire connaître davantage le guidisme. Cette année, elle sera observée du 20 au 27 février.

Le mardi de cette semaine, 22 février, ce sera la journée de la pensée internationale guide, car en ce jour on commémore la fête de naissance de Lord Baden Powell, fondateur du guidisme.

Nous donnons ci-dessous le programme de la semaine guide à St-Boniface:

Dimanche 20 février: assistance, en costume, à la messe paroissiale de 9 h., suivie du déjeuner.

Mardi 22 février: port du costume toute la journée pour les Jeannettes, les Guides et les Guides-Aînées.

Jeudi 24 février: réunion conjointe des deux compagnies guides. Les parents des Guides sont invités à y assister.

Programmes radiophoniques

De plus, pendant la semaine, plusieurs programmes intéressants passeront sur les ondes de CKSB.

Le mardi 22 février, à 11 h. 20 a.m., au **Courrier de Radio-Parents**, le Dr Claude Mailhot et Mme Mailhot chercheront la solution à deux problèmes portant sur le Guidisme et le Jeannettisme.

Le même jour, mardi 22 février, à 1 h. 45 p.m., à l'émission **Lettre à une Canadienne**, Mlle Marcelle Barthe causera des Guides de la Fédération dans le monde, avec Pauline Laurin, commissaire internationale.

Le samedi 26 février, à 11 h. 45 a.m., au programme **Radio Sacré-Coeur**, le R. P. Oscar Bélanger, S.J., aumônier général-adjoint, s'entretiendra avec une Guide-Aînée, une Guide et une Jeannette, des épreuves de religion. Un choeur guide fera les frais du chant.

Il y aura aussi une causerie prononcée par Mme Boily, présidente du Comité Protecteur, et un interview de Mlles Solange Brodeur et Gilberte Proteau par M. Léo Brodeur.

Plus de précisions relativement aux jours et heures de ces émissions vous seront données sur les ondes de CKSB. Soyez aux écoutes!

Yvonne PELLETIER.

150 aumôniers cath. pour l'armée d'Allemagne

BONN — D'après les projets élaborés en Allemagne, la future armée allemande compterait 310 aumôniers, soit 150 catholiques et 160 protestants.

Les aumôniers seront désignés par les Eglises, en principe pour six ou huit ans.

L'Etat de Malabar, Inde, compte plus de deux millions de catholiques

BOMBAY — D'après les dernières statistiques, l'Etat de Malabar (Inde) compte sur une population totale de 14 millions d'âmes, 2,050,000 catholiques, soit plus de 15% de la population totale; dans certaines contrées du pays, ce pourcentage atteint 50%. Parmi les catholiques de Malabar, 90% sont pratiquants.

Dans cet Etat, on compte 1,865 prêtres, 1,525 églises, 1,320 écoles, 12 collèges universitaires, 50 hôpitaux et dispensaires et 123 orphelinats catholiques. Les religieuses, au nombre de 6,000 environ, occupent 390 maisons ou monastères. En 1952, on a enregistré 250 entrées au Grand Séminaire et 988 au Petit Séminaire.

Cité de Saint-Boniface

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir, le lundi 28 février 1955, pour la position de

COMMIS — Grade "A" — Demoiselle au département de l'Assistance Publique

Entrée en fonction: le 15 mars 1955.
Salaire: Min. $152.70 — Max. $187.30 — Augmentations réglementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Qualifications requises: connaissance de la dactylographie et de la tenue de livres; habileté à recevoir le public.
Les candidates devront soumettre âge, expérience et éducation.

Pour de plus amples détails et formules de demande, s'adresser au Surintendant de l'Assistance, M. Jean-W. LAVALLEE, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 15 février 1955.



M. Arthur Parent est décédé à Dunrea le lundi 31 janvier

DUNREA — Le lundi 31 janvier est décédé M. Arthur Parent, pionnier de la paroisse. Après une longue et cruelle maladie, endurée avec une grande résignation, ce bon vieillard de 87 ans vit venir la mort avec calme et sérénité. C'était un chrétien à la foi agissante, d'un commerce agréable; il fit toujours preuve d'une grande ténacité.

C'est à Beauport, P.Q., qu'il naquit en 1868 et à St-Zacharie, P.Q., qu'il épousa Mlle Marie Fortier. Quelques années plus tard, le jeune ménage vint se fixer sur une ferme, dans cette localité, où, à force de durs labeurs, il put acquérir une honnête aisance et élever une famille nombreuse. Depuis 34 ans, M. et Mme Parent demeuraient au village. Ils avaient célébré leurs noces d'or en 1941 et dix ans plus tard leurs noces de diamant.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 6 filles, les RR. Srs Alice et Luce-Marie, des religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, de St-Boniface et St-Jean-Baptiste, Anna (Mme Antoine Boulet), de cette localité, Rose (Mme Lucien Houde), de St-Lambert, Stella (Mme Fernand Beaudoin), du Cap-de-la-Madeleine, P.Q., et Mathilda (Mme Gérard Gaboury), de Swan Lake; 2 fils, Joseph, qui demeure présentement avec sa mère, et Herménégilde, de Pine Falls, et une cinquantaine de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Les funérailles de M. A. Parent eurent lieu le jeudi 3 février. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Bertrand, curé, assisté de M. l'abbé D.-J. Desjardins, curé de McCreary et de M. l'abbé Roland Lavoie, de Laurier, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

L'église était remplie de parents et d'amis sympathiques venus rendre un dernier hommage à ce vénérable pionnier. Nous remarquions, en plus dans l'assistance, les RR. Srs Alice et Luce-Marie, de St-Boniface et St-Jean-Baptiste, M. Herménégilde Parent, de Pine Falls, M. et Mme David Fortier, beau-frère et belle-soeur du défunt, accompagnés d'un fils et d'une fille, Paul et Thérèse, de St-Boniface, M. et Mme Gérard Gaboury et M. Albert Girardin, de Swan Lake.

Les porteurs furent MM. Arthur Paradis et Wilfrid Fortier, neveux du défunt, Albert et Aimé Boulet, Alfred Paradis et Joseph Bisson.

La maison funéraire Fraser, de Brandon, était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme A. Parent et les membres de la famille désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent, spécialement M. le curé et M. le Dr R. Roy pour son dévouement assidu auprès du cher disparu.

Art culinaire

Depuis quelques semaines, le mercredi soir, un groupe de dames et demoiselles suivent avec intérêt des leçons d'art culinaire, données au couvent par la Rév. Sr Catherine de Sienne, qui est une experte dans ce domaine.

Va-et-vient

MM. et Mmes Paul Toutant et Lionel Aquin, ces derniers accompagnés de leurs cinq petits enfants, de Carberry et Sydney, sont venus ensemble visiter parents et amis de Dunrea et Ninette; ils s'en retournaient le dimanche soir 6 février.

Le R. P. André Picard, C.S.C., qui a quitté le Canada le 9 février pour retourner au diocèse de Chittagong, au Pakistan-Est, où il assumera la responsabilité de tout le domaine de l'éducation. Durant son séjour de 8 mois au pays, il a consacré tout son temps à la cause du Laïcat missionnaire canadien; il a été mêlé à la naissance du mouvement Amitié Canada-Orient, qui a choisi le Pakistan-Est comme premier champ d'expérience pour les professionnels missionnaires qui partent sous sa responsabilité. (CCC)

La Broquerie

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme V. Gamache, malade à l'hôpital depuis déjà quelques semaines.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Jos. Lord, hospitalisée à St-Boniface pour blessures reçues dans un grave accident, se remet assez bien et pourra bientôt revenir chez elle.

Baptême

Le 3 février est née à l'hôpital de Steinbach Marie-Pierrette-Carmelle, fille de M. et Mme Alphonse Boily. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Arthur Boily, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le jeudi 10 février, tous les comités d'organisation pour notre bazar se réunirent à la salle de l'école du village afin d'élire deux candidates pour la vente des billets. Les élues furent Mlles Colombe Bédard et Lina Vielfaure.

Nouveau vote pris à St-Claude en faveur d'un petit hôpital

ST-CLAUDE — Pour l'information des gens de St-Claude, voici la situation relativement à l'établissement d'un hôpital pour St-Claude: depuis le vote qui avait été pris l'année dernière pour ajouter une unité supplémentaire dans le plan de Carman no 30 et où il nous manquait 82 votes, un comité a été organisé à St-Claude, remplaçant le comité du "Nursing Home".

Plusieurs réunions ont été tenues avec les directeurs de Carman, avec les autorités du département de santé, et il a été décidé de tenir une autre élection de la même façon que l'an dernier, c'est-à-dire pour ajouter un petit hôpital dans le plan de Carman, et que cet hôpital soit situé à St-Claude. Les autorités du département, ainsi que les directeurs du plan de Carman, espèrent qu'en s'y prenant d'une manière différente on pourra obtenir la majorité nécessaire, cette fois-ci. Les démarches ont été faites par le comité de St-Claude pour que ce vote soit pris sous peu.

Aussitôt que les conseils de chaque municipalité qui en font part auront passé les motions nécessaires, ce vote sera pris. L'on demandera encore aux gens de St-Claude et de Haywood de se rendre voter nombreux.

Retraites fermées

Il y aura une retraite fermée pour les hommes de St-Claude à la maison des Retraites fermées, du 8 au 11 mars, et pour les dames, du 15 au 18 mars. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur et les Dames de Ste-Anne sont chargés de trouver des participants pour ces deux retraites.

Affaires scolaires

Le mercredi 9 février, les commissaires du local 13 tenaient une réunion à l'école du village afin de discuter l'échelle de salaires demandée par l'Association des instituteurs et institutrices du Manitoba. Les commissions scolaires suivantes étaient représentées: St-Claude, Parthenay, Barron, St-Benoit, Emberley, St-Jean, Haywood et Dandurand. Il n'y avait pas de représentant des commissions de Kenneth et de Seaforth.

C'était la troisième reunion tenue par ces commissaires afin d'arriver à une entente au sujet des échelles de salaires. La commission scolaire de St-Claude a accepté une échelle, deux autres commissions doivent convoquer une réunion des contribuables selon les demandes à leur réunion annuelle; deux autres paraissent en faveur d'accepter une échelle. Trois commissions se sont prononcées définitivement contre et deux n'étaient pas représentées à la réunion.

Ça et là

Au début de janvier, MM. Léopold Martin et Julien Le Ruyet ont été victimes d'accidents qui ont résulté en une fracture au bras pour chacun.

M. et Mme Joachim Dondo, de Montréal, sont en visite à St-Claude depuis une semaine.

Mlle Eva Tremblay, de Québec, est en visite chez M. Napoléon Dion.

La construction du nouveau couvent et de la chapelle avance graduellement et sera complétée vers le printemps.

Le mardi 15 février, Mlles Augustine et Madeleine Rey et Rose Lambert prenaient l'habit religieux et devenaient novices des Filles de la Croix, à St-Boniface.

Le Conseil du village a tenu sa réunion annuelle récemment, et M. Louis Arbez a été élu sur l'exécutif en remplacement de M. Gérald Bourgoyne. M. Mathurin Bellec donna sa démission et fut remplacé par M. Joseph Magne pour le reste de son mandat.

Baptêmes

Le 16 janvier: Claude-Joseph-Albert, né le 9 janvier, fils de M. et Mme Albert LeGras. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pelletier, de St-Boniface.

Le 23 janvier: Denis-Robert, né le 14 janvier, fils de M. le Dr et Mme Fortunat Champagne. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Reginald Champagne, d'Elie.

Le 23 janvier: Denis-Joseph-Gérald, né le 12 janvier, fils de M. et Mme Eugène Durupt. Parrain et marraine, M. Auguste et Mlle Alice Debusschère, de Haywood.

Le 30 janvier: Denis-André-Joseph, né le 19 janvier, fils de M. et Mme André Lachapelle. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Poirier, de Redvers, Sask.

Le 10 février: Shirley-Rose-Marie, née le 3 février, fille de M. et Mme Félix Magne. Parrain et marraine, M. Roger et Mlle Evelyne Magne.

Réception et séance récréative des Croisés, à Notre-Dame de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — Le dimanche 6 février, à 2 h. 30, en l'église paroissiale, avait lieu la réception des Croisés au cours de laquelle dix filles et dix garçons s'enrôlèrent dans le mouvement. La cérémonie débuta par un sermon prononcé par M. l'abbé M. Dacquay, curé, qui, en quelques mots, fit envisager aux jeunes Croisés leurs responsabilités à l'avenir: le bon exemple qu'ils devront donner partout et toujours. Il appuya surtout sur la nécessité de la communion quotidienne, de la prière et de l'obéissance. Enfin, il termina en montrant le grand bien qu'accomplit la Croisade parmi ses membres et leur entourage.

Suivit la réception des Croisés à laquelle M. l'abbé L. Roy, vicaire et aumônier, officiait. Très graves et recueillis, les Croisés s'avancèrent vers la sainte table pour faire leur consécration et recevoir l'insigne de la Croisade. La bénédiction du S. Sacrement clôtura la cérémonie. Puis, les Croisés, bannière en tête, défilèrent en procession, pendant que le choeur entonnait le cantique "Bénis notre Croisade".

Les Croisés nous offrirent ensuite, à la salle paroissiale, un petit programme dédié spécialement aux parents. Comme premier numéro, tous les membres de la Croisade chantèrent "Notre Croisade". Ensuite, quelques garçons présentèrent une réunion d'équipe modèle et Denys Lamoureux, un des nouveaux Croisés, exécuta un morceau d'accordéon. Vint ensuite une saynète intitulée "Il n'y en a pas comme lui", où figuraient quelques garçons. Puis, les filles nous interprétèrent une pièce en deux actes qui fut suivie du chant "Bonheur en famille" par tous les membres de la Croisade.

Pour terminer, M. le Vicaire adressa la parole aux parents, leur expliquant le travail de la Croisade et les fruits qu'elle doit produire chez leurs enfants, dans l'école et dans leur famille. Il exhorta les parents à coopérer avec lui pour assurer le succès de ce grand mouvement d'Action catholique.

Partie de cartes

Le dimanche 30 janvier avait lieu une partie de cartes organisée par les districts scolaires Beausale, Lees, Montcalm et Jeanne d'Arc. En dépit du froid, l'assistance fut nombreuse.

Le prix d'entrée, donné par Mme Jos. Bosc, fut remporté par M. Clément Collet. M. le Vicaire fut l'heureux gagnant du prix de la tombola, deux jolies petites lampes données par le personnel enseignant des quatre écoles.

Le 1er prix de cartes pour hommes, donné par M. Rémi Bosc, fut gagné par M. Eugène Deleurme; le 2e prix, donné par M. Jean-Baptiste Comte, fut remporté par M. Alfred Gaultier. M. Auguste Durand gagna le prix de consolation. Le 1er prix des femmes, don de Mme Clément Collet, fut remporté par Mme Victor Muller; le 2e prix, don de Mme Albert Collet, fut gagné par Mme Jean Mabon. Mlle Agnès Heiget remporta le prix de consolation. Au bingo, plusieurs remportèrent de beaux prix.

Le programme fut intéressant et varié. M. F. Savoie chanta "Romance" et "Le petit Mousse". Sous la direction de M. René Deleurme, les élèves de l'école Beausale nous montrèrent leur agilité en gymnastique. Puis, Lloyd Hague et ses troubadours égayèrent l'assemblée par de la musique et des chants.

Une intéressante saynète, "On demande une ménagère", interprétée par Mme Ambroise Deleurme, M. René Deleurme, Mlles Jeanne et Lilliane Deleurme et M. Roger Collet, sut divertir l'assistance.

La soirée se termina par un goûter succulent.

Un sincère remerciement à toutes les personnes qui se sont dévouées pour rendre cette soirée agréable à tous et aussi à celles qui sont venues encourager les districts scolaires de Lees, Montcalm, Beausale et Jeanne d'Arc.

Correction

Nous regrettons qu'il y ait eu quelques erreurs dans la rédaction du rapport de la semaine dernière, relativement aux dons faits au premier bébé de l'année né à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes.

M. Albert Delaquis donna une paire de culottes en nylon pour bébé; M. Albert Augert, un livre de bébé; Mlle Denise Augert, une boite de serviettes.

Soirée du dimanche 13 février

Grâce à la belle température, une nombreuse assistance s'était rendue à la salle paroissiale de Lourdes, le dimanche 13 février, à une partie de cartes organisée par les familles du sud du village et celles du district de l'école St-Adélard.

Le prix d'entrée, don de Mme Jos. Kolly, alla à Mme Victor Pantel. Les prix de loterie, dons de M. Napoléon Lamoureux et des religieuses, furent gagnés par MM. Albert Fouasse et Albert Roch et Mlle Elisa Kolly.

Les gagnants aux cartes furent: 1er prix pour dames, don des religieuses de l'hôpital — Mme Victor Pantel; 2ème prix, don de Mme Joseph Bazin — Mlle Jeanne Delaquis; consolation, don de Mlle Yvonne Badiou — Mlle Annette Bazin; 1er prix pour hommes, don de Mme Victor Pantel — M. Lucien Durand; 2ème prix, don de Mlle Yvonne Badiou — M. Jerry Badiou.

Un programme récréatif intéressant suivit les parties de cartes. M. Guy Delaquis, maître de cérémonies, assura l'entrain et le succès de cette soirée. M. Savoie nous montra son habileté par quelques tours d'acrobatie et M. Henri Pantel exécuta une déclamation. Quelques morceaux de musique entrecoupaient le programme.

Un succulent goûter termina cette soirée qui fut un réel succès.

Un merci spécial aux organisateurs.

Baptêmes

Le 30 janvier: Rachel-Marie-Huguette, fille de Guy Vigier et de Janine Brick, née le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Eddie Buhr, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 février: Linda-Marie-Mona, fille de Frank De Kazel et de Rose Conrad, née le 5 février. Parrain et marraine, André Audries et Géralda De Kazel, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 février: Denis-Pierre-Joseph, fils de Raymond Bérard et de Raymonde Deleurme, né le 8 février. Parrain et marraine, M. Pierre Bérard et Mme Angèle Sibilleau, grand-père et tante de l'enfant.

TRIESTE — Deux prêtres yougoslaves, dont un vicaire général, ont été expulsés de la province la plus au sud de la Macédoine. Il s'agit de Mgr Aloysius Turk, vicaire général du diocèse de Skoplje, et de l'abbé Branko Sodija.

Saint-Joseph

Gouret

Nous regrettons qu'une erreur se soit glissée dans le journal de la semaine dernière, au sujet de la partie de gouret entre St-Jean-Baptiste et St-Joseph. Le pointage fut de 4 à 2 en faveur de St-Joseph.

Dimanche dernier, 13 février, à l'arène de Letellier, l'équipe de St-Joseph a vaincu celle de Holy Cross par un pointage de 8 à 3.

Baptême

Le 13 février: Thérèse-Marie-Eva, née le 7 février, fille de Léon Marion et de Rita Moquin. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Moquin.

Neuf baptêmes enregistrés à Powerview depuis 1955

POWERVIEW — Voici les baptêmes administrés à Powerview depuis la fin de 1954 et le début de 1955:

Le 31 décembre 1954: Craig Lawrence, né le 21 décembre, fils de Laurent Berthelette et de Florence Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence Cyr, de Gaspé.

Le 8 janvier 1955: Robert-Léo et Darlene Mary Mae, enfants jumeaux de Léo Breton et de Bernice Bayda. Parrains et marraines, M. et Mme Albert Breton, M. François Lafrance et Mme Louis Larocque.

Le 9 janvier: Irène-Alice-Marie, née le 29 décembre, fille de Norman Trudel et de Jeannette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Ste-Croix.

Le 9 janvier: David Wayne, fils de David Johnston et de Mildred Morisseau. Parrain et marraine, Alphonse Johnston et Madeleine Maciuk.

Le 30 janvier: Jacqueline-Mary, née le 21 novembre, fille de Marcel Bérard et d'Elizabeth Halaiko. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Neyedly.

Le 6 février: Thérésa Anna, née le 1er novembre, fille de Peter Petrovic et d'Emma Manul. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Gagliardi.

Le 8 février: Michael James, né le 21 janvier, fils de John Hutcheson et de Margaret McMullen. Parrain et marraine, Fred et Margaret Ford.

Le 13 février: Lucie-Stella-Marie, née le 4 février, fille de Régis Rheault et d'Odile-Délima Gervais. Parrain et marraine, Robert et Aline Rheault.

Ça et là

Le dimanche 30 janvier, M. Edouard Kemball fut élu syndic, remplaçant M. François Lafrance, dont le terme d'office finissait.

Le 12 janvier, les institutrices et instituteurs de l'école Léonard invitaient les parents à les visiter, afin de se connaître et de discuter les problèmes de chaque enfant en particulier. Une cinquantaine se sont rendus. L'on espère en rencontrer un plus grand nombre la prochaine fois.

Dans la cour de l'école, l'on a disposé une patinoire où les élèves et les autres jeunes peuvent venir s'amuser.

Le 19 janvier, les commissaires de l'école tenaient leur première assemblée de l'année. M. Lawrence Prentice fut nommé président, M. Ludger Jubinville est vice-président et Mme Armand Desilets fut réengagée comme secrétaire pour l'année 1955. L'on a fait un relevé du budget et l'on discuta de projets pour améliorer la situation du manque d'espace convenable pour accommoder notre nombre d'élèves, toujours grandissant.

Nos sympathies à M. H.-J. Parent, à l'occasion de la mort de son père.

Vinrent en visite chez M. le curé, dernièrement: MM. les abbés Pierre Raymond, Azarie Gauthier, Adélard Couture et Georges Svoboda; chez leurs enfants, frères et soeurs, M. et Mme Arthur Carrière, de St-Vital, M. et Mme Arthur Gagnon et leurs enfants, de l'Ontario.

Le dimanche 6 février avait lieu la réception de 3 dames dans la congrégation des Dames de Ste-Anne. Ceci porte à 37 le nombre de membres.

Nos malades

Nos voeux de prompt rétablissement à M. Parent, qui a subi une operation, ainsi qu'à Mmes Jos. Houston et Paul Alarie et M. Louis Lavallée, malades à l'hôpital de Pine Falls.

Parties de cartes

Le dimanche 30 janvier avait lieu la 4ème partie de cartes de la série de la saison. Elle rapporta la somme de $172.00. Les premiers prix furent gagnés par Mme Antoine Berthelette et M. Robert Lavoie; ceux de consolation, par Mme Louis Pépin et M. Arthur Bruce; le prix d'entrée alla à M. Oscar Vincent et la cagnotte, à Mme Armand Desilets et à M. Omer Ste-Croix. Le tirage d'une couverture d'auto et d'une cafetière électrique favorisa la jeune Laurette Berthelette et Mme Raoul Lavoie.

A l'issue de la soirée, M. le maire de Powerview présenta à M. le curé un chèque d'une jolie somme de $500.00, don de l'Association des hôtels.

* * *

La partie de cartes du 13 février rapporta la somme de $184.00. Les premiers prix allèrent à M. et Mme Joseph Vincent; ceux de consolation, à Mme C. E. Smith et M. Stanley Pacak; celui d'entrée, à M. Robert Lavoie; la cagnotte, à Mme Jos. Sauvé et M. René Malo. Gagnèrent la couverture de laine, une nappe et une boîte de chocolats: Mme Georges Forest, MM. Léon Laroche et Armand Morissette.

Réparations

On a maintenant fini le peinturage et les réparations à l'église, travaux qui avaient été commencés à la fin de novembre. De belles armoires furent aménagées dans la cuisine paroissiale. Le coût de ces armoires sera défrayé (en partie du moins) par le produit des soirées que les dames organisent dans les maisons privées.

Mariage

Le 27 décembre avait lieu, dans l'église de Ste-Thérèse, le mariage de M. Wilfrid Johnston avec Mlle Alma Morisseau. Furent témoins: Henry Morisseau et Lilliane Fontaine.

Projet d'achat d'un orgue à St-Laurent

ST-LAURENT — Dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, les membres de la chorale, les syndics et le comité des soirées se réunissaient afin d'étudier le projet d'achat d'un orgue électrique pour notre église. On forma un comité des membres de la chorale, lequel se chargera d'organiser des soirées en vue d'amasser les fonds nécessaires pour atteindre ce but vers le mois de juin, avec l'aide du comité des soirées.

Le comité de l'orgue est formé des personnes suivantes: Mmes J.-E. Verrier, J.-M. Fontaine, James Hall, Mlles Muriel Gaudry, Laura Bruce, Donalda Chartrand et Denise Buors, et M. François Gratton.

Une première soirée aura lieu dimanche prochain, 20 février. Elle sera organisée par Mlle Denise Buors, aidée de Mlle Aline Gareau et de M. Denis Allard. Venez en grand nombre encourager cette oeuvre.

Mardi Gras

Mardi prochain, 22 février, aura lieu une soirée très intéressante au profit de la "Marche des dix sous", organisée par Mme J.-M. Fontaine et les membres du comité des soirées paroissiales. Tous sont invités à y venir.

Nos malades

Mme Joseph-Daniel Coutu, dangereusement malade, a été transportée à l'hôpital St-Boniface.

Décès de M. John Atwater, citoyen estimé et pionnier de Ste-Claire

STE-CLAIRE — A l'automne 1903, M. Henry Wellesley Atwater, ministre anglican dans le district de Punnichy, Sask., vint ici avec son fils, John, prendre un "homestead" sur le bord d'un lac qui devait porter son nom. L'année suivante, sa famille vint le rejoindre et bientôt les premières familles catholiques arrivèrent. Le R. P. Décorby dit la première messe ici, chez M. Antoine Bouvier; il s'arrêta chez M. Atwater et tous deux devinrent bientôt de bons amis. La famille Atwater fut toujours heureuse et honorée de donner l'hospitalité au bon père Décorby.

M. Atwater fut le premier instituteur à notre école Walker, en 1907. Une de ses filles y enseigna aussi, vers le même temps. Après une dizaine d'années, M. Atwater retourna comme pasteur dans ses missions d'autrefois. Son fils, Jack (John) demeura toujours parmi nous, ainsi que ses filles, durant leurs vacances.

D'une éducation soignée, Jack aurait pu occuper une position de bureau, mais refusa d'aller s'enfermer et préféra vivre au grand air. La beauté du lac Atwater, les charmes de la belle forêt l'attiraient davantage. Il fut un grand trappeur et chasseur et, entre-temps, rendit service à ses concitoyens en acceptant pour longtemps d'être juge de paix.

Etant lui-même homme de paix et de tranquillité, il était tout qualifié pour rendre service à tous ceux qui n'avaient pas la paix. Il a mené une vie exemplaire.

M. le curé le visita durant sa brève maladie, et se fit un devoir d'apporter ses sympathies à la famille.

M. Atwater laisse dans le deuil ses soeurs, Mme Alex. Braconnier (Eléonore) et Mlles Béatrice et Elizabeth; une nièce, Mme Moïse Laliberté (Dorothée Pitfield).

Les deux demoiselles Atwater ont enseigné pendant 40 ans à l'école de Punnichy, où leur père fut pasteur. Elles sont retirées ici depuis quelques années.

Les membres de la famille Atwater ont un grand respect pour le prêtre de l'Eglise catholique et ils étaient tous heureux de recevoir M. l'abbé Dansereau, tout comme autrefois le père Décorby.

Tournoi annuel de curling à Ste-Anne

STE-ANNE — Le tournoi annuel du club de curling des dames eut lieu ici du 7 au 12 février; 13 équipes y participèrent: 10 de Ste-Anne et 3 de Steinbach. Il y eut deux compétitions.

Les prix furent gagnés comme suit: 1ère compétition: 1er prix, équipe de Mme A. Kornelson, de Steinbach; 2ème, équipe de Mme Annette Charrière; 3ème, équipe de Mme Elise Lambert; 4ème, équipe de Mme Armande Massicotte.

2ème compétition: 1er prix, équipe de Mme Irène McDougal; 2ème, équipe de Mme Janette Champagne; 3ème, équipe de Mme Rita Charrière; 4ème, équipe de Mme Constance Tougas.

Le tournoi annuel des équipes d'hommes commence cette semaine. Quinze équipes y participeront, dont 11 de Ste-Anne, 3 de Steinbach et 1 de Niverville.

Ça et là

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Olier Gagne, patient à l'hôpital St-Boniface.

Nos félicitations à Gérald Vandale, fils de M. et Mme Edmond Vandale, de Ste-Anne, qui a mérité une montre-bracelet de 15 diamants, décernée par le "Eaton's Good Deed Radio Club" pour dévouement spécial à sa famille.

NOTICE

TO ALL TELEPHONE SUBSCRIBERS IN THE PROVINCE OF MANITOBA

TAKE NOTICE that the hearing of the application of the Manitoba Telephone System to the Municipal and Public Utility Board of Manitoba under the provisions of Sections 23, 43, and 120, and other relevant sections of the Municipal and Public Utility Board Act, being Chapter 142 of the Revised Statutes of Manitoba, 1940, will, by order of the Board, commence on Thursday, the 3rd day of March A.D., 1955, at 10:00 o'clock in the forenoon, at Room 125, Law Courts Bldg., Kennedy Street, Winnipeg, and will thereafter be continued at such times and places as may be determined by the Board. The application of the Manitoba Telephone System is for an order:

1 **Approving a new schedule of telephone rates for telephone subscribers throughout the Province of Manitoba, to become effective on the first day of April A.D., 1955, including a new system of exchange grouping.**

2 **Approving certain base rate area boundaries for those areas for which plans are filed with the Board.**

3 **Approving the elimination of all discounts for prompt payment; the discounts payable in connection with the various groups are as follows:**

Winnipeg	**.15 per line per month**
Group B	**$4.00 per line, per annum, local & rural**
Groups C, D, E, F,	**$6.00 per line, per annum, local service**
	$1.00 per line, per annum, rural service

4 **Approving the granting of a discount by the System of 50c per month for old type wall and desk telephone sets, excepting for such old type wall and desk telephone sets on rural lines, which shall carry a discount of 25c per month, and exclusive of extension and private branch exchange telephones.**

5 **That the System remove all old type wall and desk sets and replace same by hand sets throughout the Province, as soon as the System is able so to do, and, as and when any such old type wall or desk set is replaced by a hand set, that the discount in connection with such wall or desk set, do terminate.**

6 **Authorizing the System to file a complete tariff, based on the schedule of rates authorized by the Board, within six months from the date of the Board's order, such tariff to contain, in addition to a complete schedule of rates for the whole of the Province, plans of base rate areas, rules and regulations, terms and conditions of service, and practices in applying the aforesaid rates.**

7 **Approving the general regulations of the System.**

The new schedule of rates applied for by the Manitoba Telephone System will increase the cost of general services of the Manitoba Telephone System to subscribers. The general over-all average increase is estimated to be approximately 17 per cent. Particulars of the main increases are set out hereunder.

Exchanges are grouped according to the number of telephones connected thereto. Under the present schedule, only local telephones are considered in designating the group to which an exchange belongs. Under the proposed new grouping system, all telephones connected to an exchange, both local and rural will be counted in fixing the group into which that exchange falls.

GROUPS, FORMERLY DESIGNATED BY LETTER, ARE NOW TO BE NUMBERED

PRESENT GROUPING BY LETTER AND PRESENT RATES

	Business Main Telephones	Extension	Residence Main Telephones	Extension	Residence Two Party	Rural Business	Rural Residence
EXCHANGE GROUP F 1 to 200 Telephones (Day Service)	2.91	1.50	2.33	1.25	2.16	1.58	1.58
EXCHANGE GROUP E 1 to 200 Telephones (Continuous)	3.50	1.50	2.50	1.25	2.16	1.75	1.75
EXCHANGE GROUP D 201 to 800 Telephones (Continuous)	3.58	1.50	2.58	1.25	2.33	1.75	1.75
EXCHANGE GROUP C 801 to 1500 Telephones (Continuous)	4.00	1.50	2.75	1.25	2.33	1.91	1.91
EXCHANGE GROUP B 1501 to 5000 Telephones (Continuous)	4.75	1.58	3.00	1.25	2.58	2.58	2.58
EXCHANGE GROUP A Over 25,000 Telephones	7.15	1.65	3.65	1.25	3.00	4.55	4.05

PROPOSED GROUPING BY NUMBERS AND PROPOSED RATES

	Business Main Telephones	Extension	Residence Main Telephones	Extension	Residence Two Party	Rural Business	Rural Residence
EXCHANGE GROUP 1 (Day Service)	3.00	1.25	2.40	1.00	2.20	2.50	2.50
EXCHANGE GROUP 2 1 to 500 Telephones (Continuous)	3.50	1.25	2.60	1.00	2.35	2.60	2.60
EXCHANGE GROUP 3 501 to 1000 Telephones (Continuous)	3.80	1.25	2.75	1.00	2.40	2.75	2.75
EXCHANGE GROUP 4 1001 to 2000 Telephones (Continuous)	4.15	1.25	2.90	1.00	2.50	2.90	2.90
EXCHANGE GROUP 5 2001 to 5000 Telephones (Continuous)	4.60	1.25	3.05	1.00	2.60	3.20	3.20
EXCHANGE GROUP 6 5001 to 10,000 Telephones (Continuous)	5.10	1.25	3.25	1.00	2.75	3.50	3.50
EXCHANGE GROUP 7 10,001 to 20,000 Telephones (Continuous)	5.75	1.25	3.45	1.00	2.90	3.80	3.80
EXCHANGE GROUP 8 Over 100,000 Telephones	7.65	1.75	3.90	1.25	3.25	4.50	4.00

GROUP 1 — DAY SERVICE

Alonsa	Ethelbert	Inwood	Oak Point	Tolstoi
Bissett	Fisher Branch	Libau	Pine River	Victoria Beach
Broad Valley	Fraserwood	Lundar	Piney	Vita
Camperville	Gardenton	Marchand	Rorketon	Vogar
Chatfield	Grahamdale	Middleboro	St. Laurent	Wasagaming
Cranberry Portage	Gypsumville	Molson	Sprague	Winnepegosis
Crawford Park	Hecla	Mulvihill	Stead	Woodridge
Eriksdale	Hodgson	New Poplarfield	Sundown	

GROUP 2 — 1-500 TELEPHONES

Alexander	Elgin	Kenton	Oak River	St. Pierre
Ashern	Elie	La Broquerie	Ochre River	St. Rose Du Lac
Baldur	Elkhorn	Lac Du Bonnet	Pipestone	Sinclair
Basswood	Elm Creek	Langruth	Plumas	Somerset
Beausejour	Emerson	McAuley	Plum Coulee	Sperling
Benito	Erickson	McCreary	Rapid City	Strathclair
Beulah	Fork River	Miami	Rathwell	Swan Lake
Binscarth	Foxwarren	Miniota	Reston	Teulon
Birtle	Glenboro	Minto	Roland	Treherne
Cartwright	Hartney	Newdale	Rossburn	Waldersee
Crandall	Headingly	Norway House	St. Agathe	Wawanesa
Cypress River	Holland	Notre Dame	St. Anne	Whitemouth
Darlingford	Kelwood	Oak Lake	St. Claude	Winnipeg Beach
Dominion City				

GROUP 3 — 501-1000 TELEPHONES

Altona	Gilbert Plains	MacGregor	Pleasant Valley	Snowflake
Anola	Gimli	Manitou	Rivers	Souris
Arborg	Gladstone	Minnedosa	Riverton	Starbuck
Austin	Grandview	Morden	Roblin	The Pas
Boissevain	Hamiota	New Sarum	Russell	Vidir
Carberry	Hazelridge	Oakbank	San Clara	Virden
Crystal City	Inglis	Oakburn	Sanford	Winkler
Deloraine	Killarney	Pilot Mound	Shoal Lake	
Dugald	Lorette	Pine Falls	Sidney	

GROUP 4 — 1001-2000 TELEPHONES

Arden	Marquette	Morris	Stonewall	Warren
Carman	Medora	Neepawa	Swan River	Waskada
Goodlands	Melita	Pierson	Tilston	Woodlands
Lyleton				

GROUP 5 — 2001-5000 TELEPHONES

Brookdale	Flin Flon	Oakville	Portage La Prairie	Selkirk
Dauphin	Lockport	Petersfield		

GROUP 6 — 5001-10,000 TELEPHONES

Brandon

GROUP 7 — 10,001-20,000 TELEPHONES

No exchange in this group at present

GROUP 8 — OVER 100,000 TELEPHONES

Winnipeg

The new schedule of rates will also provide for a general increase in message toll telephone (long distance) rates for calls from one point in the Province to another point in the Province, with an approximate over-all average increase of 17 per cent.

With respect to special services such as private branch exchange, and private automatic branch exchange services, there will be a varying increase in rates, depending on the type and amount of equipment, with an approximate over-all average increase of 17 per cent.

The present 5c rate for Winnipeg local pay station calls will be changed to a 10c rate.

All discounts for prompt payment will be eliminated.

All billing will be on a monthly basis.

The System proposes to replace all old type wall and desk instruments with hand sets as quickly as possible, and proposes that as a hand set is installed, the discount in connection with such old type wall and desk set be automatically cancelled. In view of the large number of old type wall and desk sets still in service, it is anticipated that the complete changeover will take a considerable period of time.

Detailed information with respect to all proposed exchange, miscellaneous and toll rates referred to above has been filed with the Municipal and Public Utility Board. Detailed information with respect to these rates may also be obtained from the Manitoba Telephone System at its head office, 166 Portage Avenue East, Winnipeg, by communicating with the Rate Office, Telephone No. 92-4462, or by writing to the Rate Supervisor's Office at the same address.

Provincial subscribers may also obtain detailed information with respect to any of these rates from the Manitoba Telephone System office in the following places:

The Pas	Ashern	Minnedosa	Melita	Flin Flon
Selkirk	Morden	Beausejour	Virden	Treherne
Carman	Russell	Dauphin	Roblin	Boissevain
Brandon	Morris	Neepawa	Souris	Swan River
	Portage la Prairie		Pilot Mound	

AND TAKE NOTICE that any interested person who wishes to be heard on said application may appear and be heard either in person or by counsel. In order to facilitate the hearing of all parties, it is suggested that persons intending to make representations on this application, notify the Secretary of the Municipal and Public Utility Board, 214 Law Courts Bldg., Winnipeg, in writing, of such intention before the date set for the hearing.

DATED this 8th day of February A.D., 1955.

MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

Per:

J. F. MILLS
Commissioner.

C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXVIII—No 19

En vedette

Premiers en excellence: Luc Joubert, Philippe L'Heureux, Ernest Létourneau, Germain Ouellette, Louis Jolicoeur, Claude Boily, Georges Druwé, Paul-E. Villeneuve, Léon Lapointe, Roland Robert, Roger Dubois, Georges Valcourt.

Premiers en diligence: Lucien Isabey, Armand Vallée, Louis Beaulieu, Clayton Purcell, Jules Carbotte, Paul Beaudry, Paul Proteau, Gérald Arnaud, Maurice Comeault, Paul Chaput, Roland Levacque, Georges Valcourt.

Ont obtenu les honneurs de leur classe: Luc Joubert, Philippe L'Heureux, Bruno Lagacé, Gilles Savoie, Patrice Moric, Maurice Potvin, Louis Jolicoeur, Claude Boily, Guy Roy, Robert Bellefeuille, Louis Touchette, Rhéal Teffaine, Gilbert Delannoy, Norbert Girardin, Lionel Chartier, Gérald Bellefeuille, Robert Labossière, Roger Dubois, Laurent Détillieux, Bernard Lefebvre, Pierre Gosselin.

• • •

Les Pères

L'événement d'importance de la semaine fut la partie que les Pères jouèrent contre les Bantams B. Les Pères, pour assurer la victoire, endossèrent les gilets du grand club. Il fallait voir le Père Quinn dans son équipement de gardien!

A la première période, les Pères perdent par un pointage de 4-0. Ils se reprennent dans la deuxième et le pointage se fixe à 6-6. Il faut jouer encore, au grand plaisir des élèves, car ça ferait moins d'étude. A peine quelques minutes de jeu et les Pères comptent un but qui leur donne la victoire. Les étoiles de la partie furent le Père Préfet, qui compta trois buts et fit un assist, et le Père Sous-préfet, gardien des buts, qui fit des sauvetages sensationnels.

Eugène HOGUE

• • •

Dimanche

Le dimanche, au collège, est toujours le jour le plus intéressant de la semaine. D'abord, pas de classes! Des études? Oui, trois. Une le matin, après la messe, une l'après-midi et l'autre le soir. Les sportifs aiment le dimanche. Toutes les parties avec les clubs extérieurs se jouent le dimanche. Il y a une grande différence entre jouer contre des collégiens ou contre les étrangers. Je ne sais pas, mais ça donne aux joueurs un idéal plus grand. Ça se comprend, n'est-ce pas?

Jules CARBOTTE

• • •

Semi-finales

Eh bien! voici que la saison est finie. Les semi-finales commencent le mercredi 9 février. Qui a fini en tête de la ligue? Les Versificateurs, évidemment! Mentionnons tout de même que les Méthodistes nous ont chauffé les talons. Mais tous les efforts des Painchaud, des Lambert, des Mousseau — et n'oublions pas Gauthier — n'ont pas réussi à nous faire perdre la suprématie du hockey.

Comme entraîneur, je remercie les joueurs, nos sympathisants, et je me garde bien d'oublier nos parents qui nous ont si bien aidés à former ce club. Voici notre équipe au grand complet: André Lagassé, Florent Arnaud, Maurice Potvin, Marcel Lacroix, Richard Mageau, Ronald Hince, Jean-Louis Hébert, Jean Suszko, Eugène Hogue, Noël Laurencelle, André St-Hilaire, et nos deux jeunes, montés des Conjurés (comme on monte de classe!): Gilbert Laberge et Georges Knysh. Il faut aussi inclure nos auxiliaires du Juniorat: Richard Roy, Albert Fraser, Fernand Letain et Arthur Dufault. Merci aussi à nos dévoués arbitres. Je n'oublie pas dans mes remerciements nos Pères surveillants: Gingras et Rivard.

Gérald DUREAULT

• • •

Tempérance

Un samedi après-midi... mais pas de répétition! Que se passe-t-il? Prends garde, jeune homme. S'il n'y a pas de classe, c'est sans doute quelque chose d'amer qui s'en vient. C'est un film sur la tempérance. Qui est patron de ce film? Nul autre que notre préfet des études, le R. P. Joseph Fortier, S.J., qui seconde de tout son coeur les efforts du Département de l'Instruction publique, anxieux de faire de nous des hommes sobres. Pendant que les Universitaires étaient en classe à s'instruire, nous, les nourissons de la grammaire, nous visionnions un vieux film tourné en 1945, en vue de nous préparer à un concours sur la tempérance. Afin de contenter les bébés, dont notre condisciple, Ronald Hince, le Père Fortier a cru bon d'égayer son austère programme d'un Abbott et Costello.

Florent ARNAUD et
Maurice POTVIN

• • •

Oremus

C'est un N.B. de Maurice Potvin. Lors de la dernière lecture des notes, le R. P. Recteur a fait des hommages aux Universitaires! A cette occasion, il a demandé des prières pour la réussite d'un projet que les Anciens et les Pères veulent réaliser pour le plus grand bien des élèves. Le R. P. Recteur a commenté avec bonheur cette parole des psaumes qui se chante à Vêpres: "Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain les maçons y travaillent". Nisi Dominus... Ps. 126, v.I.

• • •

C.S.B. I et Monarchs

C'est au milieu de la deuxième période et le pointage est encore un à un. Le seul point du collège a été fait par notre étoile, Georges Duguay. Mais soudain, un adversaire lancé à toute vitesse foudroie notre gardien, Pierre-Paul Morin, et c'est bon pour un point. La troisième période commence avec un pointage de 2 à 1 pour les Monarchs. Mes camarades de classe, Florent Arnaud et André Lagassé, s'efforcent de faire de leur mieux, de peur que notre professeur les regarde. Tout à coup, un Monarch fonce vers les buts, passe à son ailier qui traverse les défenses... et c'est un troisième but! Enfin, Desrosiers perce les défenses, s'approche du gardien, le déjoue et compte! C'est 3 à 2 pour les Monarchs. Il ne reste plus maintenant que deux minutes de jeu. Notre C.S.B. I sort son gardien du jeu et ajoute un nouveau joueur à la mêlée. Georges Duguay se plante; on le seconde, et puis c'est un terrible lancer dans les filets des Monarchs. Fin d'une belle partie: 3 à 3.

Ronald HINCE

• • •

Vers St-Pierre

Pendant toute la semaine, on se prépare pour ce beau samedi soir, 12 février, où tout le collège accompagnera le C.S.B. I à St-Pierre. On pratique les chansons, les cris, on compose des coiffures, des décorations. On en aura du plaisir dans les autobus et sur les gradins de l'aréna de St-Pierre!

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 12

1. Samedi, nous sommes allés jouer une partie de hockey sur la patinoire des "Midgets".
2. Nous jouions rudement, mais c'était amusant.
3. Pendant la troisième période, le gardien de but est tombé sur la glace en faisant le grand écart et il a reçu un coup de bâton sur la tête.
4. Le médecin dit que c'est une fracture du crâne et le gardien de but est resté inconscient longtemps.
5. L'arbitre a eu de la difficulté quand il a voulu donner une punition à Thomas pour "bâton porté haut".
6. Patrick s'est fait frapper dans le dos par la rondelle et cela lui a fait bien mal.
7. Deux des points n'ont pas compté parce que le juge de but s'amusait à faire des farces avec la foule.
8. La foule acclamait avec enthousiasme; les spectateurs en ont eu pour la valeur de leur argent.
9. La partie allait si mal que j'ai enlevé mes patins et mes jambières, et je suis parti avec mon sac.
10. J'espère que je ne serai jamais attrapé dans une autre partie comme celle-là.

LES TROIS GAGNANTES

1. **Berthe Côté, Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface.**
2. **Judith Finney, Ste-Amélie, Man.**
3. **Jeanne Verrier, école du Sacré-Coeur, Winnipeg.**

Concours JFM

Grand concours de langue française

Concours no 15

Nous présentons aujourd'hui le quinzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Premier prix offert par la Rév. Mère Générale des Missionnaires Oblates, St-Boniface.

Deuxième prix offert par M. Gildas Molgat, député de Ste-Rose du Lac, Man.

Troisième prix offert par un bienfaiteur anonyme.

Conditions du concours

1. **Traduire en bon français le texte suivant.**
2. **Faire parvenir sa copie avant le 5 mars à:**
   Les Jeunes Franco-Manitobains
   Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
3. **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, grade.**

N.B.—Les noms des gagnants ainsi qu'une bonne version française seront publiés dans "La Liberté et le Patriote du 19 mars.

LETTRE D'EDITH A ESTHER

Winnipeg, Man.,
février 26, 1955.

Cher Esther,

Hi there, sais-tu quoi? L'après-midi de Valentine's Day j'ai eu un phone call de Claude. Y m'a demandé si j'étais busy ce soir-là. You can bet your boots que j'ai dit que non. Ça fait que tout de suite après souper y est arrivé pis y s'est assis sur le couch pendant que j'ai fini de faire les dishes. Après que j'avais mis mon lipstick et ma powder, on a été à une dance hall, pis George et Yvette étaient là. Elle avait une skirt neuve et une nylon blouse pis des socks qui matchaient ben avec sa purse, ses gloves pis son hat rouge. Emile était là aussi, mais il s'est informé de toi. Ya quésiment oublier Terry qui était avec lui.

En revenant, on a vu Dick et Frankie dans le squad car de leur père qui est police chief.

J'm'en essayer d'aller te voir dans une couple de week-ends.

EDITH.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... GRADE ....

Au Juniorat de la Ste-Famille

Une réunion d'anciens

Dans la soirée du dimanche 6 février, un groupe d'anciens se rendaient au Juniorat sur l'invitation du R. P. Jean Soulodre, O.M.I., organisateur des fêtes du cinquantenaire. Le but de cette réunion était de connaître l'avis des anciens sur certains projets à l'étude. La conversation fut des plus amicale et des plus vivante. Afin de permettre à tous les anciens de revivre leurs souvenirs, il fut suggéré que la soirée du samedi 27 août soit réservée pour une réunion intime de tous les anciens, où la gaieté ne fera pas défaut, si l'on en juge par les suggestions apportées.

Un cinquième degré en règle!... Le dortoir sera même utilisé pour ceux qui désirent s'endormir à x heure du matin... Le comité de cette soirée a été constitué comme suit: MM. Denis Belair, Maurice Prud'homme, René Dussault, Gérard Boulet, Laurent Desjardins, Jean Schimnowski, Brunelle Léveillé et Donat Bilodeau. Ceux qui veulent se divertir en rencontrant des amis n'oublieront pas de venir le samedi 27 août, vers les 8 h. p.m.

Cette soirée sera dédiée tout particulièrement aux deux Frères du Juniorat connus de tous: le Frère Kérouanton, "grand chef", et le Frère Huitric, alias "Le petit Juif".

• • •

Lettre du R. P. Dufault

Le Juniorat a fourni son contingent de missionnaires qui se signalent actuellement dans les divers champs d'apostolat: Canada, Yukon, Bolivie, Basutoland, Japon, etc. A l'occasion du cinquantenaire, ces anciens nous écrivent. Le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., missionnaire chez les Montagnais, nous communique ses souvenirs du Juniorat.

Portage La Loche, Sask.,
le 18 janvier 1955.

Bien chers amis du Juniorat,

A la demande du secrétaire de la préparation des fêtes du jubilé, je vais vous narrer avec plaisir quelques-unes de mes impressions de junioriste et de jeune père.

Un bel après-midi de juillet 1941, une voiture stoppe dans la cour de notre ferme, à St-Lupicin, un prêtre en descend, à son cou est suspendu un long crucifix. Il nous salue, se nomme le R. P. P. Piché, O.M.I., du Juniorat, et demande à voir papa. Je ne connaissais alors ni le Père, ni les Oblats, ni même le Juniorat de St-Boniface.

Un peu gênés d'abord, vite nous sommes captivés par la bonté et la simplicité de ce Père Oblat. Les enfants sautent sur ses genoux et baisent sa croix. Avec mes 17 ans je suis trop grand pour en faire autant, je ne regarde pas moins cette croix captivante et je suis loin de me douter que dans un avenir assez rapproché, j'en porterai une semblable et j'irai bientôt la faire briller au loin, aux yeux des grands enfants du nord, eux aussi enfants du bon Dieu, nos chers Indiens montagnais du Keewatin.

Le 12 septembre de la même année, je fais mon entrée au Juniorat de la Ste-Famille. Six ans... passent vite, bien vite et déjà c'est la séparation d'avec des confrères agréables et des professeurs dévoués.

Il serait téméraire d'essayer de vous faire en quelques lignes le récit de tout ce que j'ai reçu dans cette maison. Laissez-moi tout simplement vous dire que sans le Juniorat de St-Boniface, je ne serais pas prêtre aujourd'hui pour la bonne raison que je n'aurais même pas pu commencer mes études classiques.

Chers amis qui aspirez vous aussi à devenir missionnaires, pensez-vous à l'importance de vos années de Juniorat? Parfois, comme l'agneau, broutant paisiblement à de gras pâturages, nous sommes portés à regarder pardessus la clôture et là-bas, oh! que l'herbe nous semble donc verte! Chers amis, ne nous laissons pas séduire par ce mirage; le sort de l'agneau dans sa rencontre avec le loup pourrait être le nôtre. Ces mirages trompeurs, chers amis, dansent à vos yeux sous différentes formes: ce sont les plaisirs qui vous entourent et vous attirent, les astuces du diable, etc., etc.

En écrivant ces mots je me rappelle combien de fois j'eus la tentation d'aller brouter plus loin où l'herbe me semblait plus tendre, la vie pleine de charmes!

Du sérieux que vous apportez à ces années de formation au Juniorat, chers amis étudiants, dépendra en grande partie la réussite ou la perte de votre vocation.

La Ste Vierge, patronne spéciale de l'Oblat, a voulu que la fin de mon scolasticat et les débuts de ma vie missionnaire soient marqués du sceau de l'Année mariale. Au mois de mai 1954, le T. L. P. L. Deschatelets, O.M.I., me destine aux missions du Keewatin. Deux mois plus tard, le R. P. P. Scheffer, O.M.I., vicaires des missions, à ma grande satisfaction, me donne une obédience chez les Indiens montagnais. Le 28 juillet, j'entreprends un voyage de 8 jours pour me rendre à la mission de Portage La Loche, située sur les frontières du Mackenzie, où depuis 5 mois j'étudie la langue montagnaise avec mon supérieur, le R. P. Joseph Bourbonnais, O.M.I.: tâche assez difficile, mais avec la grâce de Dieu, le secours de l'Immaculée et les prières nombreuses de ceux qui s'intéressent aux missionnaires, j'irai de l'avant sans crainte, comme vous devez le faire vous-mêmes, chers étudiants, si vous voulez bientôt atteindre le bel idéal que vous vous êtes proposé.

Que Marie Immaculée vous garde et vous bénisse tous,

Un ancien du Juniorat,
Norbert DUFAULT, O.M.I.

• • •

Nos anciens (1908-09)

Voici la liste des anciens (1908 à 1909): John Bacznski, John Baderski, Albert Bonneau, Alfred Brunelle, Alphonse Brunelle, Auguste Caron, Adrien Charpentier, John Czryak, Roméo Décosse, Wilfrid Décosse, Joseph Desautels, Alexandre Deschambault, Tharasius Dumoulin, Valmore Foret, Narcisse Fournier, Arthur Laflèche, Georges Laflèche, Arthur Lemay, François Le Séach, Henri Lessard, Augustin Managre, Stanislaus Mazur, Renald McPherson, Ignace O'Neil, Georges Paillé, Charles Payment, Louis Péalapra, Cyrille Pilon, Albert Poissant, Casimir Rio, Frank Skilmoski, Alex. Stevens, John Stephens.

Ste-Famille

Le dimanche 6 février, à 8 h. 30, avait lieu la partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques au profit de leurs oeuvres missionnaires.

De jolis prix avaient été fournis par les personnes suivantes: les RR. PP. Blancs (5), les Rév. Srs Oblates (2), les Rév. Srs de la Ste-Famille, la Rév. Sr Supérieure de l'hospice Taché, les Rév. Srs des SS. NN. de J. et M. de l'Institut Collégial St-Joseph (2), Mme Oscar Saulnier (2), Mme Gilles Raiche (2), Mme Pierre Quenelle (2), Mme F.-X. Paillé, Alex. Rossin, Mme Lucie Thibault, Mme D. Frappier, Alex. Allaire, Henri Orieux (2), la Rév. Sr Supérieure de l'hôpital St-Boniface, les Rév. Srs Oblates du Jardin de l'Enfance, Mme G. Blanchette, Mme A. Vermette, Mlle B. Paillé, Fortunat Robert (2), Mme C. Chabalier, Mme O. Landry, Mme M. Péreux, Mlle C. Krieby, Mme H. Pambrun (2), M. et Mme R. Carrière, C.-R. Dufault Ltée, hôtel Tourist, Silver Line Taxi, Peoples Co. Milk Cream, Degagné Motors, W. A. Taylor Ltd., la pharmacie Leclerc, Cusson Lumber, la Cie T. Eaton, Woolworth, brasserie Pellisier, brasserie Grants, la pharmacie Paquin, Hudson Bay House, Stanner's, Walkins, M. et Mme A. Orieux, M. et Mme Emile St-Mars, M. et Mme J. L'Heureux, Philippe et Raymond L'Heureux, Archibald Drugs, épicerie Laplume, magasin Chaput.

Voici la liste des gagnants de ces divers prix: 5 mains — Mme Blanchette, M. Van Raes, M. Kerr; cartes — Mme G. Blanchette, Mme Lebleu, M. Van Raes, Mme Manik, M. Lalonde; consolation — Mme C. Brodeur et Mlle A. Gallant; prix d'entrée — Mme Durocher et Mme Tardif; prix de présence — M. l'abbé P. Raymond, curé, et Mme Roussin.

A la rafle, le sort favorisa les suivants: M. Grouette (3), Mme Plante, M. Dubé, Mme Sund, Mme Prieur, Mme Guénette, Mme Grenier (2), le R. P. L. d'Arcy, P.B. (2), Mme Chabalier (2), Mme Lajoie, Mme Verry, Mme Manik (2), Mme Rivard, Mme A. Raymond, M. Prieur (3), Mme Magnan, Mme Bibeau, Mme Labossière (2), M. Gauthier, Mme Belot, Mme Temple, M. Lalonde, Mme Bourdon, Mme Landry (2), M. Mondor (2), Mme De Vrieze, Mme Delorme (2), Mme Quenelle (2), Mme Saulnier (3), Mme Durocher, Mme Quenelle (2), Mlle Carrière, Mme Ross.

Après la partie, Mme Normandeau, présidente de la L.F.C., présenta au R. P. R. Hamel, P.B., la jolie somme de $75.00, pour payer un an de séminaire d'un aspirant africain. Le R. P. Hamel remercia chaleureusement, au nom des Pères Blancs, les dames qui s'étaient dévouées pour faire un succès de cette soirée.

La partie de cartes a rapporté $111.75.

Les membres de la L.F.C. remercient sincèrement Mme O. Saulnier, zélatrice pour les Pères Blancs, qui recueillit 38 prix: les organisatrices de la soirée, Mmes Normandeau et Orieux, ainsi que les autres dames, qui ont contribué à ce succès soit par leurs dons ou leur travail; les assistants et les hommes qui ont prêté main-forte.

M. l'abbé Francis J. Smyth, du diocèse d'Antigonish, que la Conférence catholique canadienne vient de nommer directeur de son département d'action sociale (section anglaise). Il entrera en fonction en juin, succédant à M. l'abbé Francis A. Morocco, rappelé dans son diocèse de Peterborough. (CCC)

St-Laurent

Mlle Yolande Combot est venue en avion de Flin Flon, où elle enseigne, passer de courtes vacances chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot, jr.

Mme F. Combot alla à Aubigny assister aux noces de diamant de sa soeur, Mme Louis Palud.

M. et Mme René Blais, de St-Germain, Man., et leurs quatre enfants, Georges, Gilberte, Lorette et Donald, sont venus visiter M. et Mme François Blais, la semaine dernière.

MM. et Mmes Adrien Chartrand et Cyrille Lavallée, MM. Armand Buors et Normand Chartrand sont partis assister au carnaval du Pas, Man.

M. et Mme Georges Gratton et leur jeune fille, Marie-Jeanne, ainsi que leurs hôtes, M. et Mme Fernand Dufault, de Québec, ont visité MM. et Mmes François Gratton et Napoléon Dumont.

Baptêmes

Le 23 janvier: Joseph-Earl-Cyrille, fils de M. et Mme Nelson St-Goddard, né le 6 décembre, dans un hôpital de Winnipeg. Parrain et marraine, M. et Mme Bill Minchin, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 janvier: Joseph-Marc-Noël, fils de M. et Mme Donat Chartrand, né le jour de Noël, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Parrain et marraine, M. et Mme Ludovic Chartrand, grands-parents de l'enfant.

Le 27 janvier: Guy-Joseph-Renald, fils de M. et Mme Willie Dumont, né le 15 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bellehumeur, oncle et tante de l'enfant.

Nos malades

Mme Eva Devlin a dû être hospitalisée une semaine à Winnipeg pour traitements. Elle est revenue en bonne voie de guérison.

Mlle Rhéa Chartrand a subi d'urgence une opération pour appendicite à l'hôpital Miséricorde, la semaine dernière. Elle est revenue chez elle en convalescence pour une semaine, avant de reprendre ses études au couvent de St-Charles.

Mme Joseph-Daniel Coutu a dû être transportée à un hôpital de Winnipeg après être tombée en syncope.

Décès

M. et Mme François Ducharme recevaient récemment la triste nouvelle de la mort subite de leur belle-soeur, Mme Virginie Ducharme, du Pas, Man.

Vol. 6, no 14 — 19-2-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat – Ecole Supérieure

dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)

Grades 9 à 12 inclusivement

Quarante Heures

Les Quarante Heures nous ont fourni une belle occasion de manifester notre amour au Coeur Eucharistique par des contacts plus fréquents et des colloques plus intimes avec Notre-Seigneur.

En particulier et en groupe nous avons offert nos hommages d'adoration, de remerciement et de réparation. Nous avons prié pour tous sans exception, escomptant que Dieu comblera les déficiences en nous accordant ce qui nous est le plus profitable.

Commencées le 5 au matin, ces heures de tonique spirituel se sont terminées le 7 avant-midi par une grand-messe solennelle suivie de prières et de chants d'actions de grâces.

F. RIVARD

• • •

Coupe Molloy

Nous avons subi un échec aux mains de Grunthal, au début de février, mais nous avons confiance en l'avenir. Cette défaite par un pointage de 12 à 3 nous a révélé quelques points faibles que nous essaierons de raffermir même s'il faut ajouter du poids à nos joueurs. Il ne faut pas que la coupe Molloy nous échappe!

• • •

Fort Alexandre

Les Fontaine de Fort Alexandre se sont particulièrement illustrés lors d'une partie mouvementée le 5 février dernier. Paul Fontaine a compté 2 points; B. Fontaine, 3; H. Fontaine, 1; A. Guimond, 2, et C. Courchesne, 1.

Les étoiles ou les planètes de la Maison St-Joseph qui brillèrent ce jour-là furent: R. Vincent, 2 points; R. Clément, N. Picard et M. Pelletier, chacun 1 point.

Résultat final: 9 à 5 en faveur de Fort Alexandre.

V. BOULET

• • •

Juniorat

Le Juniorat des Pères Oblats, après avoir défait le club de Fort Alexandre, a essuyé une légère défaite contre notre club officiel, soit 6 à 4.

Peut-être cette partie redonnera-t-elle l'assurance à nos joueurs et bannira-t-elle ce complexe d'impossibilité qui pourrait conduire à l'insuccès?

R. BOURRIER

• • •

Cercle français

Une soirée du Cercle français signifie maintenant pour nous de l'imprévu, des efforts intellectuels de compréhension et de mémoire, des exercices d'articulation et le souci d'un progrès constant dans la façon de parler et d'écrire le français.

Voici le compte rendu de la séance de dimanche dernier:

1. Mot du président: "Viser, non pas à faire disparaître tous les défauts, mais à faire toujours mieux".

2. Rapport par le secrétaire, Emile Péloquin.

3. "Mort du bûcheron", déclamé par Lucien Molgat. Excellente présentation, gestes appropriés et bien choisis mais trop de vitesse dans la récitation.

4 "Pont du diable: Laurent Bosc, R. Perrin et G. Bourrier. M. Laurent Bosc a maintenant vaincu la timidité s'il n'a pas complètement surmonté la gêne. M. Perrin rougit encore à la seule pensée de se présenter de nouveau et M. Gérald Bourrier nous a donné un bel exemple à suivre en reprenant toutes les mauvaises liaisons qui lui ont échappé.

5. Débat sur l'opportunité d'agrandir ou non le collège. Les deux individus qui se sont risqués sur un tel sujet n'ont certainement pas su tirer la leçon du jour symbolisée par les cierges de la Chandeleur. Le rayonnement de leur esprit n'a pas été causé par une source lumineuse bien puissante.

Nous aurions souhaité des arguments plus solides où se reflètent un peu moins le désir de satisfaire ses aises et de soigner le païen au détriment de l'intelligence et de la volonté. La meilleure trouvaille de M. Robert Houde est sans doute l'installation des douches au dortoir. Une bonne douche à l'eau froide le matin, n'est-ce pas que ça réveillerait son homme pour la journée?

Quant à M. Emile Péloquin qui plaidait la partie négative, nous ne saurions taxer ses arguments de sérieux et le meilleur conseil que nous puissions lui donner serait de faire censurer ses discours publics.

6. "Coquetterie": Marcel Pelletier. Bon ton, bonnes intonations et tenue sur l'une ou l'autre de ses jambes.

7. Epellation pour les élèves du XIe grade. Les deux derniers concurrents furent M. Pelletier et Gérald Bourrier, qui remporta finalement la palme.

8. Un extrait de la vie de Pasteur: R. Clément et M. Rochon.

9. "A la Belgique", lecture par René Syrenne. Excellente diction.

10. "Maria Chapdeleine", lecture et exercice d'articulation la bouche fermée, tenant un crayon entre les dents.

11. "Le corbeau et le renard", fable de Lafontaine: Léonide Alarie et Donald Comeau.

12. Mot du frère Modérateur. Affronter le public n'est pas toujours une chose qui répugne à la nature quand on a soin de surmonter la timidité et la gêne. Les séances du Cercle français ou du Cercle anglais sont deux moyens puissants à notre disposition. Ne craignez donc pas d'en profiter; n'attendez pas qu'on vous demande, offrez-vous à paraître; le bénéfice en vaut la peine. Même si vous avez peur de la critique, risquez-vous car elle n'existe que pour votre amélioration.

Journaliste catholique mort en prison en Hongrie

VIENNE — On apprend à Vienne que le mois dernier est mort en prison en Hongrie, le journaliste catholique Laszlo Toth, qui fut en 1949 le codéfenseur du cardinal Mindszenty.

Emprisonné pour prétendue trahison, M. Laszlo Toth avait été condamné en 1949 à dix ans de détention.

EN SASKATCHEWAN

Meyronne

M. Georges Verbeke, avantageusement connu parmi nous et vétéran de la dernière guerre, fut nommé maître de poste de Meyronne. Nos félicitations.

M. l'abbé T.-B. Roy, de Gravelbourg, a passé quelques jours chez ses parents, la semaine dernière.

MM. et Mmes Joseph et Laurier Chabot et Viateur Chabot et Mlle Jeannine Chabot, ainsi que Mme Léontine Lacasse et ses fils, Wilfrid et Paul-Emile, accompagnés de Mlle Madeleine Guy, étaient les hôtes de M. et Mme Raymond Girardin.

M. et Mme Marcel Monette recevaient dernièrement les familles Joseph, Edmond et Alfred Chabot, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants.

Mme Trefflé Brisebois est de retour de l'hôpital.

Radville

Va-et-vient

M. Isaïe Lacaille, de Regina, a passé quelques jours ici, la semaine dernière.

Avis à nos Canadiens français: N'oubliez pas la soirée du bon vieux temps qui aura lieu le lundi 21 février dans l'auditorium de l'église. C'est votre dernière chance avant le carême.

Nous sommes toujours fiers de voir des améliorations dans notre village et nous profitons de cette occasion pour féliciter M. Jos. Carles, propriétaire du magasin Red & White, qui vient de faire installer un comptoir à viande tout en agrandissant son magasin.

Storthoaks

M. Thomas Dubois est revenu chez ses parents, M. et Mme Ernest Dubois, après avoir travaillé aux puits d'huile en Alberta.

M. Aimé Bourgeois, employé à Winnipeg, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Arthur Bourgeois.

M. et Mme Thaddée Pollard, de Lac du Bonnet, Man., sont venus rendre visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Aimé Carrière.

MM. et Mmes Gilbert et Alphonse Paradis et leurs enfants, tous de Régina, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Dordu, de Montréal, sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

M. et Mme Arthur Stringer recevaient la visite de leurs parents, M. et Mme Henri Stringer, de Ponteix.

Mme Willie Toupin est allée passer quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Rheas Morgan, à Bissett, Man.

Baptême

Le 8 février: Arthur-Roger, né le 31 janvier, fils de M. et Mme Octave Carrière (Alma Légaré). Parrain et marraine, M. et Mme Camille Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Le dimanche 27 février, il y aura une partie de cartes dans notre salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Gouret

Nos joueurs firent subir une défaite à Arcola, dimanche soir, par un pointage de 11 à 2, et à Carlyle, la semaine précédente, par un pointage de 9 à 4.

Alida

Va-et-vient

M. Joseph Belmore était en visite chez ses parents, M. et Mme Elmer Belmore. Il est employé pour la compagnie d'huile Imperial.

M. Marcel Belmore est employé aux puits d'huile à 3 milles au nord de notre village. Nous y comptons 5 puits maintenant, et on nous affirme qu'il y en aura une vingtaine au printemps.

Mme Alcide Boies, de Detroit, soeur de M. U. Bégin, est venue rendre visite à ses parents et amis qu'elle n'avait pas revus depuis plusieurs années. Nous étions tous très heureux de la revoir. Après son séjour parmi nous, Mme Boies, en retournant à Detroit, s'est arrêtée à Manor, Willow-Bunch, Viceroy, Ferland. A ce dernier endroit, sa soeur, Mme Barceleau, l'attendait. Elles ne s'étaient pas revues depuis de nombreuses années. Mme Boies a aussi rendu visite à Mme Albert Blerot, de Storthoaks, ainsi qu'à Mme Denis Belmore, du même endroit. Mme Boies, accompagnée de sa soeur, Rose, s'est rendue visiter des amis à Régina, Saskatoon, Chilliwack, Vancouver, Nanaimo et Hilliers, C.B.

CITE DU VATICAN — Le R. P. Louis Julliard, de la Société de Marie, a été nommé évêque titulaire de Vulturia et vicaire apostolique des Nouvelles-Hébrides, par S. S. le pape Pie XII.

En Colombie Britannique

Victoria

Mme O.-W. Chrétien, de la rue Monterey, recevait le "Cercle de couture" du Club Canadien français, sous la direction de Mme Rhéa Mathé-Kenny, le mercredi 9 février. L'invitée d'honneur était Mme Vigneux, de Nelson, C.B.

Mmes François Landry, Casimir Despins, la Comtesse de la Hitte et Mme Georges Terrien servaient le thé.

Assistaient à la réunion: Mmes Martin, Abraham Beaulac, Cléophas Thériault, Alphonse Gélinas, Donat Bolduc, Dora Daigle-Croft, Fyvee, Thérèse Belleau-Hartnel et G. Hunter.

Ces dames préparent de bien jolies choses pour le thé-bazar annuel au profit de la future paroisse française.

La prochaine séance de couture se tiendra chez Mme Thérèse Belleau-Hartnel, de la rue May.

• • •

M. Flornoy, explorateur, donnait une conférence le jeudi 10 février, à l'hôtel Dominion, sous les auspices de l'Alliance française.

Mme Vigneux, de Nelson, C.B., est à l'hôtel Douglas, pour les mois d'hiver.

M. et Mme Jacob, de la rue Ontario, sont rentrés d'un voyage de trois semaines chez leur fille, Alice, de Stockton, Cal.

M. Roland Haumont, Chevalier de la Légion d'honneur, de Montréal, s'est inscrit à la Librairie française.

Naissance

A M. et Mme Jules Lavertu, une fille, Pierrette, née à l'hôpital St-Joseph.

Décès

M. Armand Charpentier, de 1426, rue Harrison, époux d'Adrienne Lacourse (autrefois d'Ormeaux, Sask.), est décédé à l'hôpital St-Joseph le dimanche 13 février. Son fils, Nelson, de l'Aviation canadienne, est stationné à Comox.

Maillardville

Erection de chemins de croix

Le R. P. Curé érigea deux chemins de croix cette semaine, un au Séminaire archidiocésain du Christ-Roi, à Mission, l'autre au couvent des Ursulines de la paroisse.

Chevaliers de Colomb

Lors de leur assemblée régulière du mardi 8 février, tenue à l'auditorium de notre école supérieure, les Chevaliers de Colomb avaient la visite des conseils des Chevaliers de Colomb de Vancouver 1083, New Westminster 1283, Fraser Valley et Bellingham 829. L'assistance était de plus de 100 membres, et tous sont retournés enchantés de leur soirée.

La prochaine assemblée régulière, qui sera tenue à Notre-Dame de Lourdes, le dimanche 27 février, à 2 h., sera suivie d'une initiation au 1er degré.

Baptêmes

Le 13 février: Claudette-Marie-Jeanne, née le 29 janvier, fille de Jean-Paul Lafleur et de Marie-Ange Ramsay. Parrain et marraine, Raymond et Sylvia Ramsay.

Le 13 février: Debra-Anne, née le 30 janvier, fille d'Emile Larocque et de Mildred Strileski. Parrain et marraine, Georges Racine et Denise Larocque.

Quarante Heures

Le dimanche soir 13 février, le R. P. Félix-Joseph Surette, O.F.M., prêcha une heure sainte dans sa paroisse, à Lulu Island, à l'occasion des Quarante Heures.

Concert

Le dimanche soir 13 février, M. Harry Harvey, professeur de musique de Vancouver, donna un concert de violons avec son orchestre de quarante enfants, dont plusieurs de notre paroisse, à l'auditorium de notre école supérieure, et au profit de la paroisse, devant un auditoire de plus de 200 personnes. Il y eut plusieurs solos de musique et aussi de chants. Les recettes furent de $111.00.

Nous félicitons et remercions chaleureusement M. Harvey, tous les enfants au programme et Mme Oscar Alain, qui nous a obtenu ce concert, ainsi que tous ceux qui ont aidé, surtout la présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Marie-Louise Côté, et Mme Adrien Alain, qui ont préparé un délicieux goûter pour nos invités.

Adoption d'un Rituel latin-hollandais

LA HAYE — Les évêques de Hollande ont approuvé l'édition d'un Rituel liturgique comportant la traduction d'une partie notable, des prières du baptême, du mariage, de l'extrême-onction et des enterrements. Ce rituel sera employé dans l'ensemble des diocèses de Hollande.

De semblables rituels existent déjà en d'autres langues, notamment en français et en anglais.



M. et Mme Louis Palud, autrefois d'Aubigny et résidant actuellement chez leurs fille et gendre, M. et Mme F. Legal, de St-Adolphe, célébraient leurs noces de diamant, entourés de leur nombreuse famille, le samedi 5 février, à Aubigny. Originaires de Bretagne, où ils contractèrent mariage, les jubilaires résident au Manitoba depuis 1905. (Photo Gene Gauthier)

Décès de M. Alexis Parthenay, de Sainte-Rose, le 3 février

STE-ROSE — Le jeudi 3 février mourait subitement à sa demeure M. Alexis Parthenay, à l'âge de 76 ans et 11 mois, terrassé par une maladie de coeur.

M. Parthenay laisse dans le deuil son épouse, née Léonie Jacques, et 4 enfants: Léon, de Ste-Rose, Jeanne (Mme Alfred Dheilly), de New Westminster, C.B., Marcel et Jules, de Ste-Rose.

M. Parthenay naquit le 15 février 1878 au village de Peyratte, département des Deux-Sèvres, France. Il arriva au Canada en 1894, et à Ste-Rose en 1915.

Le défunt fut toujours un citoyen intègre et s'est fait une réputation d'excellent chrétien. Son service fut chanté par le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, le lundi 7 février. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à ses funérailles donnant ainsi cette dernière marque d'affection à celui qui s'était gagné l'estime générale.

Remerciements

La famille Parthenay remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque façon, lui ont prouvé leur sympathie à l'occasion du grand deuil qui la frappe.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la saison, au profit de la paroisse, eut lieu le dimanche 30 janvier. Elle a été organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres A B C D E et F. Elles en ont fait un réel succès et le résultat fut de $184.50.

Le 1er prix des dames a été gagné par Mme G. Beddome; celui des hommes, par M. Justin Duhard; 2èmes, Mme Noël Delveaux et M. Théophile Pétillion; prix d'entrée, Mme T. Downey et M. Robert Poulin; prix de consolation, Mme Eustache Labossière et M. Damase Bonin. Nous félicitons les heureux gagnants de ces beaux prix et nous remercions chaleureusement les généreux donateurs.

Nos félicitations et nos remerciements s'adressent tout spécialement à toutes les familles qui ont contribué à faire un si beau succès de cette organisation.

Nous aurons encore une série de trois autres parties de cartes, les 27 février, 27 mars et 24 avril. Chacune de ces parties sera organisée par les personnes dont les noms commencent par les lettres G H I J K et L; M N O P Q et R; S T U V W X Y et Z. Ces familles semblent très enthousiastes et promettent à leurs devancières une loyale compétition et nourrissent l'espoir d'une retentissante victoire sur elles. Bravo! paroissiens de Ste-Rose. Voilà un bel esprit paroissial!

Communion mensuelle des hommes

Le dimanche 6 février, à 8 h. 30 a.m., nos hommes et jeunes gens, en tête desquels se trouvaient les Chevaliers de Colomb, assistaient en corps à la messe et y faisaient, très nombreux, la sainte communion.

La chorale, pour la circonstance, rehaussait la beauté de l'office religieux en exécutant la messe en parties qu'elle avait préparée pour Noël à minuit. Grand merci à notre dévoué maître de chapelle, M. A. Plamondon, et à tous les membres de la chorale.

Des visiteurs du Conseil des Chevaliers de Colomb de Dauphin étaient venus faire la sainte communion avec leurs Frères Chevaliers de Ste-Rose et ont admiré la beauté de la cérémonie.

Après la messe, un succulent déjeuner réunissait anciens et nouveaux Chevaliers à la salle de la patinoire. Mme Eugène Adam dirigeait un groupe de dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour la préparation de ce magnifique repas dont on parle encore à Ste-Rose. Merci, mesdames!

Le sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Ste-Rose avait invité comme orateur de circonstance M. Gildas Molgat, notre député de Ste-Rose, qui intéressa en français et en anglais de sa verve féconde ses heureux auditeurs.

Caisse populaire

Les membres de la Caisse populaire ont eu leur assemblée annuelle le mardi soir 8 février. Pour la circonstance, M. l'abbé A. Couture étaient présent avec l'inspecteur des Caisses, M. P. Frossais.

Les rapports furent lus et dûment approuvés. Suivirent les élections qui donnèrent le résultat suivant: Comité des directeurs, M. Eugène Adam, président, MM. Auguste Brunel et J.-B. Maguet; gérant, M. Robert Poulin; Comité de surveillance, M. R. Tucker, président, M. Auguste LeGal et le R. P. I. Desautels, O.M.I.; Comité de crédit, M. Auguste Pineau, président, MM. Emile Lépine et Lionel Pinette.

M. l'abbé Couture en profita pour expliquer les multiples et grands bienfaits de la Caisse populaire en même temps que ses avantages incontestables dans une paroisse. La connaissance parfaite de son sujet et l'âme qu'il mit dans ses paroles chaudes n'eurent aucune difficulté à convaincre les auditeurs.

A nous de mettre en pratique les conseils judicieux que M. l'abbé Couture nous a donnés. L'inspecteur des Caisses, M. Frossais, nous expliqua aussi la technique de la Caisse et souligna ses nombreux avantages.

Nous remercions nos deux visiteurs de leur grand dévouement à une cause aussi digne de leurs efforts. L'enthousiasme qu'ils nous ont communiqué est de bon augure pour l'avenir. Puissent les paroissiens de Ste-Rose profiter d'une si belle occasion de travailler au progrès de notre paroisse. Si tous comprenaient et savaient les avantages qu'ils retireraient d'une Caisse populaire solide et forte chez nous, cette organisation progresserait très rapidement dans notre milieu.

M. l'abbé Couture avait réuni les élèves de l'école du village, dans l'après-midi, et fonda la Caisse de l'école. Nous souhaitons que nos jeunes sauront profiter de cette école de vertus sociales qui fera d'eux de futurs citoyens intègres, prudents et économes.

M. M. Roussin, boursier de la fondation Massey

OTTAWA — La fondation Massey vient d'accorder une seconde bourse d'études au directeur de l'Institut interaméricain, rattaché à l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université d'Ottawa, M. Marcel Roussin. Le boursier poursuivra ses recherches à Washington, D.C., sur les problèmes interaméricains et les relations internationales, à l'"American University" et à l'Union panaméricaine.

La fin de l'expérience de M. Mendès-France

(Suite de la première page)

à ces suffrages, car Moscou espérait alors qu'il serait l'homme du renversement des alliances. A cette époque, le M.R.P., cruellement mortifié par les attaques dont la politique et la personne de son chef, M. Bidault, avaient été l'objet de la part du nouveau président du Conseil, se tenait sur la réserve, en attendant que fut réglée la question brûlante de la C.E.D. Quelques semaines plus tard, la C.E.D. était morte des mains de M. Mendès-France, et les accords de Paris conclus à sa diligence. Déçus et irrités parce que conscients d'avoir été dupés l'un et l'autre, le M.R.P. et le parti communiste s'installèrent, chacun de leur côté, dans une opposition vigilante qui rendit extrêmement périlleuse la position du gouvernement.

C'est alors que M. Mendès-France, abandonnant certains des austères principes qui avaient fait sa légende, commença à gouverner "à la petite semaine", usant d'habiletés et d'expédients et utilisant toutes les ressources du pouvoir pour s'attacher les hommes et les suffrages. Le "style" demeurait spectaculaire, tourbillonnant; mais il s'appliquait maintenant à de petites opérations indignes d'un homme de la classe et de l'intelligence — sinon du caractère — du président du Conseil. Cela n'a pu qu'ajouter à la déception de ses propres amis, sans pour autant diminuer l'hostilité de ses adversaires.

Donc, l'Afrique du Nord, où la situation demeure préoccupante à bien des égards, a été utilisée comme le catalyseur des mécontentements politiques et personnels accumulés autour de lui par M. Mendès-France. Le débat a atteint à certains moments une intensité dramatique. La situation du gouvernement, attaqué de toutes parts, était particulièrement difficile, et le président du Conseil lui-même a aidé à la rendre catastrophique en tenant à la tribune du Palais-Bourbon des propos de très mauvaise humeur et de surcroît, injustes à l'égard de ceux de ses adversaires, auxquels ils étaient destinés.

A certains passages du discours du président du Conseil, on songeait irrésistiblement à ces querelles de rue, où l'outrance des mots trahit une furieuse envie de donner des coups, de blesser, ou pire encore. Qualifier de "coup de pied de l'âne" l'intervention d'un homme comme M. René Mayer, ancien chef du gouvernement, est pour le moins excessif et fort discourtois.

Il est vrai que M. Mendès-France avait à se défendre d'un certain nombre d'accusations, et plus encore d'insinuations, qui avaient mis à vif un épiderme toujours ultra-sensible. En effet, le président du Conseil a senti, tout au long de ce débat capital, que c'était sa personne et sa politique générale que ses adversaires songeaient à atteindre, bien plus que son action en Afrique du Nord. Il savait l'impuissance de sa démonstration et de son plaidoyer devant des hommes dont certains, comme les républicains populaires, ne sont pas loin d'approuver sa politique nord-africaine, mais qui doutent de lui sur tout et à propos de tout, et n'avaient en l'occurrence comme unique objectif que de l'écarter au plus tôt du pouvoir.

"Cet homme est inquiétant", nous confiait récemment une importante personnalité de l'opposition, connue pour sa modération à l'égard du gouvernement. "Je ne sais pas où vous allez"... avait dit en écho M. René Mayer.

Il est sûr que les méthodes gouvernementales de M. Mendès-France étaient déconcertantes, même pour ses propres amis. La ligne de son action demeurait sinueuse, et elle s'infléchissait autour de chaque obstacle, dans un sens ou dans l'autre, selon les nécessités du moment. Le succès semblait être recherché pour lui-même, quels qu'en soient le prix et les conséquences, sans aucune référence à une doctrine ou simplement à la morale politique. D'où cette méfiance qui se dressait devant les actes du gouvernement et devant ses intentions, vraies ou supposées.

En face de ce mur, d'heure en heure plus large et plus solide, M. Mendès-France s'est irrité au point de perdre son sang-froid. Comprenant que la bataille se situait bien plus sur le plan psychologique que sur le terrain politique, il a utilisé des arguments qui, lorsque jouait encore le "charme Mendès", lui valaient les applaudissements enthousiastes d'une majorité ravie de piétiner les vaincus et les victimes, mais qui, cette fois-là, était atterrée et ne réagissait que faiblement, aggravant encore la nervosité de son chef.

Après ce discours, dont la partie politique est de beaucoup supérieure à la partie polémique — mais celle-ci sera retenue, et non celle-là — le sort du gouvernement apparaissait définitivement compromis. Pendant les 24 heures qui précédèrent le scrutin fatal, les émissaires officieux se multiplièrent aux carrefours de l'opinion parlementaire, rappelant inlassablement les risques d'une crise. Attention, disaient-ils, à l'explosion de terrorisme en Afrique du Nord; pensez aux accords de Paris qui ne sont pas encore définitivement ratifiés; cherchez bien l'homme et la majorité qui pourront assurer la relève dans des conditions très difficiles, etc...

Mais les jeux étaient faits et ces arguments n'ont pas sauvé le ministère. Ils auraient dû, pourtant, donner à réfléchir à ceux qui seront sans doute appelés pour dénouer cette crise.

Et c'est ainsi que le gouvernement Mendès-France a succombé, dans un déchaînement d'imprécations et de vociférations lancées par la majorité tout autant que par l'opposition, au milieu d'un des plus navrants tumultes qu'ait connu le Palais-Bourbon. Cette explosion de passion ne facilitera certainement pas la constitution d'une nouvelle majorité car, compte tenu de la présence du bloc communiste, celle-ci devra comprendre outre l'opposition victorieuse, une fraction assez large (au moins une centaine de voix) de la majorité vaincue. Comment cette majorité sera-t-elle rassemblée, et qui en prendra la tête? C'est encore le secret de l'avenir.

Maurice HERR

Mlle Rita Delaurier épouse M. Harry Gray, à Laurier

LAURIER — Le samedi 12 février, à 10 h., en l'église de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé R. Lavoie, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Delaurier, fille de M. et Mme Hubert Delaurier, avec M. Harry Gray, fils de M. Henry Gray et de feu Mme Gray.

Les époux firent leur entrée aux sons de la marche nuptiale. La mariée était accompagnée de son père tandis que le marié avait pour témoin son frère, Donald.

La mariée était charmante dans sa jolie longue robe blanche de tulle, taffetas et dentelle et son voile retenu par un bandeau de perles.

Sa soeur, Thérèse, demoiselle d'honneur, portait une robe longue de nylon et organdi verts.

M. Donald Gray était garçon d'honneur.

Deux cantiques furent chantés pendant la messe par notre choeur de chant; M. Rémi Bouchard, organiste, accompagnait. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

A l'issue de la grand-messe, un diner-buffet fut servi à la salle paroissiale.

Les jeunes époux sont partis en voyage. A leur retour, ils résideront à Kergwenan.

Etaient de passage pour le mariage Gray-Delaurier: M. et Mme David Gray et leur fils, Garry, M. Donald Gray, de Winnipeg; Mme Thomson et Mme Hume, de Carberry; Mme Hall, de Brookdale; M. Walter Gray et Mlle Edna Gray, de Winnipeg; M. et Mme Adrien Jeannotte, Mlles Thérèse Jeannotte, Alice Ladéroute et Avelyne Bouchard, de Winnipeg; M. et Mme Etienne Delaurier, de Ste-Rose du Lac.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire

Notre assemblée annuelle eut lieu le dimanche 6 février. Deux distingués visiteurs étaient parmi nous pour la circonstance: M. l'abbé Adélard Couture, grand animateur des Caisses populaires, et M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses du Manitoba.

M. l'abbé Couture se fit entendre aux deux messes et à l'assemblée de l'après-midi. M. Frossais prit aussi la parole à l'assemblée. Tous deux ont su faire valoir les nombreux bienfaits d'une Caisse dans une paroisse.

M. Alphonse Bouchard, président de notre Caisse, remercia la nombreuse assistance et donna, ainsi que les présidents des divers comités, son rapport annuel.

On procéda ensuite à l'élection des officiers. M. l'abbé M. Pierquin, gérant, remercia les deux officiers sortant de charge: M. Herménégilde Fradette, président du comité de crédit, qui fut très dévoué à la cause depuis la fondation de la Caisse en 1941, et M. Fred Van Humbeck, un des directeurs depuis plusieurs années. M. Alphonse Bouchard reste président. Le comité des directeurs comprend: M. l'abbé R. Lavoie, curé, MM. Edgar Boisvert, Paul Delaurier et Philippe Gamache; le comité de crédit: MM. Honorat Gamache, président, Philippe Bouchard et Jean-A. Callarec; le comité de surveillance: MM. Jos. Desroches, président, Léon Saquet et Elie Duruisseau. M. l'abbé Pierquin reste gérant et Mlle Marie Deremiens est secrétaire.

L'assemblée comprenait aussi une partie récréative. M. le curé avait su choisir quelques films qui ont grandement diverti et intéressé l'auditoire. Le prix d'entrée fut gagné par M. Ernest Bouchard, mais, par coïncidence, il se trouvait deux personnes de ce nom; le prix fut partagé.

Hockey

Au tournoi de Ste-Rose, quelques joueurs de Kelwood se sont joints aux nôtres et, après avoir battu Grandview par le pointage de 6 à 3, ils ont été battus par Rorketon — 6 à 1.

Nos Bantams ont encore défait McCreary — 7 à 2 et 7 à 1, mais nos moins de 10 ans ont subi une défaite contre McCreary par le pointage de 3 à 1.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 22 février	Grunthal	Résidence de Mme John Dyck	1.30—3.00 p.m.
Mer. 23 février	Steinbach	Local de l'Unité	1.30—3.30 p.m.
Jeu. 24 février	St-Malo	Résidence de Mme Yvon Arpin	1.30—3.00 p.m.
Ven. 25 février	Ste-Agathe	Résidence de Mme S. Beaudoin	1.30—3.00 p.m.

La partie de cartes du club 4-H de Ste-Amélie a été un succès

STE-AMELIE — Il y eut une partie de cartes dans la salle paroissiale, le dimanche 30 janvier, organisée par les directrices et les filles du Club 4-H. Il y eut une assistance satisfaisante et l'on montra beaucoup d'intérêt envers cette cause.

Les gagnants au whist furent: 1er prix des dames: Mmes Ed. Denis et L. Archambault; 2ème prix, Mme George Verhaeghe. 1er prix des hommes: MM. Eugène et Roméo Archambault; 2ème prix, MM. L. Archambault et Joseph Labelle. Le prix d'entrée fut gagné par Mme J. Vandenbosch, et le $5.00 par M. R. Ramsay. La petite nappe, don de Mlle Emilie Moriaux, fut gagnée par M. R. Callewaert. Le goûter fut fourni et préparé par les dix filles du cours de couture dont les noms suivent: Mlles Jeannette Verhaeghe, Léa Archambault, Anne-Marie Callewaert, Marjorie Fuller, Yvette Vandenbosch, Judith Finney, Lois et Adèle Verhaeghe, Yvette et Lilianne Pinette.

Ce fut un vrai succès, la somme de $50.00 fut réalisée.

Mlle Jeannette Verhaeghe remercia les assistants ainsi que les filles du Club 4-H et les directrices.

Caisse populaire

L'assemblée anuelle de la Caisse populaire de Ste-Amélie eut lieu le lundi soir 7 février; 37 membres étaient présents, ainsi que 39 visiteurs, plusieurs enfants membres et non-membres.

En l'absence du président, incapable d'être présent, M. l'abbé Charles Vachon, curé, présida la réunion. Parmi les visiteurs on remarquait: M. l'abbé A. Couture, organisateur des Caisses populaires, et M. Pierre Frossais, l'inspecteur des Caisses, tous deux de St-Boniface, M. le curé R. Lavoie, de Laurier, qui nous déroula une courte vue intéressante.

Plusieurs questions furent posées auxquelles les visiteurs et le gérant de notre Caisse répondirent. L'on constata qu'un grand progrès au point de vue épargne s'était réalisé en 1954.

Un fauteuil fut donné par la Caisse populaire, comme prix d'entrée, et la gagnante fut la petite Claire Vandenbosch, âgée de 3 ans et demi.

L'assemblée se termina par un goûter donné par les officiers de la Caisse populaire et préparé par les dames de la Ligue des Femmes catholiques de la paroisse.

Çà et là

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Amédée Therrien qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose durant presque 2 mois. Il est maintenant revenu chez lui. Aussi à M. Rosaire Gagnon, qui se blessa le pied en bûchant du bois, et à M. George Verhaeghe, qui a subi une opération.

M. Laurent Pinette, employé à Ochre River pour quelques mois, est de retour chez lui.

M. Lucien Archambault, commissaire d'école, est allé à Winnipeg assister au congrès des commissaires.

Mlle Yvette Fraser et Mlle Larivière, institutrices, sont allées à Winnipeg pour une fin de semaine, ainsi que Mlle Judy Finney.

Elie

Nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à M. Wilfrid Privé, malade à la maison, et à M. Gilbert Desilets, de retour chez lui après un court séjour à l'hôpital.

La section féminine de curling se rendit à Oakville pour un "bonspiel". Les participantes firent honneur à leur club en remportant le 2ème prix du premier événement. L'équipe se composait de Mmes Mary Desilets, Simone Desilets et Hertha Campbell et avait pour "skip" Mme Madeleine Fillion.

Les dames du club de curling organisèrent une partie de cartes au profit d'un bazar (dont la date sera annoncée plus tard). La soirée remporta un beau succès.

Nous souhaitons bon voyage à MM. Roger et Georges Bouchard, Fernand Beaudry, Lucien Privé, Louis et Edgar Bernardin, qui sont partis en automobile visiter leurs parents de Vancouver, C.B.

M. et Mme Roméo Privé sont retournés à Ponteix, Sask., après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Wilfrid Privé.

M. et Mme Zéphirin Lachance, ainsi que Jeannette et Eva, sont partis pour Philadelphie où ils assisteront à la profession religieuse de leur fille et soeur, la Rév. Sr Marie-Yvonne (Dolorès), chez les "Medical Mission Sisters".

Le vendredi 18 février aura lieu, à la Maison-Chapelle, la profession religieuse de la Rév. Sr Pierre d'Avila (Roma), fille de M. et Mme Avila Aquin.

Mme Charles Préfontaine, de St-François-Xavier, est actuellement en visite chez M. et Mme G. Girard.

Mme Arthur Beaudry, de Haywood, était de passage dernièrement chez son fils, Hector.

Invitation à toutes les dames qui seraient intéressées à suivre un cours de premiers soins qui se donnera tous les lundis, à 7 h. 30 p.m., à la salle de l'école.

Mme Aimé Lepine, de Coderre, est décédée à l'âge de 58 ans

CODERRE — Mme Aimé Lépine est décédée presque subitement à sa demeure, le samedi 22 janvier, à l'âge de 58 ans. La défunte était une bonne chrétienne. Sa santé avait toujours été chancelante mais elle nous a donné à tous l'exemple du courage et de la résignation à la volonté de Dieu. Elle faisait partie de la Société des Dames de Ste-Anne.

Née à Ham-Sud, P.Q., elle vint avec sa famille à Coderre, en 1923, et y résida depuis lors. Lui survivent son mari, ainsi qu'une fille, Mme David Wilson, et 5 fils, Gérard, Paul, Albert, Lionel et Joseph, et 4 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mardi 25 janvier, en l'église paroissiale de Coderre, à 10 h. La messe fut chantée par le R. P. G.-E. Bourque, O.P., et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs furent MM. Alfred Beaudette, Omer Gaucher, Hervé Michel, Alexandre Fortin, Eudore Michel et Emile Gaucher.

Incendie

Le feu a complètement détruit l'élévateur du Pool, durant la nuit du 3 février. Les dommages sont évalués à au delà de $55,000. Mme Eugène Peltier a sonné l'alarme vers 9 h. 45 du soir et Mme Florence Davies, téléphoniste, a appelé tous les résidants du village sur la scène. En un quart d'heure, les flammes étaient hors de contrôle et s'élevaient à quelque 150 pieds dans les airs, illuminant tout le village. Les pompiers volontaires n'ont pu que protéger les édifices avoisinants en jetant de la neige sur les toits. L'élévateur, ainsi que le bureau et l'annexe, ont été totalement détruits.

Depuis une semaine, une équipe de travailleurs s'est efforcée de charroyer les débris et le blé brûlé en dehors du village. Le blé qui a pu être sauvé fut envoyé dans d'autres élévateurs.

Des gardiens de nuit ont aussi surveillé pendant toute la semaine pour protéger notre village. Il ne reste plus maintenant qu'un trou béant là où nous avions un élévateur rempli de blé. On nous assure qu'on rebâtira avant la prochaine récolte, les pertes étant compensées par des assurances assez fortes.

Va-et-vient

Mme Philo Perras est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Napoléon Perras.

M. Lionel Gaucher est revenu de Winnipeg où il a passé quinze jours.

Mme Aurèle Roy a été à Winnipeg voir sa soeur dangereusement malade.

Mlle Vivian Roy, de Shaunavon, visita ses parents.

Naissance

A M. et Mme Lionel Coderre est née une fille à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Wolseley

Mme F. Savoie est en vacances chez des parents et amis à St-Boniface.

Mme Fred Stephens, accompagnée de son fils, de Broadview, vint en fin de semaine chez sa soeur, Mme Henri Coueslan.

Mme Raymond Pollock et son fils, de Canora, passent quelque temps chez M. et Mme A. Bonneville, parents de Mme Pollock.

M. et Mme Aurèle Legrand et fillette, de Régina, visitaient M. et Mme Eloi Tourigny, dimanche dernier.

M. Stanley Wrobel et Johnnie, Mlle Connie Malache et Mme Alphonse Pitre assistèrent aux funérailles de Mme John Malache, décédée à Broadview, et inhumée à Candiac.

MM. Léo Mailhot et Fortunat Tourigny passèrent une couple de jours chez des parents.

M. et Mme Roger Lerminiaux, d'Indian Head, étaient les hôtes de M. et Mme Pierre L. B., dimanche dernier.

M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg, visitait M. et Mme Emile Tourigny, en route pour St-Hubert.

Mlle Léona Dureau, de Régina, était en congé chez ses parents.

Saint-Front

Baptêmes

Le 30 janvier: Albert-Joseph-Gabriel et Alice-Marie-Christine, enfants jumeaux de Wilfrid-H. Fortin et de Marie-Anne Boire, nés le 10 janvier. Parrains et marraines, Paul Fortin et Germaine Le Strat et Emile Boire et Adélia Bourque, oncles et tantes des enfants.

• • •

Le 1er février, plusieurs vieillards du village se réunissaient après le souper chez M. Borromée Moisan pour fêter ses 73 ans. On remarquait M. et Mme Louis Le Strat, M. et Mme Henri Dallaire, Mme D. Charlebois, M. et Mme A. Fortin, M. et Mme Jules Plamondon, MM. Paul Moisan, Georges Bézy et A.-J. Picton. Une agréable soirée fut passée en jouant aux cartes.

Un délicieux goûter et un gâteau de fête furent dégustés par les convives.

Nos malades

M. Florian Montes est allé à Régina pour un examen médical de sa jambe.

Mme Paul Moisan a passé quelques jours à l'hôpital de Quill Lake.

M. J. Happ a passé une semaine à l'hôpital de Rose Valley.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Beaudry sont allés passer l'hiver à Bellsite, Man.

M. Henri Basset, de Peterson, Sask., est venu passer quelques jours chez son vieux père, M. Joseph Basset, âgé de 98 ans, et chez ses autres parents.

M. et Mme B. Moisan, MM. Henri Vaillancourt et Emilien Moisan sont allés à Zenon Park, la semaine dernière, pour assister au mariage de Mlle Odile Chamberland avec M. Marcel Colbert. Ils visitèrent aussi la famille de M. et Mme André Régie, d'Aylsham.

Dimanche dernier, la famille Maurice Moisan, de Rose Valley, était en visite chez ses parents de St-Front.

L'hôpital de Radville, sous la direction des Srs de St-Joseph de Pembroke, fut récemment doté d'appareils de radio d'oreillers, grâce à la généreuse aide des Auxiliaires de l'hôpital. Les patients peuvent maintenant jouir de leurs émissions favorites, sans danger d'incommoder leurs voisins ou le personnel. Ces appareils tout à fait modernes sont de plus équipés de compteurs qui règlent la période d'opération à raison de 10 sous par demi-heure; ils sont perfectionnés de façon à éliminer les interférences causées par les autres accessoires électriques. La photo ci-dessus, prise à l'occasion de l'inauguration de ce système, représente la **Rév. Sr Thecla**, à gauche, la **Rév. Sr Gabriel, supérieure** de l'institution, et **Mme Jeannine Van De Sype.**

Concert et distribution des prix de français à St-Hubert

ST-HUBERT — Le dimanche 13 février, à la salle paroissiale, devant un groupe de parents et d'amis, les élèves de l'école de St-Hubert, sous la direction des religieuses enseignantes, ont donné un concert en français à l'occasion de la distribution des prix de français. Il y eut chants et 2 saynètes par les élèves. MM. Hubert et Alex. Boutin, Albert Gatin et Guy Istace participèrent au programme en jouant des morceaux d'accordéon. M. O. Praud voulut bien y aller aussi de deux vieilles chansons françaises.

A cette occasion, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, qui, lui aussi, a bien voulu nous régaler de 2 chansons.

Après la remise des prix aux élèves qui passèrent leurs examens de l'A.C.F.C., M. l'abbé Ducharme donna des renseignements encourageants au sujet de CFRG. Aussi attendons-nous avec patience le jour où dans le sud-est de la province, et notre paroisse en particulier, nous pourrons entendre la voix française de la Saskatchewan.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., adressa quelques mots de remerciements à notre visiteur, et aux enfants et maîtresses, des paroles d'encouragement à l'étude du français.

M. Emile Gatin, président du cercle local de l'A.C.F.C., agissait comme maître de cérémonies. Le tout se termina par le chant de l'"O Canada".

M. l'abbé R. Ducharme fit sa visite à l'école, le vendredi 11 février, et fut très satisfait.

Chez les Dames d'Autel

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le 9 février, chez Mme Paul Raiwet. Neuf dames étaient présentes.

Le prix d'entrée, donné par Mme A. Poncelet, fut gagné par Mme Paul Raiwet. Le tout fut suivi par le traditionnel goûter.

La prochaine réunion sera l'assemblée générale et aura lieu le 11 mars à l'école, à 7 h. 30 p.m.

Va-et-vient

En visite à St-Hubert dernièrement: M. et Mme B. Jeannot, de Tentallon; M. et Mme R. Istace, M. et Mme C. Vargo, de Kennedy; M. et Mme Falkner, de Broadview, et Mme Skinner, d'Alexander, Man.

Mme E. Beaujot et son fils, Marcel, sont allés pour quelques jours de visite à Régina chez M. et Mme Ernest Gatin.

M. A Fafard est parti à Ste-Marthe visiter ses enfants.

M. Jean Boutin est depuis une quinzaine à Wolseley.

M. Louis Dureault, de Wolseley, est depuis une quinzaine chez Mme M. Boutin.

Mme L. Dureault et la petite Diane sont venues en fin de semaine chez Mme Boutin.

Bazar organisé par les C. de C. de Victoire, Sask.

VICTOIRE — Le dimanche 9 janvier avait lieu, dans notre salle paroissiale, notre premier bazar organisé par les Chevaliers de Colomb. Tout le monde put s'amuser à satisfaction soit au bingo, soit aux cartes ou à la roue de fortune. Mlle Marguerite Gaudrault, de Debden, et M. Marcel Lukan, de Mattes, furent les heureux gagnants d'une bouilloire et d'une horloge électriques.

Dans l'après-midi de ce même jour, S. Exc. Mgr L. Blais présidait une réunion dans le but d'organiser les cercles d'étude catéchistique. Puis, dans la semaine, Son Excellence visita les classes où avec sa grande bienveillance habituelle, il s'occupa de chaque élève en particulier.

Çà et là

Mlles Bibiane Tremblay et Marguerite Duret ont assisté à la retraite fermée des demoiselles: André, Philippe et Jean Duret, Léon, Guy et Luc Tremblay, à celle des garçons prêchée par Son Excellence, à Prince-Albert. Tous sont revenus enchantés de ces quelques instants de recueillement et très reconnaissants envers celui qui leur a valu ces grâces de choix.

MM. Léon Doré et Arthur Frenette sont revenus dans leurs familles après avoir suivi un cours à Edmonton.

Les amateurs de gouret sont heureux de saluer le retour pour quelques mois de M. Denis Beaulac, car, à l'exemple de son beau-frère, M. Paul Demers, c'est un de nos bons spectateurs, quand il s'agit d'encourager les nôtres dans une joute avec les paroisses environnantes.

Nos malades

Nous souhaitons un rapide rétablissement à MM. Georges Charpentier et Jack Collins qui sont actuellement à l'hôpital Ste-Famille, à Prince-Albert.

Nous sommes heureux de voir revenu dans sa famille, après un long stage à l'hôpital de Saskatoon, M. Albert Bonneau, à qui nous souhaitons une complète guérison.

Tableau d'honneur pour janvier

Grade XII: Luc Tremblay.
Grade XI: Jean Duret.
Grade X: Guy Lefrançois, Marie Bonneau, Angéline Savard.
Grade IX: Luc Doré.
Grade VIII: Huguette Watrin, Diane Brassard, Anita St-Pierre.
Grade VII: Diane Pelletier, Cécile Tremblay.
Grade VI: Marjorie Dumais, Sylvia Francoeur.
Grade V: Clément Boutin, Claire Tremblay.
Grade IV: Marie Watrin, Cécile Pelletier.
Grade III: Denise Tremblay, Gérard Watrin, Blanche Dumais.
Grade II: Paulette St-Pierre.
Grade I: Alice Lemire, Benoit Duret, Jacques Duret, Bella Poirier.

Lisieux

La distribution des prix eut lieu dimanche dernier et plusieurs de nos élèves furent du nombre des heureux gagnants. La coupe pour le meilleur travail fut attribuée à Mlle Patricia Bouvier. Nos félicitations.

M. Amédée Faucher est de retour après avoir subi une opération à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

M. et Mme Léonard Gingras sont de retour d'un voyage dans l'Alberta, où M. Gingras visita ses parents. Il est maintenant retourné à son camp à Halifax, tandis que Mme Gingras demeure avec ses parents, M. et Mme Omer Préfontaine.

Mme Hélène Chrétien s'est rendue à Régina visiter sa fille, Rose-Marie.

M. et Mme Cléophas Chrétien sont partis en voyage de quelques semaines à Victoria, C.B., et les environs, où ils visiteront des parents.

Mlle Rose-Marie Chrétien, employée aux édifices législatifs de Régina, était de passage chez ses parents.

Mme Ada Elliott est en visite chez M. et Mme Bud Chilson.

Mlle Nicole Préfontaine, g.-m.g., a passé la fin de semaine dernière chez elle.

Nos malades

M. Louis Faucher a eu la malchance de se fracturer un pied en tombant en bas de son cheval.

M. Henri Bouvier a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Nous apprenons que Mlle Michelle Préfontaine, après avoir subi une opération à un oeil, va très bien.

A tous nos malades, une rapide convalescence.

Naissance

Né à M. et Mme Clarence Benson, à l'hôpital Général de Moose Jaw, le 4 février, un fils.

Avis

L'on demande aux personnes qui auraient des nouvelles à faire paraitre dans "La Liberté et le Patriote" de bien vouloir se mettre en relation avec Mme Arthur Chrétien. Cette dernière apprécierait beaucoup leur coopération.

Bellegarde

M. et Mme Paul Wilvers se sont rendus à Régina, pour affaires.

M. et Mme Henri Stringer, de Ponteix, sont en visite pour quelques semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alphonse George, jr.

Mme Henri George et sa fille, Thérèse, sont de retour après avoir passé deux mois chez M. et Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface.

Mlle Yvonne Bélisle est partie passer quelques mois chez son frère, Darcy, à White River, Ont.

Mlle Pearl Gervais, de St-Boniface, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais.

Bonspiel local de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Les amateurs de curling de Willow-Bunch tinrent leur bonspiel annuel local du 24 janvier au 5 février, ici même. De nombreux prix furent offerts par les hommes d'affaires et les maisons de commerce de l'endroit.

Les gagnants furent les suivants: grand prix — A.-L. André.

1ère compétition: 1er, W. Bradley; 2ème, L. Shanks, de Verwood; 3ème, E. Beattie; 4ème, A. Manie.

2ème compétition: 1er, E. Pilsner; 2ème, A. Harkness, de Fife Lake; 3ème, J. Henry; 4ème, B. Beausoleil.

3ème compétition: 1er, A. André; 2ème, F. Smith, de Verwood; 3ème, J. Dosch; 4ème, E. Pilsner.

4ème compétition: 1er, A. André; 2ème, E. Beattie; 3ème, W. Kilpatrick; 4ème, W. Bradley.

5ème compétition: 1er, M. Marit, de Fife Lake; 2ème, A. Roy; 3ème, J. Weins; 4ème, J. Eger.

Gouret

Voici les résultats des joutes disputées dernièrement: le dimanche 30 janvier: Willow-Bunch et Viceroy — 6-4 pour Viceroy; le lundi 31 janvier: Willow-Bunch Tigers et Horizon — 8-2 pour Willow-Bunch; le mercredi 2 février: Willow-Bunch et Viceroy — 4-2 pour Viceroy.

Çà et là

M. Albert St-Yves était le détenteur du billet "Lucky Star Night" au théâtre Palace, à Willow-Bunch, le lundi 31 janvier, et gagna $70.00.

Le mercredi 9 février eut lieu, à l'auditorium de l'école, l'assemblée annuelle des commissaires. M. Raymond Bouliane fut réélu pour trois ans. Il y eut rapport des activités scolaires pour l'année 1954. M. Léonard Bourdages fut élu président de la Grande Unité Scolaire. Nos félicitations aux deux élus. Bon nombre de paroissiens assistèrent à cette assemblée très importante.

Le dimanche 6 février dernier, eut lieu, dans la salle des Chevaliers de Colomb, une partie de cartes au profit du comité de jeux. Elle rapporta $98.00 et quelques sous. Bon nombre de gens y assistèrent et firent de cette soirée un succès. Un délicieux goûter fut servi à la fin de la soirée. Un programme de chants et musique, donné par des artistes de la paroisse, contribua à rendre la veillée très intéressante et agréable.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: Mme Brennen, Mme W. Bracey, Mme R. Gosselin, Mme R. Taillon (qui donna naissance à un garçon), la petite Edith Heagy, de Scout Lake, M. Amédée Roy et M. Laplante.

Ont quitté l'hôpital: Mme M. Korbo, de Coronach, Mme M. Gaudry, M. Jean Gosselin, Mme G. Deroux (transférée à Régina), MM. Georges Martin et Ernest Durand (transférés à Moose Jaw).

M. Wilbrod et Mme Pierre Desautels sont allés dernièrement rendre visite à M. Kinley, gravement malade à l'hôpital de Coronach.

Le mardi 1er février, MM. Roméo, Lionel et Alphonse Martin sont allés conduire leur père, M. Georges Martin, à l'hôpital Providence de Moose Jaw pour traitements à une jambe.

Le dimanche 30 janvier, M. Armand Lautier, accompagné de M. et Mme Henri Durand, conduisit le fils de ces derniers, Ernest, à l'hôpital Providence de Moose Jaw. Celui-ci s'était fracturé une jambe en glissant la veille. D'après les dernières nouvelles, il est en bonne voie de guérison.

M. Maurice Durand, accompagné de M. et Mme Henri Durand, alla conduire sa mère, Mme N. Durand, à l'hôpital de Gravelbourg, le mercredi 2 février.

Décès

M. Amédée Raboud, cousin de M. Jacques Raboud, autrefois de Willow-Bunch, est décédé et fut inhumé en Suisse, dernièrement.

Mlle Alice Lacoursière, autrefois de Willow-Bunch, est décédée récemment à Ottawa.

Albertville

Le dimanche 6 fevrier, le Club des Ménagères organisait une partie de cartes qui fut un succès. Voici les noms des gagnants de la partie de cartes: 1er prix des dames, Mlle Thérèse Rapin; le 2ème fut tiré entre Mmes Roland Godin et Charles Dussault, cette dernière remportant le prix. Chez les hommes, le 1er prix fut décerné à M. Armand Gobeil; le 2ème, à M. Charles Dussault.

Plusieurs furent favorisés au bingo. Ce sont: MM. Lucien Brassard, Calixte Brassard, J. Ledoux, Robert Samson, Alphonse Roberge; Mmes A. Corriveau, de Prince-Albert, Roland Godin, Charles Dussault et Armand Gobeil.

Le prix d'entrée alla à Mme Armand Gobeil.

• • •

Une autre soirée sociale fut organisée le 11 février par toutes les jeunes filles de la paroisse, et fut un grand succès.

Le prix d'entrée alla à M. Alfred Markgowich, de Prince-Albert, et les autres prix à M. et Mme Roch Brassard, de Prince-Albert, M. Laurent Painchaud, Mlle Lorraine Paquette et M. Edouard Beauchêne.

Va-et-vient

M. Zénon Paradis s'est rendu à Rochester, E.-U., pour voir un médecin.

M. et Mme Auguste Corriveau sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Steve Feschuk, de Mercoal, Alta.

M. Léo Paquette est parti à Edmonton pour suivre un cours de soudure.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert: Mme Joseph Paradis et Mme Georgette Gignac.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

A CFNS, nous sommes convaincus qu'il y a bien des enfants et des adolescents qui aimeraient avoir une belle bicyclette à trois vitesses, d'une valeur d'environ $60.00. Pourtant, ces mêmes enfants ont la chance de gagner une de ces bicyclettes, mais ils n'écrivent pas assez de lettres au programme "Sunny Boy". Pourquoi? Mystère . . . Peut-être un peu de paresse? Allons, les amis, un petit bout de papier, votre crayon ou une plume, et envoyez la réponse sans retard avec un dessus de paquet de "Sunny Boy" ou de "Rosebud". C'est un prix qui en vaut la peine. Bonne chance à chacun et chacune!

Nouvelles

La session provinciale est commencée depuis jeudi dernier et le poste CFNS a l'intention de vous donner chaque jour autant de nouvelles que possible concernant les séances parlementaires. Ecoutez tous nos bulletins de nouvelles afin de connaître les événements de la session. Avec les journées qui allongent, vous pourrez probablement écouter le bulletin de 6 h. 15 du soir, comme les autres, même à Zenon Park.

Lettres

Nous ne pouvons trop insister sur la question des lettres que vous adressez au poste CFNS, soit pour les émissions de demandes spéciales, soit pour répondre aux concours ou pour manifester vos désirs d'une façon ou d'une autre.

Si, par exemple, vous dépensiez $300.00 en publicité par année, à CFNS, vous aimeriez savoir si votre réclame ou votre programme est écouté, n'est-ce pas? Eh bien! Les marchands sont comme vous, ils ne tiennent pas à jeter de l'argent aux quatre vents de la Saskatchewan sans savoir ce que leur placement leur rapporte.

Par ailleurs, vous tenez à ce que votre poste se maintienne dans une situation financière intéressante, qui lui permette un jour de diffuser à 5,000 watts. CFNS dépend de vous en très grande partie. Si vos manifestations ne sont pas suffisantes, nous végéterons, et il ne sera pas question d'augmenter la puissance du poste parce que nos moyens financiers ne nous le permettront pas.

Vous pouvez dire aux marchands que vous avez entendu leurs réclames et vous pouvez aussi écrire au poste en mentionnant le nom de tel ou tel commanditaire.

Tous ces gestes ont pour résultat d'aider financièrement votre poste. Ce n'est peut-être pas du patriotisme ronflant, mais c'est du patriotisme pratique, et c'est celui-ci qui compte, vous le savez.

Donc, au plaisir de vous lire sous peu!

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

En cette page, vous trouverez l'horaire de nos émissions pour toute la semaine. Aussi complet que nous puissions le faire, cet horaire comporte peu de changements importants. Cependant, vous remarquerez que l'indicatif "ED" a été supprimé, pour ce qui a trait aux émissions différées du réseau de Radio-Canada, vu que la différence, au point de vue audition, est nulle.

Nouvelles de M.-H.-F.

Vous remarquerez que depuis le 16 février inclusivement, les nouvelles de 10 h. p.m. ne sont plus commanditées. Jusqu'à cette date, la commandite en était assurée par la Cie Massey-Harris-Ferguson, avec les hommages de ses agents du sud de la Saskatchewan. Si nous pouvons nous permettre de vous demander encore des lettres, nous vous encourageons à écrire au poste, ou directement au commanditaire, pour dire si oui ou non vous avez apprécié ces 15 minutes de nouvelles quotidiennes. Jusqu'à nouvelle indication, les nouvelles seront réduites à 5 minutes.

Samedi soir en Saskatchewan

La semaine dernière encore, nous avions le plaisir de saluer à notre émission "Samedi soir en Saskatchewan" un groupe d'artistes locaux qui sont venus égayer l'émission de leurs rengaines populaires. MM. Raoul Nadeau, violoneux, Georges Blouin, guitariste, René Blouin, mandoliniste, et Claude Gauthier, pianiste, ont bien voulu enregistrer pour le samedi 12 février, une demi-heure de gigues, valses, polkas, breakdowns et autres airs entraînants. Nous espérons bien pouvoir vous présenter, chaque semaine, des groupes d'artistes semblables et nous aimerions beaucoup recevoir de vos lettres, pour nous dire si vous appréciez cette émission. Incidemment, elle est entendue de 9 h. à 9 h. 30, le samedi soir, et est suivie immédiatement de "Nos dix succès".

Delmas

Bénédiction des enfants

Le 30 janvier, la cérémonie de la bénédiction des enfants, présidée par M. le curé, eut lieu à l'église paroissiale, à 3 h. de l'après-midi. Quatre jeunes enfants de choeur portèrent l'Enfant-Jésus en procession à l'intérieur de l'église. Ensuite, les enfants s'approchèrent de la sainte table pour baiser les pieds de l'Enfant-Jésus.

• • •

Le dimanche 6 février, après les messes, nos paroissiens reçurent la bénédiction des gorges.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades: Mme Roméo Bernier, le jeune Roger Giasson et M. Jean-Charles Blais.

Va-et-vient

Mlles Marie Lacoursière et Jeannette Rainault étaient de passage à Delmas.

M. Denis Douville est notre nouveau maître de poste. Il remplace M. Laurent Lambert.

Jackfish

Va-et-vient

MM. Hervé Blanchette et Camille L'Heureux sont de retour des chantiers de Big River.

Mme Willie McCaffrey, avec son bébé, Wilfrid, est en visite chez ses parents, M. et Mme Wilfrid L'Heureux.

Mlle Thérèse Gagne est revenue d'un voyage à Albertville et Blain où elle a visité des amis.

Le R. P. O. Langevin, O.M.I., est parti reconduire sa soeur, Madeleine, à Montréal.

M. L. Blanchette est parti à St-Paul, Alta, jouer au gouret pour le reste de l'hiver.

M. Laurier L'Heureux est revenu de Slave Lake où il a passé deux mois.

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Legende
L—Local
R—Radio-Canada (Réseau)
T—Transcription locale

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Signal-horaire
11.01R-Perspectives internationales
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Concert pop.
12.30R-Orchestre phil. de New-York
2.00R-Tableaux d'opéra
2.30R-Le ciel par-dessus les toits
3.00R-Avenir de la cité
3.30R-La porte d'espérance
4.00R-Radio-journal
4.05L-Intermède
4.15R-Fantaisie
4.30T-Le quart d'heure de Ste-Anne
4.45L-Commentaire du Sask Wheat Pool
5.00R-Match inter-cités
5.30R-Témoignage de notre poésie
6.00R-Nos futures étoiles
6.30R-Nouveautés dramatiques
7.00R-Concert de la NBC
8.00R-Radio-journal
8.15R-L'écrivain et son style
8.30R-Les petites symphonies
9.00L-La bonne chanson
9.30R-La fin du jour et nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-journal
7.05R-Le comptoir du disque; (Radio-Parents — mar.)
7.30R-Comptoir du disque (2)
7.45L-Radio-Bigoudi
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Intermède
8.30L-Musique du vieux temps
8.45L-Swift Current
9.00L-Lafléche
9.15R-Vies de femmes
9.30L-30 minutes à Willow-Bunch
10.00L-Tour de valses
10.15R-Rue principale
10.30R-Entre nous, mesdames
10.45R-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30R-Le réveil rural
11.50L-Intermède et Angelus
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.30R-Quelles nouvelles
12.45R-Lettre à une Canadienne
1.00R-M. Chapdelaine
1.15R-Les visages de l'amour (lun., mer., ven.); le quart d'heure de détente (mar jeu.)
1.30R-Nouvelles
1.33L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains **(Ponteix)**
2.30R-Femina (lun., mer., ven.); L-Devinette S. Boy (mar.); R-Perrette ses Fredons (jeu.).
2.45L-Au hasard
3.15L-En parcourant **Assiniboia**
3.45T-Les beaux jours
4.00R-Radio-journal
4.10L-Coin des Petits
4.30R-Les enfants du capitaine Grant
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Revue de l'actualité
5.15R-Famille Plouffe
5.30R-Les voix du C.A.R.C. (lun. et mer.); Tambour battant (mar., jeu.); R-Hors-série (ven.).
5.45R-La boite à chan
6.00L-Horaire
6.02L-**Gravelbourg (1)**
6.30L-Nouvelles
6.35L-**Gravelbourg (2)**
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique semi-classique
7.15T-Radio S.-C.
8.00R-Radio-journal
10.00L-Nouvelles MHF

LUNDI

7.30R-Le choc des idées
8.15T-A votre santé
8.30R-Blague à part
9.00-R-Symphonie

MARDI

7.30R-Revue des arts et des lettres
8.15L-Musique fanfare
8.30R-Naissance du poème
9.00R-Concerts symp.

MERCREDI

7.30R-Petit concert
8.15R-Vie économique
8.30R-Sur toutes les scènes du monde

JEUDI

7.30R-Au bord de la rivière
8.15R-Journal d'un père de famille
8.30R-Connaissance de l'homme
9.00R-Le curé du village
9.30R-Hommes illustres

VENDREDI

7.30R-Les idées en marche
8.15R-Les affaires de l'Etat
8.30R-Ces gens qu'on dit sauvages
9.00R-Symph. Toronto

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Nouvelles
7.05R-Fantaisie
7.45L-Au son des castagnettes
8.00L-Prière du matin
8.15L-Req. et refrains **Ponteix**
8.45L-**Swift-Current**
9.00L-**Lafléche**
9.15L-Quart d'heure avec F. Carle
9.30L-30 minutes à **Willow-Bunch**
10.00R-L'heure des enfants
10.30L-Musique moderne
11.00R-Tante Lucille
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30R-Réveil rural
11.55L-Intermède et Angelus
12.00R-L'opéra du Met
3.00L-Musique tzigane
3.15L-En parcourant **Assiniboia**
3.45L-Passe-temps mus.
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Album des as
5.00R-Disques classiques et populaires
5.30L-Coin des T.-Petits
6.00L-Horaire
6.02L-**Gravelbourg (1)**
6.30L-Nouvelles (commentaire)
6.35L-**Gravelbourg (2)**
6.45L-Chapelet en fam
7.00R-Radio-journal
7.05L-Intermède
7.15T-Radio S.-C.
7.30R-Le magazine des sports
8.00R-Sérénade pour cordes
8.30R-3 de Québec
9.00L-Samedi soir en Saskatchewan
9.30L-Les dix succès de la semaine
10.00L-Radio-Journal

Lorsque l'opéra dure jusqu'à 4 h., l'horaire se lit comme suit:
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-En parcourant **Assiniboia**
5.00L-Mus. tzigane
5.15L-Passe-temps musical
etc. dito samedi

M. Maurice Martin est décédé à Régina à l'âge de 42 ans

REGINA — Le mercredi 9 février, M. Joseph-André-Maurice Martin, de Régina, est décédé à l'hôpital, à l'âge de 42 ans.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Fernando Martin, 4 frères, Damien, de Leduc, Alta, Côme, de Lajord, le caporal Albert Martin, dans la Gendarmerie Royale, stationné à Montréal, et Georges, de Régina; aussi une soeur, Rolande, de Régina.

Les funérailles eurent lieu le samedi 12 février dans l'église St-Jean-Baptiste. Le R. P. Sylvestre, O.F.M., officiait. La chorale, sous la direction de M. Armand Monette, fit les frais du chant; Mlle Henriette Dubois touchait l'orgue. L'enterrement eut lieu dans le nouveau cimetière de Régina.

Partie de cartes

Le dimanche 6 février, dans la salle St-Jean-Baptiste, avait lieu une partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel. Une foule assez considérable prit part à cette soirée qui fut couronnée d'un grand succès. M. Roch Poissant agissait comme maître de cérémonies.

Les prix furent répartis comme suit: au whist, dames — Mme Adélard Béchard, 1er prix; Mlle Henriette Dubois, consolation. Hommes — MM. Armand Lapointe, 1er prix, Albert Daum, consolation. Au bridge, dames — Mme Félix Quevillon, 1er prix; Mme Emilie Perras, consolation. Hommes — MM. Robert Barré, 1er prix; J. Schnell, consolation.

Le prix d'entrée fut gagné par M. LeNabat; et le panier d'épiceries par Mme E. H. Reid.

Les dames désirent remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu les encourager dans cette entreprise.

Nos malades

M. Georges Paquet, après avoir été hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises, est de retour chez lui. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Mlle Thérèse Leduc a passé quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises. Elle est de retour chez elle et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme D. Chauvin est hospitalisée à l'hôpital général, gravement malade. Nous lui souhaitons le recouvrement de la santé.

St-Brieux

M. Marcel Fortin, employé par une compagnie de chemin de fer, a passé la fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Dubreuil.

M. et Mme Alfred Carfantan sont les heureux parents d'une fille née le samedi 5 février, à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale.

Le jeune Normand Ferré, fils de M. et Mme Louis Ferré, est hospitalisé à l'hôpital de Melfort. Ses copains de classe lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Jean Gaillard a été transporté par avion de l'hôpital de Melfort où il était depuis trois semaines à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Le bébé Jeanne Morvan est décédée le mercredi matin 9 février. Elle fut enterrée le lendemain après-midi. Il y eut un court service à la chapelle du couvent. Quatre enfants de choeur étaient porteurs: Pierre et Marcel Coquet, Daniel Creurer et Albert Carfantan. Outre ses parents, elle laisse un frère et une soeur, Jacques et Marilyn.

Mme E. Perreault était hôtesse à une veillée-surprise en l'honneur de Mlle Agathe Martin, dont le mariage fut célébré le 15 février. Une trentaine de jeunes filles et femmes étaient présentes. Mlles Irène et Jeanne Perrault organisèrent divers jeux durant la soirée. Mlle Martin reçut de beaux cadeaux et remercia en termes appropriés Mme Perrault et ses invitées. Un délicieux goûter fut servi.

Nombreuses victoires de l'équipe de gouret junior de Saint-Louis

ST-LOUIS — Les amateurs de gouret s'en donnent à coeur joie. Depuis le mois de janvier, nos équipes ont joué les parties suivantes: l'équipe junior de St-Louis — 1ère partie: St-Louis vs la mission de Duck Lake, 8-3 pour St-Louis; 2ème partie: St-Louis vs Hagen, à Birch Hills, 3-2 pour St-Louis; 3ème partie: St-Louis vs le collège Notre-Dame de Prince-Albert, à St-Louis, 10-4 pour St-Louis; 4ème partie: St-Louis vs Red Deer Hill, à St-Louis, 13-3 pour St-Louis.

L'équipe des "Pee-Wees" — 1ère partie: St-Louis vs Domrémy, à St-Louis, 7-3 pour St-Louis; 2ème partie: St-Louis vs Domrémy, à Domrémy, 5-3 pour St-Louis; 3ème partie: St-Louis vs Wakaw, à St-Louis, 9-5 pour Wakaw; 4ème partie: St-Louis vs le collège Notre-Dame de Prince-Albert, à St-Louis, 10-5 en faveur de Prince-Albert.

Réunion scolaire

Le vendredi 28 janvier, une réunion scolaire eut lieu au couvent, rassemblant parents et institutrices pour discuter le nouveau programme d'hygiène de la province.

Elimination du concours

Le mardi 8 février eut lieu à l'école l'élimination du concours oratoire Bryant. La Rév. Mère St-Victor, vicaire provinciale, de Prud'homme, était présente pour encourager nos écoliers. Mme Jack Nelson, Mlle Antoinette Houle et M. Lionel Boyer agissaient comme juges pour la circonstance. Les concurrents étaient: Juliette Racicot, Bernice Vandale, Pauline Lépine, Lorraine Casavant et Louis Boucher. Les gagnants furent Juliette Racicot et Louis Boucher, qui devaient prendre part au concours régional de Wakaw hier, 18 février.

* * *

M. Jacques Daniel a été choisi comme marguillier de la paroisse pour remplacer M. Georges Phaneuf, sortant de charge.

Le bonspiel de curling a eu lieu à St-Louis du 7 au 12 février.

Décès

Nos condoléances à M. et Mme Amédée Laplante, qui ont eu la douleur de perdre leur petit garçon, un bébé de huit mois.

Ponteix

Le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, a visité sa mère malade à l'hôpital. Il nous fait plaisir de savoir que Mme Tourigny va mieux.

Mme Lamarre, de l'Alberta, a visité sa mère, Mme Arthur Carignan.

M. et Mme J. Ainsworth, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Emile Jodoin.

Mme Jules Couture, de St-Paul, Alta, et sa belle-soeur, Mme Nogue, de Glentworth, ont visité Mme R. Forest.

Mme Rose Leclaire, de Laflèche, passe quelque temps chez sa fille, Mme Henri Mercier.

Mlle Florence Cornellier, de Verwood, passe quelques jours chez Mme Emery Douville.

Mme Marc Kerviche est allée à Moose Jaw voir sa fille, Yvonne, qui a subi une opération.

M. et Mme Henri Stringer sont partis lundi dernier visiter leurs fils et fille, à Storthoaks.

M. Napoléon Leclaire, de Laflèche, est venu visiter sa soeur, Mme Henri Mercier, et sa mère.

M. Albert de Repentigny et M. et Mme O. Rippel sont allés à Rosetown.

Baptêmes

Le 20 janvier: Kathleen Anne Marie, fille de M. et Mme Melvin Whiteford, de Lac Pelletier, née le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme François Liboiron, de Ponteix.

Le 30 janvier: Marie-Stella, fille de M. et Mme Fernand Goddu, de Frenchville, née le 29 janvier. M. et Mme Albert Auger, de Ponteix, remplacèrent les parrain et marraine, M. Gérard Goddu et Mme Sylva Goddu, de la Colombie Britannique.

Le 6 février: Joseph-Emile-Louis, fils de M. et Mme Jean Chénard, de Lac Pelletier, né le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Chénard, de Cadillac.

Le 6 février: Marie-Nicole, fille de M. et Mme Gérard Carignan, de Ponteix, née le 1er février. M. Albert Carignan et Mlle Florence Robitaille remplacèrent le parrain et la marraine, M. et Mme Lionel Jeanson, de Val Marie.

St-Victor

M. et Mme Wilbert Farwell, accompagnés de Mme Roland Ducharme, passèrent quelques jours à Moose Jaw et Régina. M. Farwell ramena son fils, Brian, qui était hospitalisé en cette dernière ville.

MM. Rosaire Lanoie et Rosy Norman allèrent à Val Marie pour traitements.

M. Léo Lafontaine est maintenant employé au bureau d'assurances.

Mme Grove passa la semaine à Moose Jaw, chez son fils, Lynden.

Un souper eut lieu à l'occasion des anniversaires de naissance de M. et Mme Marcel Gaudry, le dimanche 6 février. M. Philippe Gaudry et famille, d'Assiniboia, ainsi que plusieurs amis de St-Victor, y assistèrent. Le tout fut un succès.



M. et Mme J.-B. Gaudet (Denise Robin).

Le mariage Gaudet-Robin fut béni à Prince-Albert par S. Exc. Mgr Blais

PRINCE-ALBERT — En la cathédrale du Sacré-Coeur, le lundi 24 janvier, au pied du maître-autel, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, bénissait l'union de M. Jean-Berchmans Gaudet avec Mlle Denise Robin. Son Excellence était assistée de Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la paroisse.

L'église était joliment décorée de bouquets de chrysanthèmes jaunes et blancs.

La mariée entra à l'église au bras de son père, M. Pierre Robin, aux sons de la marche nuptiale de "Lohengrin" jouée par notre organiste, M. Maurice Casgrain. Le couple d'honneur était M. et Mme Auguste Robin. Les huissiers étaient MM. Rémi Robin et Gonzague Gaudet.

La mariée était ravissante dans sa jolie robe d'orlon et peau de soie brochée avec longue traîne. Elle portait un livre d'heures recouvert d'orchidées mauves et un chapelet, cadeau du marié.

La petite bouquetière, Elaine Gaudet, fille du dentiste et Mme E.-J. Gaudet, portait une longue robe rose pâle en taffetas et tulle et tenait un panier de fleurs variées.

Le choeur de chant, sous la direction de la Rév. Sr Jeanne de la Croix, assistée de Mlle Madeleine Georget, cousine de la mariée, chanta plusieurs morceaux fort appropriés pour la circonstance.

Après la cérémonie, un succulent dîner fût servi chez "Herbie's", suivi d'une réception dans l'après-midi. S. Exc. Mgr L. Blais proposa le toast à la mariée, auquel le marié répondit. M. Pierre Robin y ajouta aussi quelques mots de remerciements.

Des télégrammes de félicitations furent reçus d'Old Crow, Yukon, de Calgary, Alta, et de Shellbrook, Sask.

Parmi les invités, l'on remarquait des visiteurs venus de Carlton, Bellevue, Marcelin, Estevan, Saskatoon et Domrémy.

L'heureux couple nous quittait pour un voyage de noces en auto en Californie et au Mexique. A leur retour, M. et Mme Gaudet éliront domicile à 436, 15e rue Ouest, Prince-Albert.

Soirée du Club Canadien

Le dimanche 13 février, l'on fêtait avec éclat la St-Valentin, alors qu'environ 350 personnes se pressaient dans notre vaste salle. L'on remarquait des gens venus d'aussi loin que de St-Brieux. Ceci prouve que notre club est bien connu de loin et que tous ceux qui viennent s'amuser avec nous s'en retournent toujours satisfaits de la manière, dont nous conduisons nos activités sociales, et se promettent toujours d'y revenir encore.

Ainsi, il y eut, comme d'habitude, parties de cartes et de bingo, sous la direction de M. P. Legault. Les 37 tables disponibles furent bientôt remplies et 12 mains furent jouées, donnant les résultats suivants: 1er prix des dames, Mme A. Campbell (99 pts), 2ème, Berthe Lefrançois, de Hoey (89), consolation, Mme Eva Greyeyes (57); 1er prix des messieurs, M. Albert-L. Pagé (96 pts), 2ème, M. Jos. Gaudet, ex-aequo avec M. A. Painchaud (91), ce dernier l'emporta après le tirage au sort, consolation, M. Armand Fontaine (60); prix d'entrée, M. Auguste Doderai, de St-Louis.

Au bingo, les heureux gagnants furent MM. Omer Deault et Omer Duval, de Bellevue, C. Gilbert, Raymond Dansereau (2) et Léon Doucette, tous de Prince-Albert, et Mme Eva Greyeyes. Le prix spécial fut gagné par Mme C. Klimek.

M. Noël Gaudet était en charge du goûter, assisté de Mmes P. Legault, R.-A. Corriveau, A. Painchaud, Mlles Rose-A. Chamberland et Désilda Grenier, de Bellevue.

Domremy

Baptêmes

Le 16 janvier: Noëlla-Thérèse, fille de Curtis Johnson et d'Odélie Benoit, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Benoit, de Hoey.

Le 6 février: Liliane-Laurette-Marie, fille de Victor Détillieux et d'Aline Préfontaine, née le 29 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Anastase Rivard, de Prud'homme.

Le 6 février: Nora-Marguerite, fille de René Casavant et de Florence Beauchesne, née le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Beauchesne, d'Albertville.

Le 13 février: Yolande-Albertine-Marie-Thérèse, fille d'Adalbert Boutin et de Blanche Beland, née le 1er février. Parrain et marraine, M. Alain Tremel et Mlle Albertine Boutin.

Le 13 février: Liliane-Alice-Marie, fille d'Ernest Casavant et de Clémentine Georget, née le 5 février. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Kusch, de Domrémy.

Funérailles, à Laflèche, du jeune Melvin Klein, de Fir Mountain

LAFLECHE — La mort du jeune Melvin Klein, âgé de 11 ans, fils de M. et Mme Joseph Klein, de Fir Mountain, survenue accidentellement le 31 janvier dernier sur la ferme paternelle, a causé une profonde émotion parmi la population de Glentworth et Laflèche, où la famille est très avantageusement connue. L'enfant fut trouvé sans vie, le soir, dans le garage de son père, près de l'automobile où, semble-t-il, il avait écouté la radio et était tombé victime du monoxide de carbone. Détail pénible, les parents étaient absents à ce moment, la mère étant partie ce matin-là même pour Régina, mandée au chevet de son mari qui se mourait à l'hôpital. M. Joseph Klein est décédé depuis, ayant succombé le samedi 12 février à un cancer qui le minait depuis longtemps.

Les funérailles du jeune Melvin eurent lieu le jeudi 3 février, à l'église Ste-Radegonde de Laflèche, au milieu d'une foule comme on en avait rarement vu à un enterrement. M. l'abbé A. Gravel, curé de Laflèche, paroisse à laquelle cette famille appartenait jusqu'à récemment, fit la levée du corps; l'officiant à la messe fut M. l'abbé Philippe Jérôme, curé de Glentworth, qui présida aussi l'absoute et récita les prières au cimetière.

La chorale de Laflèche, sous la direction de M. Henri Piché, fit les frais du chant; Mme John Whitby touchait l'orgue.

Les porteurs furent six garçons amis du défunt: Clifford et Kenneth Prévost et Raymond Dumélie, de Fir Mountain, Gérard et Raymond Brière et Rodrigue Marasse, de Laflèche.

La jeune victime, qui laisse outre sa mère trois frères et deux soeurs, repose maintenant au cimetière Ste-Radegonde, près de son petit frère, Lawrence, décédé lui aussi, accidentellement à l'âge de 2 ans, en 1943.

Le chef de cette famille si éprouvée eut lui aussi son service à Laflèche, le mercredi 16 février. Le rapport en sera publié bientôt.

Quarante Heures

Les cérémonies des Quarante Heures viennent de se dérouler à l'église de Laflèche. Commencées dimanche matin, 13 février, elles se sont clôturées le mardi matin suivant. M. le curé a présidé aux offices du matin; l'heure sainte fut prêchée le dimanche soir, en anglais, par le R. P. H. Desrochers, O.M.I., du collège de Gravelbourg. M. l'abbé Oscar Lemay, curé de Meyronne, prêcha en français à l'heure sainte du lundi soir.

La chorale de Laflèche et celle du couvent firent du très beau chant.

Partie de cartes des Chevaliers de Colomb, à Debden, le 6 février

DEBDEN — Le dimanche 6 février se tenait dans la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb de la paroisse. Cette soirée fut couronnée de succès. Une foule nombreuse y assistait. Il y eut jeux de cartes, quiz, bingo, le jeu "Bureau de poste", ainsi que la roue de fortune. Un délicieux goûter fut servi.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Casimir Charpentier, M. Ovila Bélair et Mlle M. Chrétien. M. Théodore Croteau gagna $5.00 à la roue de fortune.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 6 mars. Tous sont invités à y prendre part.

Va-et-vient

Le R. P. Jules St-Pierre, de Meadow Lake, le R. P. A. Rodrigue, curé de Geren Lake, et le R. P. Gérard Fortier, curé de Muskeg, tous Oblats de M. I., étaient de passage au presbytère, dernièrement.

M. Wilfrid Gareau, père de Mme Philippe Pouliot, était de passage à Debden pour quelque temps.

Retraite fermée

Plusieurs garçons de la paroisse ont assisté à une retraite à Prince-Albert, prêchée par S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, les 28, 29 et 30 janvier.

Nos malades

Mme Ovila Leclerc est à l'hôpital où elle a subi une opération. Nous lui souhaitons un rétablissement complet.

Baptêmes

Le 23 janvier: Joseph-René, né le 26 décembre, fils de M. et Mme Edouard Chrétien. Parrain et marraine, M. Emile Chrétien et Mlle Léontine Chrétien.

Aline-Noëllette-Françoise, fille de M. et Mme Léo Couture, née le 27 décembre. Parrain et marraine, Jacquelin Couture et Ghislaine Couture.

Marie-Louise-Anita, fille de M. et Mme Orille Larose, née le 20 janvier, baptisée le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lafond.

Tisdale

L'assemblée du mois de janvier de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue à la résidence de Mme Don Kramer. 20 membres et 4 visiteuses étaient présents. La présidente, Mme W Hartnett, présenta les visiteuses, et au nom des membres, elle remercia le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., pour son dévouement comme directeur de la L.F.C. Les minutes de la réunion de novembre furent lues, et l'on procéda aux affaires habituelles.

La discussion porta sur un cours de quatre jours sur la défense civile provinciale, qui sera donné à Valley Centre, Fort Qu'Appelle, et auquel un ou deux membres de la L.F.C. pourraient assister.

Mme Hartnett rappela à tous les membres de remettre leurs timbres usagés à la convocatrice sociale, Mme Campbell, aussitôt que possible.

Le R. P. Van Vynckt lut un court article intitulé "La famille".

A la fin de la réunion, Mmes Don Kramer, N. Nagel, W. Wisser et Roy Joinson servirent le goûter.

Meskanaw

Le 9 février, les dames de la Ligue Catholique tinrent leur assemblée mensuelle chez Mme E. Matheson, à Kinistino. En raison de la température très froide, 7 membres seulement étaient présents. Il fut quand même décidé que les dames serviraient un thé après Pâques.

Nos malades

Mme Alex. Dubois, qui a subi des traitements à l'hôpital Ste-Famille, à Prince-Albert, est revenue dans sa famille.

M. Jos. Deschambault, qui avait été hospitalisé à Kinistino, est en convalescence chez son frère, Camille.

Le jeune Maurice Mansière est revenu le 7 février de l'hôpital de Kinistino où il avait passé quelques jours.

M. Jean Suignard est aussi de retour de ce même hôpital, après y avoir séjourné près d'une semaine.

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme P. Mansière: M. et Mme J. Fradette, d'Oak Park, Minn., accompagnés de M. et Mme Kayner, de St-Brieux.

Le 30 janvier, plusieurs familles se réunissaient chez M. et Mme Jos. Janex. Etaient présents: M. et Mme Grimard et leur fille, Hélène, M. et Mme Hounjet et leurs enfants, tous de Prud'homme; Mme Jos. Beaudet et sa fille, Alice, M. et Mme P.-H. Mansière, sr, et famille, Mme J. Thibault et son fils, Léo, M. et Mme Henri Janex et famille et M. et Mme P. Mansière, sr. Tous passèrent une agréable soirée.

Ferland

Mmes Georges Massé, Charles Fournier, Gérard Desharnais, E. Tardif, Hector Hébert, Georges Lacasse et Antonio Chabot furent les organisatrices de la 3ème partie de cartes du groupe no 3.

Avec la belle température, la paroisse y était bien représentée. Les gagnants furent: 1er prix des dames, Mme Jos.-Ed. Chabot; 1er prix des hommes, M. Viateur Chabot. Prix de consolation, Mlle Pauline Morin et M. Edmond Chabot. Le gâteau échoua à Mme Georges Lacasse.

Le bingo favorisa MM. J.-E. Chabot, Rosaire Chabot, Camille Chabot, Mlle Pauline Morin, Mme J.-E. Chabot.

Un cordial merci à tous, et au 27 février, date de la 4ème partie de cartes de la série. Bienvenue à tous!

Va-et-vient

Se sont rendus à Régina pour affaires: M. et Mme Aristide Fournier.

Mme Avila Chabot doit passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Phil. Gauvin.

M. et Mme Louis Fournier, sr, ont visité leurs filles à Régina, ainsi que Mme Medelger Chabot.

M. Arthur Carrier est revenu de l'hôpital de Régina; pendant sa convalescence, il est hospitalisé à l'hôpital de Mankota.

M. J.-B. Couture, de Gravelbourg, était de passage chez M. et Mme Paul Morin et chez M. et Mme Antonio Turgeon.

M. Marcel-Joseph Poissant a épousé Mlle Angeline Rose Puckall à Régina

REGINA — Le mariage de Mlle Angeline Rose Puckall, fille de M. et Mme John Puckall, de Régina, avec M. Marcel-Joseph Poissant, fils de M. et Mme Roch Poissant, également de Régina, fut célébré récemment en l'église St-Sacrement. M. l'abbé L. L. Sullivan leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Donnée en mariage par son père, la mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc, avec encolure Elizabethan et jupe bouffante se terminant en une longue traîne. Le corsage et la jupe de la robe étaient garnis de tulle plissé et parsemé de petites pierres du Rhin. Son voile court de tulle illusion était retenu par une délicate tiare garnie de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet genre cascade formé de gardénias et de deux orchidées blanches.

Mme Frank Puckall, belle-soeur de la mariée, était dame d'honneur. La soeur du marié, Mme Don Meyer, et Mlle Gail Puckall, de Winnipeg, cousine de la mariée, agissaient comme filles d'honneur.

M. Roger Poissant servait de garçon d'honneur, et MM. Don Meyer, Louis Millette et Gérald Dupuis remplissaient la fonction d'huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un déjeuner fut servi à la résidence des parents de la mariée. Le soir, un souper de noces eut lieu à la salle Rose de l'hôtel King; environ 150 invités y prirent part.

Après un voyage à Great Falls, Mont., M. et Mme Poissant résideront à Grande Prairie, Alta.



M. et Mme M.-J. Poissant (A. R. Puckall).

Chronique du

Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

DIRECTEUR: Maurice Dupasquier
Rédacteurs: Ghislain Gaudet et Louis Lepage
Chroniqueurs: Jacques Fafard et Maurice Denis

Cours spéciaux

Le R. P. Benoît Paris, professeur de français au cours des arts, a inauguré un cours d'élocution pour ses élèves. C'est une innovation très appréciée de tous ceux qui sont à même d'en profiter.

Un maître en la matière a écrit: "La facilité d'élocution est devenue une nécessité. On ne peut que plaindre ceux qui en sont dépourvus, car ils courent un grand risque de ne jamais atteindre la situation dont ils sont dignes". Nos philosophes et nos humanistes doivent donc s'avouer chanceux de pouvoir ajouter ce complément à leur formation. La compétence et le dévouement du professeur sont une garantie de succès.

Mlle Maryvonne Kendergi, professeur de piano au collège, a pris l'initiative de donner des cours d'initiation musicale à tous les élèves. Son idée a été des plus heureuse. Quoi de plus intéressant que de savoir apprécier la musique, comprendre son langage, goûter ses charmes? L'esprit humain est fait pour jouir du beau. La connaissance des oeuvres d'art est nécessaire à son perfectionnement. Son éducation serait incomplète s'il était incapable de saisir la pensée, les sentiments, exprimés d'une manière si puissante dans les géniales compositions des grands musiciens. Le chemin qui conduit à ce parachèvement, c'est l'initiation à la musique.

Mlle Kendergi, qui se dévoue à ce travail, a tous les dons et aptitudes nécessaires pour le rendre fructueux. Les élèves sont heureux de bénéficier de ses leçons.

Ghislain GAUDET,
Arts II.

* * *

Une classe d'histoire

C'était le dix-neuf janvier de l'an mil neuf cent cinquante-cinq. Les élèves, qui étaient allés donner une séance dramatique à Lebret, étaient revenus la nuit précédente, rompus, à bout de force. La fatigue ne les avait cependant pas empêchés de faire à leurs confrères le récit de leurs expériences et de leurs impressions. Cela avait duré des heures. A la fin, nous étions tous aussi exténués qu'eux.

Le matin donc du jour susdit, il y avait cours d'histoire en Rhétorique. Nous étions à peine depuis cinq minutes dans la salle de classe que déjà François, Alphée et Claude ronflaient. Chez les autres, le sommeil était plus calme. Tout à coup: Bang! C'est Edouard qui, dans un mouvement somnambulesque, fait tomber tous ses livres. Le bruit en fait sursauter deux ou trois qui, aussitôt, se replongent dans le nirvana. Seuls Régis et Louis ont un oeil ouvert, occupés qu'ils sont à déguster des tablettes de chocolat et un sac d'arachides qu'ils se partagent en frères.

La cloche sonne. Le professeur quitte la salle. Les élèves s'étirent, bâillent, consultent leur montre. Ils ne peuvent en croire leurs yeux: la classe est déjà finie! Constatant avec satisfaction que le Père est très indulgent pour les voyageurs qui reviennent de loin, l'idée leur vient de monter une nouvelle pièce pour Lebret!

Louis LEPAGE,
Arts II.

* * *

Faits divers

Décès

Un ancien collégien, Louis Levac, de Gravelbourg, est décédé dernièrement après une longue maladie. Le chant de la messe des funérailles a été exécuté par la chorale du collège.

Personnel

Depuis quelques semaines, nous avons un nouvel infirmier et professeur dans la personne du R. F. Vallée, O.M.I. Bienvenue au collège, cher Frère.

Visiteurs

Etaient de passage au collège: M. l'abbé E. Méthot, supérieur de l'externat classique de Hull, P.Q., ainsi que M. l'abbé V. Bleau, curé de Dollard, Sask.

Malades

Ont fait un court séjour à l'hôpital ces derniers temps: Robert Préfontaine, Paul Turenne, André Poilièvre, Hervé Douville et Keith Dickson.

* * *

Merci, Laurier

C'est lundi soir. Emile, qui doit préparer son équipement de hockey pour une pratique à la Palestre, se sent trop fatigué pour entreprendre lui-même ce travail. En homme pratique qu'il est, il demande à Laurier de lui rendre ce petit service. Celui-ci, humoriste à ses heures, remplit le sac à sa façon: deux chemises blanches, trois paires de bas, une cravate, deux pantalons, un chandail, un chapeau, des serviettes, savon, etc.

Notre grand athlète arrive à la Palestre frais et dispos. Mais, ô surprise!... Quelle binette il fait!... Pas de pratique pour lui ce soir-là. "Merci, Laurier", dit Emile d'un ton aigre-doux, "Je ne te dérangerai plus!"

Léoville

Curling

La saison de curling a débuté le 17 janvier par un "bonspiel" avec inscription de 11 équipes. L'équipe de M. Marion, comprenant Mme E. Lair, Mme A. Lajeunesse et Bernard Ladowski, gagna le 1er prix et celle de M. O. Belair remporta le deuxième.

Programme d'amateurs

Le samedi 22 janvier eut lieu au théâtre un programme d'amateurs dont les profits seront employés pour aider à la construction d'une salle. Les heureux gagnants du programme furent: 1er prix ($15.00) — les garçons Thiel; 2ème ($10.00) — Mlle Angèle Compagna; 3ème ($5.00) — Mlle Madeleine Drakalowick.

A l'école de Léoville

Le personnel enseignant compte une nouvelle institutrice, Mme Paul Marchildon, de Zenon Park, pour remplacer Mlle Bernadette Patenaude, qui nous a quittés à Noël.

Le 14 janvier, M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles, passa la journée dans nos classes. Le soir, il réunit les commissaires des écoles Léoville et Beauvallon et les membres du cercle paroissial pour discuter les problèmes d'intérêt français dans notre centre. L'organisation de l'A.F.C.I.S. de la région no 4, comprenant Spiritwood, Laventure et Léoville, eut lieu la veille.

Cette assemblée tenue à l'école de Léoville, pour l'élection d'un comité du local donna le résultat suivant: présidente, la Rév. Sr M.-Louise-Aimée; vice-présidente, la Rév. Sr M.-Estelle; secrétaire, Mme Paul Marchildon. Les écoles de Léoville, Spiritwood, North Creek et Laventure étaient représentées.

Décès

La veille de Noël, M. Gaspard Arcand est décédé subitement à l'âge de 86 ans. Il s'était rendu à l'église pour assister à la messe de minuit, quand tout à coup il s'affaisa dans son banc. Le temps de le porter au presbytère et de lui administrer l'extrême-onction et il expirait sans avoir repris connaissance.

M. Arcand laisse dans le deuil, outre son épouse, 4 fils, Alexandre, Joseph, Raoul et Bernard; 2 filles, la Rév. Sr Thérèse Arcand, de La Loche, Mmes Martin et Ernestine Bonton, de Battleford; un frère, M. Albert Arcand, et 3 soeurs, Mme Marie-Rose Perron, Mme Adélaïde Brûlant, de Léoville, et Mme Marie-Rosette Lefebvre.

Baptêmes

Le 6 janvier: Joseph-Maurice, fils de Léo Paquette et d'Alice Crossland, né le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Ruel.

Le 6 janvier: Joseph-Raymond-André, fils d'Armand Henri et de Bertha Bruneau, né le 30 décembre. Parrain et marraine, Raymond Henri et Yvette Bruneau.

Le 21 janvier: Marie-Rose-Annette, fille de Gérard Bruneau et de Thérèse Crossland, née le 16 janvier. Parrain et marraine, Arthur et Yvonne Bruneau.

Va-et-vient

M. Ernest Côté était en visite chez son oncle, M. Ulric Côté.

M. et Mme Ulric Côté ont passé une semaine chez des parents, à Debden.

Nos normaliennes, Mlles Thérèse Parent, Louise Rochelau et Iris Bannerman, ainsi que nos collégiens, Gérard Parent et Lorenzo Bouchard, ont passé quelque temps chez leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Paul Poilièvre rendirent visite à leurs parents et amis de Prud'homme.

Mme Noël Parent passa quatre jours chez ses parents de Domrémy et de Hoey.

M. et Mme A. Lajeunesse et leurs enfants étaient en visite chez M. et Mme Lair, de Weyburn.

La famille de M. Gérard Cyr se rendit à Debden pour passer quelques jours chez les parents de Mme Cyr.

Le vendredi 21 janvier, M. Joseph Laventure, de Debden, était de passage chez ses parents, M. et Mme Napoléon Laventure.

Production des raffineries de pétrole en France

PARIS — Pour les 11 mois de 1954 la production totale des raffineries françaises avait atteint 21,853,569 tonnes.

D'après les renseignements la production de décembre a dû atteindre 1,970,000 tonnes.

Ce qui donne à peu de choses près un total de 23,820,000 tonnes pour l'année écoulée.

Rappelons qu'en 1953 la production des raffineries françaises avait atteint 22,647,000 tonnes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLI—No 47

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

HOMME OU FEMME DEMANDE pour vendre nettoyeur liquide pour fenêtres de maisons, vitrines de magasins, vitres d'autos, etc. Généreuse commission permettant de faire commerce de gros et de détail. **Ecrire à W. Fortin, 324, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.** 47-791-52P.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.06 franco 132-T.F

A LOUER — Chambre meublée. Linge de lit fourni. **Téléphoner à 23-1782.** 45-761-47C.

A LOUER — Suite de 2 pièces non meublées; près hôpital St-Boniface et autobus. **Téléphoner à 23-5156.** 46-774-48C.

CHAMBRE A LOUER pour homme, avec ou sans pension. Près autobus. Usage du téléphone. **Téléphoner à 20-8689.** 46-790-47C.

ON DEMANDE A LOUER — Cultivateur cherche ½ ou 1 section de bon terrain sans pierres. **Ecrire à Nicolas Holub, C.P. 101, Paddockwood, Sask.** 47-816-49P.

A LOUER — Suite de 3 pièces non meublées; à 175, rue Berry, Norwood. **Téléphoner à 23-5013.** 47-800-49C.

A LOUER — 1 chambre meublée; homme célibataire de préférence. Pension si désirée. **S'adresser à 269, rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. 20-3649.** 47-799-47C.

A LOUER — Jolie suite de 2 pièces; évier, armoires, salle de bain et entrée privée. **S'adresser à 244, rue Kitson, Norwood.** 47-798-47C.

A LOUER — Belle chambre garnie, pour monsieur seul. Téléphone, cuisine, salle de bain. **S'adresser à 62, rue Taché, St-Boniface. Téléphone: 42-8100.** 47-796-48C.

A LOUER — rue Aulneau — près de la basilique: suite de 3 grandes pièces non meublées. Libre le 1er mars. **Téléphoner à 93-4306.** 47-795-47P.

PERSONNEL

HOMMES! VIEUX à 50, 60? DEVENEZ JEUNES. Les Tablettes toniques Ostrex fortifient hommes, femmes privés de fer. Format d'introduction, 60c seulement. Toutes pharmacies. 199F.

A LOUER — Suite de 2 pièces meublées. **S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood.** 47-797-49C.

A LOUER — 1 chambre non meublée, facilités pour faire cuisine. **S'adresser à 193, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 47-794-48C.

A LOUER — Grande chambre meublée; toilette privée. Facilités pour faire cuisine. Maison moderne et tranquille, près hôpital St-Boniface. **Téléphoner à 20-5381.** 46-793-47P.

A VENDRE — Maison de 6 pièces, rue des Meurons, Norwood; chauffage à l'huile; garage. $10,500.00. Paiement comptant: $3,000.00, jusqu'à hypothèque. **S'adresser à 154, rue des Meurons, Norwood. Tél. 20-8031.** 46-783-47C.

MAISON A VENDRE — Près hôpital 9 pièces. Planchers de bois dur. Chauffage à l'huile; air climatisé. Garage 18 x 22. Isolé. Prix, $11,500.00 comptant. **S'adresser à 186, boulevard Dollard, St-Boniface.** 565-T.F

A VENDRE A WEST KILDONAN — Bungalow fini stuc, vis-à-vis école. 5 pièces et solarium chauffé; chauffage automatique à l'huile; planchers de bois dur; 2 chambres à coucher. Garage. Possession immédiate. **S'adresser, avant 6 h. p.m., à 178, ave Perth, West Kildonan, Man.** 46-781-47P.

BEAU LOT A VENDRE — Largeur 66'; frontage 74.7' entre le Highway 75 et la rivière Rouge; longueur environ 500'; dans l'un des plus beaux sites du village de St-Norbert. **S'adresser au numéro 3386, St-Norbert** (en face de Cloutier Motors). 45-764-50C.

A VENDRE — Maison de 8 pièces avec soubassement en ciment à la grandeur. Etable. 6 acres de terrain. Dans village de St-Jean-Baptiste. **Ecrire à Boite 747, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 44-747-48P.

A VENDRE — Magasin de quincaillerie et cour à bois — situés sur rue principale dans village de La Broquerie. Bâtiments neufs. Puits artésien. Téléphone. Electricité. Agence Westinghouse. Communiquer avec: **Les Frères Choiselat, La Broquerie, Man.** 45-709-47P.

A VENDRE

Belle maison en stuc, 10 pièces (2 salles de bain); chauffage à l'huile; beau garage; lot de 50' sur 125' de profondeur. Complètement meublée; meubles modernes. Le 2ème plancher se loue actuellement à $75.00. Visite le mercredi et le samedi, de 6 h. à 9 h. Prix, $18,300.00. **Ecrire à Boite 770, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 45-770-48C.

A VENDRE

Belle voiturette de bébé (chromée),	valeur $65.00 pour $35.00
Beau parc pour bébé,	valeur $15.00 pour $7.00
Table de salon en érable,	valeur $90.00 pour $70.00
Banc en érable,	valeur $30.00 pour $20.00
Grande échelle,	valeur $30.00 pour $20.00

S'adresser à 62, rue Taché, St-Boniface. Tél. 42-8100 45-769-48C.

A VENDRE ou à échanger sur ferme: maison de 12 pièces; revenus 2ème étage, $90.00 par mois. Près de toutes les commodités. A 474, rue de la Morénie, St-Boniface. **Téléphoner à 93-8115.** 47-815-47P.

A VENDRE — Auto Ford 1952, en bonne condition. Seulement 19,000 milles. Prix, $1,500.00. **S'adresser à Mme Lucien Gosselin, St-Malo, Man. Tél. 315—2.** 47-814-47P.

A VENDRE — 2 beaux fusils de chasse 1 pour canards (Stevens), à pompe, calibre 12; valeur $75.00 pour $50.00. 1 carabine 22, à cartouches longues (Mossberg), automatique, avec télescope; valeur $50.00 pour $35.00. **S'adresser à 62, rue Taché, St-Boniface. Tél. 42-8100.** 46-782-47C.

A VENDRE — Auto Hudson Sedan 1936, 6 cylindres; excellent état de marche. Très bonne condition intérieure et extérieure. Vendra pour offre acceptable. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface, ou à E. Piriot, Richer, Man.** 47-808-47C.

A VENDRE A OTTERBURNE — Magasin général avec grand logis très moderne; centre de culture mixte. Puits artésien. Près église et excellente école avec classes supérieures sous la direction de religieuses. Bon chiffre d'affaires. Prix: bâtiments et aménagements, $14,000.00. **S'adresser à J.-H. Turenne, Otterburne, Man.** 655-T.F.

A VENDRE — 2½ milles au sud-ouest de St-Norbert, lot 75, Waverley Rd. — Ferme de 285 acres, toutes en culture. Grande maison neuve moderne; garage adjoint; électricité et téléphone. Bonne écurie et plusieurs autres bâtiments. En plus, outillage de ferme complet, tout neuf. **Denis Kenny**, exécuteur du testament, **St-Germain, Man. Téléphone** (entre 8 h. a.m. et 7 h. p.m.): **20-8804.** 47-801-48C.

A VENDRE — Belle maison de stuc, 10 pièces (2 salles de bain), chauffage à l'huile; beau garage; grand lot; complètement meublée, mobilier moderne. 2ème plancher se loue actuellement à $75.00. Visible tous les jours. Prix, $18,500.00. **S'adresser à 62, rue Taché, Norwood.** 47-812-T.F.

A VENDRE — Garage, salle de montre, stock, outils, pompes à essence. Dans village canadien-français, bon district du Manitoba. Travail à l'année ronde. Vendra propriété immédiatement, à bon marché, pour raisons de santé. **Ecrire à Boite 811, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 47-811-48C.

A VENDRE à St-Claude: 2 édifices adjacents mesurant approximativement 22' x 22' et 22' x 30'. Pour inspection, voir **Mme G.-L. Burgoyne, Hôtel St-Claude**, ou **écrire à Mid-West Produce Co., 260, rue Princess, Winnipeg.** Vente rapide désirée: une offre raisonnable sera acceptée. 47-810-49C.

A VENDRE — Belle voiture d'enfant (chromée). — Beau parc pour bébé. — Table et banc de salon en érable. — Grande échelle double, 24'. — Beau fusil Stevens (pour canards). — Beau fusil calibre 22, avec télescope. **S'adresser à 62, rue Taché, Norwood. Tél. 42-8100.** 47-809-T.F.

A VENDRE à St-Boniface — 2 blocs de l'hôpital: bungalow de 5 pièces; 3 chambres à coucher: $7,500.00. **Téléphoner à 93-1788.** 46-807-47P.

NOUS VENDONS — Blé Selkirk enregistré no 1: $5.75, sacs inclus. — Selkirk commercial no 1: $4.00; $3.50 pris à l'entrepôt. — Avoine Rodney certifiée: $3.25. — Orge Montcalm 1ère génération enregistrée: $2.70. — Lin Redwood enregistré: $5.50. — Trèfle jaune: 17c la lb. — Luzerne: 55c. — Brome certifié: 25c. **S'adresser au Plan de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone: 58—2.** 47-806-47P.

A VENDRE

Grande maison actuellement en construction au centre de St-Boniface, dans nouveau district moderne. Salon de télévision 32' de longueur — même genre que maison "Cobalt" raflée l'automne dernier, même architecte: Nikola M. Zunic. Sera terminée pour la fin d'avril.

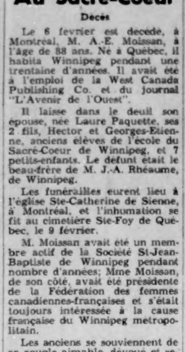
S'adresser à
J.-E. BEAULIEU
397, Place Gaboury, St-Boniface
(une rue au sud de Place Cabana)
47-813-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 651-T.F.

ON DEMANDE POUR LE DEBUT DE MARS — Homme pour soin de troupeau et ferme à l'école indienne de Sandy Bay (120 milles nord-ouest de Winnipeg). Bâtiments modernes. Equipement de ferme complètement motorisé et des plus récent. Logis fourni sur place. Emploi à l'année. Pour tout renseignement, écrire au **R. P. Roland Chaput, O.M.I., Sandy Bay Indian School, Marius, Man. (Tél.: Langruth 310—6.)** 46-780-47P.

GAGNEZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOS VACANCES et Noël, en 2 paiements annuels! Le no 6 Ordnance Bn. (M) a actuellement des ouvertures pour ceux qui jouissent d'une ou deux soirées libres par semaine. Apprenez les méthodes modernes d'entreposage, de comptabilité, d'inventaire, de transport de marchandises, etc., et faites-vous de nouveaux amis. Pour renseignements, **écrire à Boite 792, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man., ou téléphoner** (pendant le jour) **à 74-7027.** 47-792-47C.

AGENTS DEMANDES — Agents avec expérience dans la vente à domicile demandés pour vendre la plus importante ligne de chaussures coussinées au Canada. Equipement de vendeur gratuit. Notre catalogue illustre plus de 200 modèles pour hommes, femmes et enfants, ainsi qu'un assortiment complet de chaussures de travail avec caractéristiques exclusives. Commission intéressante. L'agent qualifié travaillant entre 4 et 8 heures par jour peut augmenter ses revenus de $90.00 par semaine. Ecrivez aujourd'hui même à **CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 1980-82 est, rue Ontario, Montréal 24, P.Q., ou à CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 226 rue Bay, Toronto 1, Ont.** 46-771-50P.



On annonce à Montréal la nomination de **Norbert Préfontaine**, de St-Boniface, au poste d'adjoint du surintendant du service de la colonisation et de l'agriculture, chemins de fer nationaux du Canada.

Norbert Préfontaine est né à St-Pierre-Jolys, Manitoba, le 10 décembre 1927.

Il a fait ses études classiques au Collège de St-Boniface (Bourse Isbister 1946). En 1947, il était responsable de la traduction et de la rédaction des nouvelles au poste radiophonique CKSB, à St-Boniface. En 1948, il a obtenu le grade de bachelier ès arts de l'Université de Manitoba.

La même année, il s'est inscrit à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. A temps partiel, il était chargé de l'enseignement de l'anglais au collège Jean-de-Brébeuf et de l'enseignement de l'anglais et du français au Queen Mary Veteran's Hospital.

En mai 1951, il a obtenu avec distinction le degré de maître ès arts de l'Université de Montréal.

M. Préfontaine, qui était au service de l'information de CKSB depuis 1951, doit assumer ses nouvelles fonctions, à Montréal, le premier mars prochain.

Un Institut séculier s'établit aux Philippines

MANILLE — L'Institut de Notre-Dame de la Vie, institut séculier carmélite, fondera sa première maison dans la prélature "nullius" d'Infanta, aux Philippines.

Trois membres de la maison-mère française, y compris la supérieure générale, Mlle Gila, sont arrivés à Manille à cette fin.

A VENDRE

Norwood — Maison de 4 pièces construite en temps de guerre. Prix, $1,000.00 comptant, balance comme loyer.

Norwood — Bloc appartements de 3 suites. Revenus de $245.00 par mois. Récemment construit. Très bon placement. Considérerait échange pour bonne route de camionnage en dehors de la ville. Prix complet: $22,-500.00, à termes.

St-Boniface — 2 maisons sur 4 lots: 1 de 6 pièces, l'autre de 4 pièces; 2ème louée à $35.00 par mois. Les 2 propriétés, seulement $7,800.00; $3,-000.00 comptant.

St-Boniface — Bungalow de 5 pièces, près basilique. Grand lot. Possession immédiate. Prix, $10,500.00, à termes.

40 milles de Winnipeg — Ferme de 160 acres; bons bâtiments, bonne eau. 6 vaches; 5 taures. Ensemble complet de machines aratoires. Le tout complet: $6,500.00; la moitié comptant.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497
Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tel. 4-1876
46-803-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 pièces; chauffage à l'huile. Près écoles. Prix, $11,500.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 5 pièces; près basilique. Prix, $10,-500.00.

St-Boniface — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00; comptant requis, $1,200.00.

Norwood — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00.

Norwood — Maison moderne de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $10,-000.00.

St-Vital — Cottage de 4 pièces. Prix, $4,000.00.

St-Vital — Maison de 4 pièces et 5 acres de terrain. Prix, $3,800.00.

St-Norbert — Cottage moderne de 4 pièces. Bel emplacement. Prix, $4,-700.00.

Près de Winnipeg — Dans village canadien-français — Magasin général et logis moderne de 7 pièces. Chiffre d'affaires: $48,000.00. Prix réduit à $15,000.00 pour bâtiment et aménagements.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
47-804-47C.

FRANK SIMONITE LIMITED
202, édifice Norlyn
309, rue Hargrave, Winnipeg, Man.

A VENDRE

Rue Tremblay — Bungalow de 4 pièces, très bien décoré. Bâti il y a seulement 7 ans. Chauffage à l'huile. Planchers de bois dur. $7,900.00, à termes.

Rue Hébert — Bungalow fini similibrique de 3 pièces et salle de bain; soubassement ¾; chauffage à l'huile; récemment décoré; armoires modernes dans la cuisine. $5,000.00; $2,000.00 comptant.

Rue Deschambault — Maison de 8 pièces; 4 en haut, 4 en bas; convenable pour duplexe. Près écoles. Chauffage à l'huile. $9,000.00, à termes.

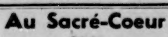
Rue Eugénie, Norwood — Bungalow de 5 pièces; 3 chambres à coucher; soubassement à la grandeur; chauffage à l'huile. Près écoles et moyens de transport. Comptant requis, $3,500.00, balance facile.

Rue Kitson, Norwood — Maison de revenus de 6 pièces, entièrement moderne; planchers de chêne; 2 cuisines d'été à l'arrière; véranda vitrée. $7,300.00, à termes.

Boulevard Dollard — Maison de 4 pièces, 3 en bas et 1 en haut; soubassement à la grandeur; chauffage à air chaud; garage. Près école et moyens de transport. Joliment décorée. $6,300.00, à termes.

Grande maison de 12 pièces, dans village canadien-français près de Winnipeg. Complètement moderne. Garage 42' x 50'. Revenus par mois: $650.00 provenant de contrat de téléphone. 2 grands lots. Se paierait en revenus en 2 ans. Pour vente immédiate. Prix comptant, $12,000.00.

**Téléphoner à M. N. Bernier: 92-6170
Résidence: 93-9884**
47-805-47C.



Décès

Le 6 février est décédé, à Montréal, M. A.-E. Moissan, à l'âge de 88 ans. Né à Québec, il habita Winnipeg pendant une trentaine d'années. Il avait été à l'emploi de la West Canada Publishing Co. et du journal "L'Avenir de l'Ouest".

Il laisse dans le deuil son épouse, née Laure Paquette, ses 2 fils, Hector et Georges-Etienne, anciens élèves de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, et 7 petits-enfants. Le défunt était le beau-frère de M. J.-A. Rhéaume, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à l'église Ste-Catherine de Sienne, à Montréal, et l'inhumation se fit au cimetière Ste-Foy de Québec, le 9 février.

M. Moissan avait été un membre actif de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg pendant nombre d'années; Mme Moissan, de son côté, avait été présidente de la Fédération des femmes canadiennes-françaises et s'était toujours intéressée à la cause française du Winnipeg métropolitain.

Les anciens se souviennent de ce couple aimable, dévoué et religieux et présentent à Mme Moissan, ainsi qu'à ses deux garçons, leurs symapthies sincères.

* * *

Société St-Jean-Baptiste

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 20 février, à 2 h. 30 de l'après-midi. Les membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation sont invités à profiter de cette assemblée pour se mettre en règle afin de profiter des bénéfices de la Société.

Il y aura un autre "avis de motion" présenté à cette assemblée. Les membres sont donc priés de venir nombreux prendre part aux discussions et montrer par là qu'ils sont prêts à seconder les efforts de leur nouveau comité de régie.

A dimanche donc!

LE SECRETAIRE.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 10 quilles

Equipe	G.	P.
Canadian Publishers	3	0
Guertin Frères	2	1
Air Liquide	1	2
Bijouterie Bourbonnais	0	3

Records de la semaine:

H 1 P — Joseph Gosselin	226
H 3 P — Edmond Pazdor	561
H 1 P — Air Liquide	841
H 3 P — Guertin Frères	2368

Appel en faveur des recrues de la Réserve

Le corps militaire du Service du matériel offre à ses recrues de la Réserve qui lui consacrent une ou deux soirées par semaine, un entraînement professionnel dans les diverses fonctions relatives au Corps, nommément, des méthodes modernes d'entreposage, de comptabilité, d'inventaire, etc., en plus de leur fournir l'avantage de pratiques au tir, d'entraînement physique et d'excursions à l'extérieur. Tout cela, en plus de la solde payée deux fois par année.

Tout jeune homme intéressé à cette offre peut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet auprès du No 6 Ordnance Bn., Minto Armouries, Winnipeg.

42 p. 100 des impôts pour les frais de la défense en 1953-1954

OTTAWA — Le gouvernement a dépensé pour la défense 42 cents de chaque dollar qu'il a reçu durant l'année financière 1953-1954.

Dans un rapport déposé aux Communes par le ministère des Finances, à la demande de M. S. R. Balcom, libéral de Halifax, on signale que 12 cents par dollar furent utilisés par le bien-être national et les services sociaux et 3 cents pour les pensions aux anciens combattants. Le ministère n'a pas précisé comment les 43 cents qui restent ont été dépensés.

Le rapport dit que 27 cents de chaque dollar reçu par le gouvernement provenaient de l'impôt sur le revenu personnel. Vingt-sept autres cents provenaient des taxes sur les sociétés, 20 cents des taxes d'accise et 17 cents des droits de douane et autres taxes. Les derniers 9 cents provenaient de revenus non fiscaux, de recettes et de crédits spéciaux.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Samedi Gras

Est-ce pour ce soir ou demain soir cette grande soirée du Samedi Gras? Tout dépend du moment que choisira le lecteur pour parcourir ces lignes. Dans tous les cas, c'est samedi soir, 19 février, et tous les chemins mèneront vers la salle Guertin de l'église du Sacré-Coeur à Winnipeg. Les billets se sont enlevés rapidement et l'on prévoit une belle foule. Mais, rassurez-vous si vous n'avez pas encore de billets, car le Frère Bill St-Laurent, notre organisateur hors ligne, dit que la salle est grande. Une soirée bien honnête et pleine d'entrain vous attend. Orchestre, goûter, rafraîchissements, surprises, tout sera au programme.

Venez en foule avec vos dames, amis et amies. C'est votre dernière chance avant le carême. Ne la manquez pas!

Mise au point

Nous avons lu avec un intérêt amusé la réplique de l'hon. Alcide Côté au député F. Viau. C'était le texte intégral du Hansard. Selon l'honorable Côté, aucun des haut placés du ministère des Postes ne connaissait le dénommé Emerson avant le récent esclandre. Il ne sait peut-être pas que son sous-chef, Underwood, était aux services postaux de l'armée lors de la dernière guerre en compagnie de son "buddy" Emerson. En attendant, ce dernier est rendu à Winnipeg et soyez certains qu'il n'est pas sur l'assurance-chômage. Et nos tuyaux à ce sujet proviennent d'excellente source.

Prochaine assemblée

N'oubliez pas l'assemblée du 24 prochain.

Le Frère Charron, du comité de l'activité catholique, aimerait bien nous faire rapport complet de la vente des cartes de Noël. Certains de ses agents de campagne n'avaient pas donné signe de vie jusqu'à la dernière assemblée. Un petit mot, s.v.p.

Un . . . penseur?

Bertrand Russell est un penseur qui ne pense pas toujours comme nous en matière religieuse. Tout de même, c'est un penseur, nous dit-on. Que croit-il des résultats d'une guerre atomique à fond?

Le genre humain, croit-il, ferait machine arrière pour mille ans. Ce serait là un point de vue optimiste. Au pire, dit-il, toute vie humaine cesserait d'exister sur ce globe terrestre.

Mais pourquoi s'en faire? Pour des milliers de tout âge, chaque jour marque la fin de leur pèlerinage terrestre. Le principal, c'est d'être prêt pour le grand voyage . . .

Y penserons-nous, au moins pendant le carême qui approche?

BISTOURI.

Eglise de Sifton détruite par le feu

SIFTON — L'église catholique de cet endroit a été la proie des flammes mardi après-midi. L'édifice, évalué à $60,000, fut construit en 1916. M. l'abbé M. Iwanski est curé de cette paroisse polonaise, à 20 milles de Dauphin.

OCCASIONS D'EMPLOI
(Service civil du Canada)

Mycologue, Ottawa, $4,680-$5,400.

Commis aux devis, Défense nationale, Ottawa, $4,560-$5,280.

Gérant - Station de contrôle avicole, Ottawa, $3,450-$4,200.

Technicien en moteurs diesel et à essence, Défense nationale, Ottawa, $3,240-$3,780.

Technicien d'identification - électronique (quincaillerie et métaux, tissus et approvisionnements divers), Défense nationale, Ottawa, $3,240-$3,780.

Technicien, transformation des produits laitiers, Ottawa, $3,240-$3,780.

Technicien photograveur, Ottawa, $3,240-$3,780.

Infirmières-conseillères, Ottawa, $2,460-$3,000 et $2,880-$3,600.

Secrétaires, bureaux à l'étranger, traitements initiaux jusqu'à $2,760, selon la compétence.

Précisions et formules de demande au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.

HQ-257.

Soirée d'amateurs au profit de la campagne antituberculeuse

Depuis quelque 10 ans, l'"Associated Canadian Travellers" de Winnipeg et Brandon organise des soirées d'amateurs régionales dans le seul but de recueillir des fonds pour seconder le Sanatorium Board of Manitoba dans sa lutte contre la tuberculose dans notre province. Au cours de cette décennie, les organisateurs de cette oeuvre bienfaisante ont perçu des sommes assez considérables pour faire l'acquisition de deux unités mobiles complètement équipées pour le dépistage de la maladie au moyen de cliniques de rayons-X, et pour l'entretien et la mise en service de ces unités. Les cliniques mobiles ont parcouru la province en tout sens et ont aujourd'hui à leur crédit 1,914,742 radiographies des poumons faites à titre gratuit.

Le taux des mortalités dues à la tuberculose au Manitoba, en 1954, était de 6.5 par 100,000 personnes (les Indiens de réserves non compris), comparativement à 24.5 par 100,000 en 1947. Ces chiffres, si encourageants soient-ils par eux-mêmes, le sont d'autant plus qu'ils révèlent une régression rapide du fléau de la tuberculose. L'A.C.T., il est incontestable, a contribué d'une manière appréciable à atteindre ce progrès.

Au Plaza

Le dimanche soir 13 mars, à 8 h. 30, au théâtre Plaza, rue Marion, Norwood, se tiendra l'une de ces soirées d'amateurs de l'A.C.T., sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Vingt-deux concurrents se disputeront les prix de popularité et de talent et les deux gagnants se mériteront le droit de figurer à la grande soirée finale du samedi 2 avril, à l'Auditorium de Winnipeg.

Les personnes ou organisations désireuses de présenter un ou des concurrents peuvent s'adresser à M. M. Desaulniers, 191, rue Bertrand (tél. 23-4423), ou à "The Corner", angle Taché et chemin Ste-Marie (tél. 20-2957).

Les auditeurs à la radio (poste CJOB) comme ceux de la salle pourront supporter le candidat de leur choix par leurs votes, à raison de 25c chacun. Les votes par téléphone seront acceptés, à condition que les contributions équivalentes soient par la suite envoyées à: A.C.T. — T.B. Fund, C.P. 2500, Winnipeg.

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "TENDER FOR SCIENCE SERVICE LABORATORY, WINNIPEG, MAN.", will be received in the office of the Secretary, until 3.00 p.m. (E.S.T.), WEDNESDAY, APRIL 13, 1955. Plans and specification can be seen and forms of tender obtained at the offices of the Chief Architect, Department of Public Works, Ottawa, Ontario, the District Architect, 705 Commercial Building, Winnipeg, Man.; the Officer in Charge, 308 London Building, Saskatoon, Sask.; the District Architect, Room 725 Public Building, Calgary, Alta.; and the District Architect, 36 Adelaide Street, East, Toronto, Ontario.

To be considered each tender must be accompanied by a security in the form of a certified cheque or bonds as specified in the forms of tender and made on according to these forms and in accordance with the conditions set forth therein.

The Department, through the Chief Architect's office, or through the undersigned or through the office of the District Architect, 705 Commercial Building, Winnipeg, Man.; and the District Architect, 36 Adelaide Street, East, Toronto, Ont., will supply blueprints and specification of the work on deposit of a sum of $500.00 in the form of a cheque or money order payable to the order of the Minister of Public Works. The deposit will be released on return of the blue-prints and specification in good condition within a month from the date of reception of tenders. If not returned within that period, the deposit will be forfeited.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

ROBERT FORTIER,
Chief of Administrative Services and Secretary.

Department of Public Works,
Ottawa, February 7, 1955.

WESTSPUR PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada, au cours de la présente ou de la prochaine session, pour faire incorporer, sous la raison sociale de Westspur Pipe Line Company, une compagnie ayant pour objet la construction et l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux et extraprovinciaux pour le transport de pétrole brut et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, à l'intérieur du Canada, dans les territoires du nord-ouest, dans les provinces de Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba, ainsi qu'en dehors des frontières du Canada, selon les dispositions de la Loi des pipe-lines, chapitre 211 des Statuts Révisés du Canada, 1952, et de toute autre loi fédérale s'appliquant aux pipe-lines.

Les requérants solliciteront tous autres pouvoirs et autorisations qui pourront être nécessaires pour permettre à ladite compagnie de poursuivre ses buts.

Fait à Toronto, Ontario, ce 28ième jour de janvier 1955.

J. F. BARRETT,
avocat des requérants
56 Church Street,
Toronto, Ontario.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 6 mars 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "Soumission pour remplacement de quai, Vesuvius Bay (C.B.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional du district de poste, case postale 280, New Westminster (C.B.), et aux bureaux de poste de Vancouver, Victoria, Nanaimo, Duncan et Ganges (C.B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à New Westminster (C.B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque visé à l'ordre du ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant au cas où les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 9 février 1955.